

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



**MONUMENT DE Mlle DE VERCHERES**

PAR LE SCULPTEUR CANADIEN PHILIPPE HEBERT.

*Ce monument a été inauguré à Verchères, province de Québec, le 21 septembre 1913.*

## TRIBUNE PEDAGOGIQUE

### COMMENT INTERESSER LES ENFANTS.

L'unique secret d'intéresser les enfants, c'est de mettre l'école en harmonie avec la vie. Du moment que l'enseignement est utile, il est aisé, il ne fatigue plus et n'ennuie plus les élèves.

En éducation, plus qu'en toute autre chose, la précipitation gâte tout. Demander trop à la fois, vouloir aller trop vite, c'est décourager les enfants. Ayez sans cesse présents à l'esprit ces deux principes :

"Pour bien instruire, il faut enseigner *peu à la fois*, pour instruire très bien, il faut enseigner *très peu*.

"Rien ne contribue tant à faire aimer l'étude que la *clarté* dans l'enseignement."

Pour rester fidèle à ces principes, n'oubliez jamais de préparer votre enseignement, de le graduer, de varier vos procédés. Suivez scrupuleusement votre plan d'études et soyez tout entier à votre travail.

### PUNITION ET DISCIPLINE.

La plus mauvaise école est celle où l'on punit le plus, la meilleure est celle dont le maître sait entretenir et encourager l'émulation, dans la conduite comme dans le travail. Diminuer et même supprimer les punitions sans nuire à la discipline, tel est le problème que vous devez chercher chaque jour à résoudre.

Il n'y a que l'*affection* qui puisse punir avec succès, parce qu'elle le fera avec modération. Où il suffit d'un regard, n'employez pas de paroles; où un mot suffit, n'en dites pas deux. Plus les élèves comprennent le langage des yeux de leur maître, moins il est besoin de paroles pour leur éducation. Les réprimandes les plus salutaires sont les plus courtes, celles où l'on emploie le ton de la douceur.

Discernez les fautes qui méritent d'être punies, celles qui doivent être pardonnées, et celles qu'il faut faire semblant de ne pas voir. Lorsque la punition est nécessaire, il y a temps de manière de l'appliquer. Un remède donné mal à propos peut être dangereux; il en est de même de la punition. Ne punissez jamais un enfant ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre: vous l'irriteriez et vous lui feriez commettre de nouvelles fautes.

Comme la punition doit être rare, il ne faut rien négliger pour la rendre utile. Amenez l'enfant à reconnaître sa faute, la justice et la nécessité de la punition; ne lui imposez que des punitions raisonnables.

Avec les enfants, l'indulgence est toujours plus près de la justice que la sévérité! Quand on se dévoue à l'éducation il faut un fonds inépuisable d'indulgence. N'oublions jamais ce que nous avons été à leur âge. Soyez donc indulgent, car l'indulgence est l'équité même; elle n'exclut pas d'ailleurs la fermeté, au contraire, elle la rend facile et profitable.

On s'effraie quelquefois des enfants vifs et turbulents. Craignez plutôt ceux qu'on nomme des *eaux dormantes*. Les enfants d'une nature vive, ardente, d'un caractère emporté, volontaire, sont ceux qui donnent le plus de satisfaction au maître, pourvu qu'ils soient conduits avec intelligence, tact et discernement.

Ne perdez donc jamais courage, lorsque vous avez affaire à des enfants difficiles. Faites ce que vous devez, Dieu fera germer en son temps la semence que vous aurez jetée.

## DOCUMENTS OFFICIELS

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROMULGATION DU NOUVEAU PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DU  
DESSIN

*Aux Instituteurs et aux Institutrices des Ecoles catholiques de la Province.*

Québec, 25 octobre 1913.

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a, le 25 septembre 1913, adopté un nouveau "Programme de l'enseignement du dessin" pour les écoles catholiques de la Province. Lequel a reçu la sanction du Conseil exécutif le 16 octobre 1913.

Ce "Programme" a été officiellement publié dans le "Procès-verbal" de la dernière session du Comité catholique.

Vous voudrez bien en prendre connaissance, aux pages 92 à 95 inclusivement de la livraison d'Octobre 1913, du journal "L'Enseignement Primaire"

ET, DES CETTE ANNEE, Y CONFORMER VOTRE ENSEIGNEMENT DU DESSIN.

L'esprit dont cet enseignement devra s'inspirer, et l'orientation à donner à ses différents genres d'exercices sont précisés dans les "Directions générales" qui accompagnent le Programme.

Quant aux applications des exercices, elles sont laissées à l'initiative de chaque maître: question de ressources, de milieux, de besoins particuliers.

J'attire spécialement votre attention sur les "Recommandations officielles" suivantes:

1.—Les leçons de dessin devront, dès le commencement de l'année scolaire, être données, chaque semaine, à tous les élèves, durant les heures réglementaires des classes.

2.—Chacun des exercices du Programme devra recevoir régulièrement sa due part d'attention et de pratique.(1)

3.—Tous les travaux graphiques devront avoir pour base directe la forme réelle ou la forme imaginée.

(1) Toutefois, de l'avis de M. le Directeur général de l'Enseignement du dessin, exception est faite à tous les degrés—cette année seulement—pour les "Arrangements décoratifs" et pour les "Notions pratiques sur la couleur."

Ils seront exécutés à *main libre* (exception faite pour les dessins géométriques).

Ils pourront être *sommairement* coloriés et ombrés.

4.—Chaque mois, un dessin de chaque élève devra être gardé dans les archives de chaque école, pour être transmis, *quand demandé*, au Département de l'Instruction publique.

Ces dessins seront exécutés sur papier non ligné et de format approchant 7 x 10 pes. (Ils n'auront pas moins de 6 pes. de plus grande dimension.)

5.—*Dans toutes les divisions, deux heures au moins, devraient être consacrées, chaque semaine, à l'enseignement du dessin. Ces deux heures seraient réparties dans trois leçons aux degrés élémentaires, et dans deux leçons aux degrés intermédiaire et supérieur.*

6.—*Dans les cours préparatoires aux écoles techniques, aux carrières industrielles et aux travaux manuels, on multipliera tout spécialement les exercices de croquis et de projets géométriques cotés, ainsi que les exercices de dessin géométrique.*

Vous rappelant que l'enseignement correct du dessin est de toute première importance, aussi bien au point de vue éducatif qu'au point de vue utilitaire;

Et, comptant sur votre active bonne volonté et sur votre concours intelligent pour aider à la réalisation des vœux du Conseil de l'Instruction publique et du Gouvernement,

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur

BOUCHER de LABRUERE,  
*Surintendant.*

## PEDAGOGIE

### LA PROVINCE DE QUEBEC

#### ROLE PATRIOTIQUE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

L'étendue du Canada est de 3,729,665,000, milles carrés et sa population de 7,204,527 habitants (1). La Province de Québec occupe à elle seule un territoire de 802,875 milles carrés depuis l'annexion récente du territoire de l'Ungava, appelé désormais le Nouveau-Québec: c'est la plus grande province du Canada(2). Sa population est de 2,002,712, donnant une densité de 5.69 par mille carré.

En 1901, la population de Québec était de 1,648,898: augmentation de 1901 à 1911: 353,814, soit 21.46 pour cent.

Avec un territoire moins étendu, Ontario possède une population de 2,523,208. En 1901 la population d'Ontario était de 2,182,947. Aug-

(1) *Cinquième recensement du Canada, 1911, Superficie et population.* Rapport spécial, Ottawa.

(2) Avant l'annexion de l'Ungava, la superficie de Québec était de 351,878 milles carrés.

mentation de 1901 à 1911: 340,261, soit 15.58 pour cent. L'augmentation de la province de Québec, au cours de la dernière décade, est supérieure à celle d'Ontario de 5.88 pour cent. L'augmentation a été proportionnellement moindre à celle de Québec dans trois autres provinces: Ile-du-Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick. En revanche, la population de l'Ouest canadien a augmenté dans une proportion vraiment étonnante: Manitoba, 78.52%; Colombie-Anglaise, 119.86%; Alberta, 413.08%; Saskatchewan, 439.48%.

Si cette proportion se maintient pendant dix ans encore, l'influence de notre province sera bien réduite au parlement d'Ottawa. Québec étant la province pivot au point de vue de la représentation fédérale, il importe de la renforcer en gardant tous ses fils chez elle. Avec son vaste territoire, son climat sain, ses immenses ressources naturelles, ses belles régions propres à coloniser, ses rivières, ses lacs, ses cataractes, ses riches forêts, etc, etc., la province de Québec offre un beau champ d'action à la jeunesse canadienne.

Aussi, nous ne comprenons pas le faux zèle de certains des nôtres qui ne tarissent pas d'éloges pour les autres provinces, notamment celles de l'Ouest, oubliant que leur propre province, tout considéré, vaut infiniment mieux que les autres parties du Canada les plus vantées.

L'Ecole primaire, chez nous, a le patriotique rôle de faire connaître, admirer et aimer la province de Québec, à ses enfants. Elle doit ambitionner la belle tâche de graver bien profondément dans le cœur des petits Canadiens français, l'amour de cette province, berceau de leur nationalité. A l'école rurale, prêchons la fidélité au sol natal, faisons aimer l'agriculture.

La désertion des campagnes nous menace: verrons-nous un jour les belles terres défrichées par nos pères aux mains des étrangers? si nous n'y prenons garde, les sociétés immobilières, juives et autres, auront bientôt fait d'acquérir les vieilles terres lâchement et follement abandonnées par des fils ingrats.

Enseignons aux enfants, qu'aimer la province de Québec et lui rester fidèles, c'est aussi aimer le Canada. Que chaque leçon de géographie devienne une leçon de patriotisme; faisons connaître les beautés de la vallée du Saint-Laurent et les richesses naturelles que renferment les régions situées dans l'intérieur, au nord et au sud du grand fleuve.

Mettons dans l'âme de nos fils l'énergique résolution de rallumer le foyer éteint de toutes les maisons abandonnées qui attristent les routes de nos campagnes, de s'emparer du domaine exploré par nos ancêtres, valeureux fils de la France; et rappelons-leur sans cesse ce conseil de Georges-Etienne Cartier: "Canadiens français, n'oublions pas que si nous voulons assurer notre existence nationale, il faut nous cramponner à la terre."

C.-J. MAGNAN.

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DIRECTION DU DESSIN

## DESSINS DE MEMOIRE

“Le “*Dessin de mémoire*” de même que le “*Dessin libre et les Illustrations de devoirs*,” sont peut-être les exercices les plus importants du nouveau Programme du dessin.”

Qu'est-ce que dessiner de mémoire? C'est dessiner, sans l'avoir sous les yeux, un motif, un objet quelconque préalablement observé.

Voulez-vous des progrès rapides et durables en dessin: dessinez de mémoire. Pourquoi? parce que pour dessiner de mémoire, il vous faudra mieux examiner, mieux analyser l'objet que vous voudrez représenter; et comme toute la science du dessin est dans l'observation, concluez.

Un objet est là qui va disparaître et que pourtant vous désirez dessiner. Qu'allez-vous faire? vous efforcez, n'est-ce pas, d'en graver l'image dans votre cerveau, afin, l'objet absent, de le voir encore. Autrement, impossible. A cette fin, allez-vous regarder cet objet de la même façon que s'il devait toujours rester là? évidemment non. Sachant qu'en le regardant superficiellement distraitement, vous n'en garderez qu'une image incomplète, vague, infidèle, vous allez concentrer toute votre attention, ouvrir grands vos yeux sur cet objet, le photographier pour ainsi dire. Très bien. Mais à ce travail d'examen intense, ne devinez-vous pas combien votre faculté d'observation va se développer, se fortifier? combien votre œil va s'affiner et saisir juste la couleur, le caractère, les proportions de tout ce qu'il verra désormais? par suite, combien vous apprendrez à dessiner, puisque savoir dessiner, c'est surtout savoir voir?

Donc, vous qui voulez apprendre à dessiner, pratiquez cet exercice, pratiquez-le souvent; c'est le meilleur des entraînements: IL VAUT A LUI SEUL TOUS LES AUTRES PARCE QU'IL LES REUNIT TOUS. Dessinez souvent, très souvent, de mémoire.

Et n'allez pas croire ce travail au-dessus des efforts possibles d'un enfant: du tout. Moins difficile vingt fois et autrement plaisant, soyez en sûr, que l'étude par cœur. En voulez-vous une preuve? Voyez bébé crayonnant des bonshommes et des maisons, ne dessine-t-il pas de mémoire? N'a-t-il pas, un jour, remarqué, observé quelque part ces bonshommes et ces maisons, et n'est-ce pas cette observation conservée qu'il traduit maintenant à sa manière naïve? Et avec quelle joie, quelle ardeur il s'absorbe en cette occupation toute libre, toute spontanée! En serait-il ainsi s'il s'y fatiguait?

Sans doute ses essais sont informes: il a mal observé ou superficiellement. Mais laissez faire bébé, il est dans la bonne voie et il s'y plait: tout ira bientôt pour le mieux. Seulement, guidez-le adroitement, encouragez-le, et vite vous serez surpris de ses progrès. Essayez, essayez sans tarder.

Dessiner de mémoire, c'est donc inclination naturelle, occupation amusante; c'est encore et surtout travail profitable.

Travail profitable parce qu'il développe et fortifie la mémoire des formes qui, tout autant que celle des idées, a besoin d'être cultivée pour aider et vivifier l'étude non seulement du dessin, mais aussi de tout ce qui a forme: histoire naturelle, cartographie, science physiques, etc.; a besoin d'être cultivée parce qu'elle est indispensable à ceux qui, un jour, pratiqueront les arts ou les métiers, puisque ouvriers et artistes ont fréquemment à reproduire, de mémoire, des formes observées; a besoin d'être cultivée, parce que l'aptitude créatrice, en matière d'industrie et d'art,

comme en littérature, dépend largement de la facilité avec laquelle l'imagination sait à propos puiser dans le riche trésor de formes ou d'idées qu'une mémoire heureuse et fidèle à su recueillir et emmagasiner.

Travail profitable surtout parce qu'il donne l'habitude et le goût des analyses exactes et oblige l'esprit à se concentrer sur un sujet déterminé.

Ce côté profondément éducatif du dessin par cœur mériterait à lui seul toute l'attention, toute la sollicitude d'un maître clairvoyant, d'un vrai pédagogue. Donner aux enfants l'habitude de l'observation dans le monde physique, n'est-ce pas les amener à observer aussi dans le monde moral et dans le monde intellectuel, c'est-à-dire à tout comparer, à tout juger, à tout voir; n'est-ce pas conséquemment, leur donner la clef du savoir, *puisque voir c'est savoir!*

Aussi le maître intelligent s'efforcera-t-il de développer cette inclination naturelle, d'encourager ces exercices de dessin par cœur, de les mettre à la base de son enseignement.

D'ailleurs, s'il y manquait, s'il négligeait de s'en occuper, il se priverait du moyen le plus efficace de mesurer le travail d'attention de ses élèves, et enlèverait à l'observation visuelle la meilleure des sanctions.

Comment s'y prendra-t-il?

L'espace nous manque pour le dire aujourd'hui.

Au mois prochain.

CHS.-A. LEFEVRE

*Directeur de l'Enseignement du Dessin.*

P. S.—(1) Pour les "Crayonnages et Dessins libres," de même que pour les "Illustrations de devoirs," les titulaires trouveront toutes les explications utiles dans "*L'Enseignement Primaire*" de Mars 1913—pages 390 et 398.—

(2) Aux titulaires embarrassés sur le choix d'un papier peu coûteux et convenable pour exercices de dessin élémentaire, nous signalons le cahier brouillon "ATLAS"—ou tout autre du même genre et du même format.—

Format 7½ x 10 pes. Papier non ligné. Couvert en carton permettant d'esquisser debout. 84 pages. Prix partout: 5 sous.

*(Aux degrés élémentaires, le cahier est préférable aux feuilles volantes, souvent perdues.)*

## ESSAI D'INTRODUCTION EN GEOGRAPHIE.

"Il est bon qu'on donne pour cause à l'efficacité dans la production, l'excellence ou l'infériorité de l'éducation du peuple. La reconnaissance générale du principe qui veut que les écoles existent non seulement pour le développement de l'individu, mais aussi pour le développement national, leur donnerait du coup une impulsion extraordinaire."

*(A Social Study in Canadian Rural Education 1913.—J.-C. Sutherland)*

Les "Règlements du Comité Catholique" qui intéressent les aspirants au diplôme, dans les écoles normales, ou les aspirants au brevet, devant le Bureau d'Examineurs, établissent une différence bien marquée, quant au nombre de points requis dans les différentes matières. L'article 206 de ces "Règlements" dit: "Pour obtenir un diplôme, les candidats devront conserver au moins soixante pour cent pour la pédagogie, la langue maternelle et chacune des différentes branches des mathématiques; au moins

cinquante pour cent sur toutes les autres matières et soixante pour cent sur la somme totale des points accordés." Ailleurs, l'article 154 dit : "Un brevet de capacité sera accordé à tout candidat qui aura conservé la moitié de la somme totale des points affectés à son examen, pourvu que d'autre part il ait conservé au moins cinq points sur les matières qui en ont dix, trois, sur les matières qui en ont huit et deux sur les matières qui en ont six." Or, (Art. 152) les matières qui ont dix points sont: la dictée, la grammaire, la composition, l'arithmétique, la pédagogie; celles qui en ont six sont: l'agriculture, les connaissances scientifiques usuelles, l'hygiène, les bienséances; les autres matières (instruction morale et religieuse, géographie, instruction civique, histoire) ont chacune huit points.

Mettons à part la pédagogie, qui, dans l'espèce, est une spécialité, et demandons-nous d'abord pourquoi ces distinctions; puis, quelles en sont les conséquences et chez les instituteurs et chez les enfants des écoles primaires. Il est certain que les auteurs très compétents de notre législation scolaire ont voulu, en faisant ces règlements, insister sur la nécessité de bien connaître sa langue maternelle et sur la valeur des mathématiques pour bien former le jugement, estimant que chez ces aspirants au diplôme, ou au brevet, des connaissances moindres en géographie, en instruction civique, en histoire, en sciences naturelles, pouvaient facilement être augmentées par des lectures sérieuses. Une telle interprétation étant donnée aux articles mentionnés plus haut, tous les approuvent. Mais, est-ce bien de la sorte que les comprennent, et que les veulent comprendre, ceux qu'ils intéressent? Nous ne le croyons pas, et c'est l'expérience qui nous empêche de le croire. Premièrement, les jeunes gens jugent de l'importance des matières par les proportions plus ou moins grandes de points qu'ils devront conserver sur ces matières, et plusieurs sont très logiques en pensant ainsi, puisqu'en certain milieu on nomme les unes (langue française, mathématiques) matières essentielles et d'autres (géographie, instruction civique, sciences naturelles, histoire) matières secondaires. Deuxièmement. Quelques aspirants au diplôme, ou au brevet, eussent-ils compris que la proportion exigée pour une matière quelconque n'a pas de rapport avec son importance, qu'ils ne voudraient nullement s'arrêter à une telle considération: pour eux, c'est une affaire de points, l'obtention de leur diplôme, ou de leur brevet, est leur seul et unique souci.

Il s'ensuit que l'étude des matières les plus aptes à rendre tout enseignement vivant, intéressant, pratique, est volontairement négligée au préjudice de l'instituteur lui-même, qui s'aperçoit trop tard de son erreur et peut difficilement y remédier, mais surtout au détriment de la population de nos écoles primaires, dont le désir de savoir est grandement frustré par ce manque de préparation, cette absence d'intérêt et cette éternelle présence de la langue et de l'arithmétique. Qu'on n'aille pas nous accuser de vouloir mettre au second rang la langue et les mathématiques: nous affirmons que ces deux matières sont les clefs maîtresses de toutes les sciences. Ce que

nous demandons, c'est qu'on fasse disparaître, quant au minimum exigé, ces différences qui répondent si mal au but qu'on avait en les établissant. Qu'on mette entièrement sur un pied d'égalité toutes les matières du programme et on aura fait un premier pas vers la réalisation du vœu exprimé au commencement de cet article, à savoir: que les écoles devraient exister non-seulement pour le plus grand bien de l'individu, mais aussi pour le plus grand bien de la nation. Ce n'est pas avec la langue et les mathématiques que nous donnerons un but national à l'éducation, mais bien avec ces matières intéressantes, pratiques et moralisatrices qui sont: la géographie, l'instruction civique, les sciences naturelles, l'histoire.

Ce sont ces réflexions qui nous ont déterminé à écrire cet essai sur l'enseignement de la géographie, dans lequel nous dirons un mot de son utilité dans la vie et de la mesure dans laquelle elle contribue à la formation de l'homme dans l'enfant.

L'instituteur, disent les traités de pédagogie, doit rendre son enseignement intéressant. Il ne faut pas entendre par là que les matières à enseigner sont sans intérêt et que l'art de l'instituteur consiste à les présenter sous une forme intéressante, non sans doute; on veut dire que dans toute science certains faits, certaines choses captivent plus l'attention et savent tenir les enfants en haleine, lorsqu'elles sont habilement disséminées dans la matière enseignée. L'attention, seule clef du succès pour l'enfant qui s'instruit, a différents ressorts qui la peuvent mettre en action, et nul n'est plus puissant pour ce faire, que celui de l'imagination. Quels efforts d'imagination n'avons-nous pas faits, étant enfants, pour éloigner sans cesse les limites du désert où les Hébreux errèrent pendant quarante ans? pour nous faire une idée de la puissance de Samson, qui tua un lion avec une mâchoire d'âne? pour grossir toujours les dimensions de ce poisson monstrueux qu'habita Jonas pendant trois jours? Et quelle n'était pas notre attention à la relation de ces choses extraordinaires? L'imagination, voilà le ressort par excellence de l'attention chez les élèves.

L'enseignement de la géographie se prête admirablement bien à l'emploi fréquent et toujours fructueux de cette corde si sensible chez l'enfant, et l'instituteur habile doit y recourir sans cesse. D'ailleurs, l'enfant y est tant préparé; il arrive à l'école avec un bagage de points d'interrogation qui vous demanderait d'en savoir b'en long pour les détruire tous. Mais, c'est un enfant: il demande beaucoup et sera content de peu. Et d'abord, cette terre, sur laquelle nous marchons, où finit-elle? Cette rivière, qui coule toujours, où prend-elle son eau? où va-t-elle la porter? Pourquoi le jour? pourquoi la nuit? Quel enfant ne s'est pas au moins posé ces questions, quand il ne les a pas posées à ses parents? A l'instituteur d'y répondre.

Parlant de la terre, vous dites aux enfants: La terre est une planète qui tourne sur un axe imaginaire dont les extrémités sont les deux pôles. Sans doute, vous leur avez dit là des vérités ignorées de milliers de générations, mais ils sont préparés à comprendre ce langage comme ils le sont à appliquer

le binôme de Newton. Supposons maintenant que vous vous serviez d'un langage très simple, comme le serait celui-ci :

“La terre est très grande, elle est ronde comme une boule et tourne sur elle-même.” Le résultat est différent en ce sens que les enfants saisissent le sens de vos paroles, mais obtenez-vous le résultat voulu, c'est-à-dire, commandez-vous leur attention ? Nullement, et cela, parce que vous ne vous êtes pas adressé à leur imagination. Mettons, enfin, que vous leur parliez ainsi : “Mes enfants, la terre que nous habitons est tellement grande, que si nous partions, à l'heure même, à pied, en allant toujours vers la même direction, nous marcherions pendant des semaines et des mois et nous aurions toujours de la terre devant nous. Nous serions tellement loin que nous verrions là des hommes comme nous, vivant tout autrement que nous : leurs vêtements sont différents des nôtres : ils parlent une langue que nous ne comprendrions pas : ils ont les coutumes les plus étranges pour nous. Croyez-vous que ces gens-là vivent bien loin de nous ?

—Oh ! oui, Monsieur.

—Et pour que nous puissions faire un pareil voyage, faut-il que la terre soit bien grande ?

—Oh ! oui, bien grande.”

Vous pouvez avoir fait le chemin que vous voudrez, l'imagination des enfants vous a dépassé, et ils se sont demandé : Et, plus loin, qu'est-ce qu'il y a ?

“Mes enfants, vous vous demandez peut-être si nous pourrions toujours continuer notre voyage. Pour aujourd'hui, je vous dis seulement : non. Demain, je vous dirai pourquoi. Il suffit, pour le moment, que vous reteniez bien ceci. La terre est bien grande, elle s'étend bien plus loin que tout ce que vous pouvez voir en regardant tout autour de vous, lorsque vous êtes au milieu d'un champ. Le nombre des personnes que vous voyez le dimanche quand l'église est remplie, n'est rien comparé au nombre de personnes qu'il y a sur la terre. Si on pouvait les réunir, tous les champs que vous voyez en venant à l'école, ne pourraient les contenir, en supposant qu'elles fussent placées les unes près des autres.”

Nous disons que cette première leçon de géographie sera écoutée avec l'attention la plus soutenue. Pourquoi ? Parce que l'imagination des enfants est mise en action. L'enfant a en lui l'admiration du merveilleux, du grand, du fort ; que l'instituteur sache mettre à profit cette disposition naturelle, dans l'enseignement si attrayant de la géographie : “Ce fleuve est si large, qu'un homme placé sur le bord n'aperçoit pas l'autre rive. . . . Cette montagne est si haute, qu'un homme qu'on y verrait d'en bas, vous paraîtrait comme un point noir. . . . Ce lac est tellement profond qu'on n'a jamais pu en trouver le fond. . . .”

Mais, en cela comme en toutes choses, abuser n'est pas user. Ce serait une gymnastique surexcitante et inutile que de multiplier trop les images destinées à aiguillonner l'attention qui se lasse. Ces images, ces comparai-

sous doivent être à la leçon ce qu'est le sel aux aliments. D'autre part, plus nombreuses chez les tout petits, elles le seront moins chez les petits et moins encore chez les grands. Et cela, pourquoi? Parce que votre enseignement aura été avant tout ce qu'il devait être: un enseignement moral. Vous vouliez enseigner à l'enfant la géographie? Vous l'avez fait, mais vous avez fait mieux: vous lui avez fait contracter une habitude inappréciable pour l'enfant, pour le jeune homme qui s'instruit: l'habitude de l'attention.

Disons maintenant un mot de l'utilité de la géographie, et demandons-nous: Pourquoi faut-il de la géographie à l'enfant, au jeune homme? Nous répondons. Parce qu'il faut de la géographie à l'homme, et l'enfant, le jeune homme est l'homme de demain. Expliquons-nous. Qui niera l'importance de la géographie pour toutes les choses qui regardent l'économie sociale et politique, le commerce et l'industrie? Et où voulez-vous placer cet homme de demain que vous avez devant vous, si ce n'est dans une de ces trois classes? Qui vous dit que ce petit marmouset qui baisse toujours la tête quand vous lui parlez et pleure chaque fois que vous élevez la voix, ne sera pas un jour un orateur puissant qui remuera les foules, par sa parole et son geste? Etes-vous si certain que cet autre, qui a pour l'hygiène le respect qu'avait Célie pour la grammaire, ne sera pas plus tard une de nos gloires médicales? Et ce petit brocanteur, qui passe son temps à changer sans voir, et qui n'est jamais perdant, la formation morale qu'il vient chercher à l'école, avec l'instruction, ne le mettra-t-elle pas sur la voie du commerce, où ses dispositions l'appellent, avec toutes les chances du succès? Le cadre restreint d'un article nous empêche de poursuivre cette investigation, mais que l'instituteur se représente pour un instant de tels hommes (et bien d'autres industriels, ouvriers, cultivateurs, etc.) dénués de connaissances géographiques, et qu'il tire lui-même les conclusions.

Concevons le progrès sans la géographie. Qu'est-ce que le progrès d'un peuple, si ce n'est l'imitation de ce peuple sur un autre qu'il reconnaît faire mieux que lui? Concevons les autres sciences sans la géographie, auxquelles elle est si intimement liée. Imaginons la connaissance de nos moyens de transports (voies ferrées, navigation), la connaissance du commerce (exportations et importations), sans connaissances géographiques. Pensons enfin à la satisfaction intellectuelle du citoyen intelligent et quelque peu instruit qui, à cette époque où les nouvelles sillonnent le monde des mers glacées du Nord à celles du Sud, de l'Orient à l'Occident, peut, avec quelques journaux, savoir, au jour le jour, ce qui se passe dans tous les endroits de la terre, suivre les mouvements des peuples, assister aux guerres, être témoin des fluctuations orageuses des gouvernements, avoir des notions correctes sur les exportations et les importations de son pays, sachant où vont les premières et d'où viennent les dernières. . . . et retirer d'une lecture si substantielle, d'immenses bénéfices pour sa vie morale et matérielle.

C'est fort beau, certes, que ces envolées, me direz-vous, mais c'est l'idéal qui ne se réalise pas. C'est vrai, puisque l'idéal n'existe qu'à cette condition, mais c'est en poursuivant l'idéal que l'instituteur vraiment digne de son art se met à la hauteur de la mission qui lui est confiée de former des citoyens moraux et instruits; c'est en tendant toujours vers ce but inaccessible qu'il réalisera l'importance des services qu'il rend à la société. Et cette seule considération le récompensera de son zèle dans l'enseignement.

B.-LEOPOLD LANGLOIS,

*Professeur à l'École normale Laval de Québec.*

---

## HYGIÈNE

### LE CHAUFFAGE DE LA CLASSE

C'est un intéressant problème que celui-là.

On chauffe trop et d'une façon trop peu régulière. Dans les écoles rurales, c'est le chauffage central par le poêle qui est en usage; c'est-à-dire, en effet, le plus pratique.

Le poêle ne devra pas être placé trop près des élèves, ce serait un voisinage dangereux. Une température de 66 à 68 degrés est absolument suffisante.

Une excellente méthode consiste à ouvrir portes et fenêtres, une heure avant la classe, puis, avant la rentrée des élèves, on ferme ces ouvertures et l'on active le chauffage du poêle jusqu'à ce que la température atteigne le degré désiré. On interrompt ensuite le chauffage, et, grâce à la présence des élèves, cette température se maintient très bien jusqu'à la fin de la classe.

Que l'on veille bien sur les ventilateurs, et que l'on prenne bien soin de les tenir ouverts. Nous ne croyons pas que l'on puisse attribuer un seul cas de maladie au courant d'air produit par un ventilateur bien placé, mais combien d'affections pénibles et souvent mortelles n'ont eu pour cause que l'empoisonnement dû au séjour trop prolongé dans une atmosphère contaminée.

Faisons donc notre profit de ces trop coûteuses expériences.

J.-G. PARADIS.

---

## DE LA PRÉPARATION DES CLASSES

*Conférence donnée devant l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Jacques-Cartier, le 30 mai 1913, par M. N.-Eulore Gosselin, professeur à l'école Sarsfield, de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.*

"LE MAÎTRE DOIT-IL PRÉPARER SES CLASSES?"—(suite)

Quant au jeune diplômé, la préparation de la classe exige pour lui autant de nécessité et d'urgence. Au sortir de l'école, bien que sa formation pédagogique soit censée être à peu près complète, il a encore besoin d'entraînement. Il devra donc s'initier à la mise en pratique de ses théories par la préparation constante des leçons qu'il doit donner. On ne possède jamais trop ses matières, et en cela, il faut suivre la maxime de Boileau qui dit: Polissez sans cesse, et repolissez.

Il en est de même du professeur d'expérience; s'il prépare toujours consciencieusement son cours, son enseignement sera sans cesse intéressant; cela ne l'empêchera pas de vieillir, mais son esprit sera toujours jeune et aguerri, et les enfants qu'il dirige et qu'il instruit verront bien sa chevelure s'argenter, mais ils auront sous les yeux le spectacle consolant que le travail intelligent et mesuré ne démolit personne, qu'au contraire, il vivifie le cœur, fortifie l'intelligence et ennoblit l'esprit.

La préparation des classes devient de plus en plus obligatoire, si le maître désire que ses leçons soient données avec clarté. La précision et la lucidité de langage sont deux conditions essentielles de succès dans l'enseignement de toute matière quelque élémentaire qu'elle soit. On a justement défini la clarté: "La transparence du langage qui laisse voir les idées sous les mots." Or, rien n'y est plus opposé que l'impropriété des termes, la prolixité et la volubilité. L'impropriété obscurcit ou fausse les idées; la prolixité éparpille l'attention des élèves et les empêche de discerner l'essentiel de l'accessoire; la volubilité ne leur permet pas de suivre la pensée du maître. Il faut que la parole mesurée du professeur laisse, en quelque sorte, tomber la vérité, comme goutte à goutte, dans l'esprit des élèves pour qu'elle soit absorbée à petites doses, et enfin assimilée complètement. Voilà, à n'en pas douter, une preuve irréfutable de la nécessité de préparer avec soin ses cours, si le professeur veut être en état d'exposer son enseignement avec clarté.

Bien que l'enseignement proprement dit du catéchisme soit du ressort du chapelain de nos écoles, il arrive assez souvent que, dans les banlieues, à la campagne et même ici, le maître doit lui-même collaborer à cette instruction, puisqu'il est responsable de la formation morale et chrétienne des enfants qu'il a sous sa juridiction. Or, comment voulez-vous qu'il explique à ses élèves les éléments ou les vérités fondamentales de la doctrine chrétienne, s'il ne s'y prépare pas lui-même. Ses connaissances, en matière religieuse, quelque étendues qu'elles soient, ne lui permettront pas d'aborder, sans étude préalable, les dogmes fondamentaux de la religion, et de les exposer aux élèves d'une façon claire et accessible à leur jeune intelligence. Comment leur enseignera-t-il, par exemple, le sens de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, etc., et leurs parties essentielles, s'il n'a pas fait, auparavant, les recherches nécessaires à cette explication de façon que la diction soit toujours concise et exempte de détails inutiles qui jetteraient peut-être ses élèves dans le doute et dans l'incertitude.

Considérons maintenant les leçons de calcul mental et d'arithmétique. On sait que cet enseignement doit être à la fois pratique et raisonné, de façon à fortifier l'attention de l'élève, donner au jugement de la rectitude et de la sûreté, et au raisonnement de la justesse et de la vigueur. Cet enseignement n'est efficace qu'en autant qu'il réunit les principes didactiques suivants, c'est-à-dire qu'il soit intuitif, raisonné, pratique, méthodique, gradué, et enfin exposé avec clarté. Or, est-il possible qu'un maître puisse réunir un répertoire de combinaisons arithmétiques suffisamment fourni pour l'exempter de recourir à une préparation minutieuse de son sujet, et qu'il soit toujours prêt à l'exposer sous une forme attrayante et au niveau de l'intelligence de

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'octobre 1913.

l'enfant ? La solution d'un problème doit être prévue, si l'on veut éviter les tâtonnements et les obscurités au moment de la correction. Et le calcul mental qui est censé être la base du calcul écrit, comment le maître parviendra-t-il à grouper dans un ordre parfait les multiples exercices qu'il doit faire exécuter à l'enfant, et qui sont d'une nécessité absolue pour former son jugement et lui apprendre à raisonner ? Il est clair que cet enseignement surtout exige une grande préparation si l'on veut provoquer chez les élèves un intérêt toujours croissant.

D'autres leçons orales qui apparaissent moins souvent au programme ne sauraient être données efficacement sans préparation : telles sont les leçons de choses, les leçons d'hygiène, de bienséances, et les connaissances scientifiques usuelles.

Edmond Gabriel, dans son Manuel de Pédagogie, parlant de la préparation des leçons dit : « Une leçon qui n'est pas préparée est ordinairement mal donnée. Elle n'a guère d'attrait pour le maître, qui alors s'abandonne à la routine, ni d'intérêt pour les élèves qui cherchent leur plaisir dans la dissipation. S'agit-il d'une classe à plusieurs cours, que les inconvénients sont encore plus graves. Si tout n'y est pas prévu, l'indécision du maître fait perdre le temps aux élèves, et du découragement naît bientôt le désordre. Le livre du maître ne supplée pas à la préparation de la classe. Et ce n'est pas au moment de les donner que le maître avisé prépare ses leçons. La classe est pour lui l'occupation, la préoccupation continuelle ! Il la prépare à peu près constamment.

Il résulte de ce qui précède que le maître peut difficilement se soustraire à l'obligation qui lui incombe de bien préparer ses classes, s'il veut trouver dans l'enseignement autre chose que des déboires et des déceptions. On a dit avec raison que l'instituteur est un véritable apôtre. L'enseignement devient alors pour lui une sorte d'apostolat qui n'est que le synonyme d'abnégation et de dévouement. L'homme de bien est souvent exposé à plus d'une épreuve dans la vie, mais il ne désarme jamais, et son zèle semble se multiplier au fur et à mesure que les difficultés s'accumulent sur sa route. Il faut donc que le maître tienne compte des obstacles sans nombre qui surgissent de nos jours, surtout dans les villes, et qui semblent détourner l'enfant de ses devoirs et parfois peuvent compromettre sérieusement ses études. Quelle n'est pas sur l'enfant l'action magique des attractions toujours nouvelles que suscite l'industrie humaine ? Pour paralyser l'effet délétère, par exemple, de ces chères vues animées qui absorbent tant la pensée de l'enfant, il faut que le maître redouble de zèle et de dévouement.

En effet, ces scènes d'aventures de toutes sortes exhibées à la jeunesse, (et tout ce qui est de nature à surchauffer l'imagination), sont pour le moins fallacieuses, et il semble que l'instituteur doit grandir davantage avec sa tâche, afin d'enrayer cette soif de sensation, qui cause, chez nos écoliers mêmes, tant de perturbation. Or, où le maître, prévenu contre de telles licences, trouvera-t-il l'arme sûre pour les combattre, ou au moins pour en amortir les tristes effets ? C'est à l'attention constante et de plus en plus suivie qu'il donnera à la préparation de ses classes. L'intuition qu'il a de tout ce qui peut nuire à l'avancement de ses élèves lui fera trouver les arguments nécessaires à cet effet. L'œuvre du maître ne se limite pas à la classe, car il réalise toujours que les enfants qui lui sont confiés doivent recevoir une formation telle, qu'ils puissent, au sortir de l'école, prendre place dignement dans la société, et travailler eux aussi, à son embellissement. Pour cela, le maître donnera souvent des courtes leçons soigneusement préparées où les principes de morale, d'honneur, de droiture, de justice et de bonne conduite figureront largement, et serviront pour ainsi dire de base à son enseignement. D'autre part, il mettra sous les yeux des enfants des scènes où ils constateront les déplorables effets de la légèreté ou d'une conduite irréliégère. (à suivre.)



## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

La préparation du devoir se fera par une conversation avec les élèves devant l'image. Au moyen des questions, le maître fait découvrir aux élèves tout ce qu'ils peuvent voir dans l'image. On arrive ainsi, et c'est là le but, à ce que les élèves expriment par la parole d'abord, par l'écriture ensuite, ce que l'artiste a exprimé par le dessin.

Maitre.—Considérez bien cette image, mes enfants, et tâchez d'entendre ce qu'elle vous dit aux yeux.

(Laisser quelques instants aux élèves pour observer, pour écouter l'image)

M.—Voyons, quelles personnes voyez-vous dans cette image ?

Elève.—M., je vois deux enfants, un petit garçon et une petite fille.

M.—Oui; donnez-leur donc des noms pour que nous puissions en parler plus facilement.

Elève.—M., on pourrait appeler le petit garçon *Georges* et la petite fille *Lucette*.

M.—C'est bien; maintenant dans quel lieu sont-ils ?

E.—Ils sont dans la chambre.

M.—Cette chambre a-t-elle l'air agréable ?

E.—Oui, M., sur la fenêtre on voit de jolies fleurs, puis un petit oiseau dans une cage.

M.—La fenêtre est-elle ouverte ou fermée ?

E.—Elle est ouverte.

M.—Et alors, quelles bonnes choses entrent dans la chambre ?

E.—L'air pur, la lumière, la bonne odeur des champs.

M.—C'est bien cela. Toutes ces choses sont excellentes pour la santé et pour rendre gai un logis. Voyez-vous encore quelque chose dans la chambre ?

E.—Oui, M., on voit une image accrochée au mur; elle représente des enfants qui dansent une ronde en se donnant la main.

M.—Entendez-vous les enfants ?

(Les élèves restent surpris de la question....)

Mais oui, j'ai bien dit *entendez-vous* ? Est-ce qu'une image ne parle pas aux yeux ?

E.—M., je crois que les enfants chantent pour danser en mesure.

M.—C'est cela, alors ils dansent une ronde en chantant. C'est une image agréable pour la chambre des enfants.

Entre cette image et la fenêtre, que voyez-vous ?

E.—Le grand rideau qui est tiré pour laisser entrer la lumière.

M.—Oui. Et sous l'image ?

E.—On voit un peu la petite armoire où les enfants serrent leur *butin*.



M.—Comment dites-vous ? *leur butin* . . . . Ce n'est pas le bon terme pour désigner ce que vous voulez dire. Dans votre idée vous voulez dire tous les objets qui servent aux enfants pour leurs jeux ou leurs autres occupations d'enfants, tout ce qui leur appartient, n'est-ce pas ?

R.—Oui, monsieur.

M.—Alors il faudrait dire mieux *pour serrer leurs petites affaires*. Le vrai sens de *butin* est celui-ci : tout ce que l'on ramasse peu à peu, ça et là,

par un travail constant est du butin; de là le verbe *butiner*. Toute chose peut être du butin selon la manière dont elle a été acquise.

Maintenant, que font les enfants? regardez Georges d'abord.

E.—M., il est assis à son pupitre, il écrit sur son ardoise; on voit son sac d'école posé à terre près du pupitre; je crois qu'il fait son devoir.

M.—Oui; c'est bien cela. Et Lucette?

E.—M., elle est assise sur un petit banc; elle paraît très occupée à raccommo-der la robe de sa poupée.

M.—Mais est-ce qu'elle n'a pas plusieurs poupées? Comptez-les bien.

E.—Elle en a cinq; il y en a deux en toilette, on les voit assises au pied de la chaise de Georges; mais il y en a encore trois dont la toilette n'est pas finie, et il y a encore beaucoup d'ouvrage pour Lucette, la petite mère de famille.

M.—N'y a-t-il pas encore un personnage dont nous n'avons pas parlé?

E.—Oui, M. c'est le petit chien qui est assis devant sa petite maîtresse, il paraît s'intéresser à ce qu'elle fait.

M.—C'est très bien. A présent pensez-vous que c'est pour les enfants le temps de la récréation?

E.—Non, M., le titre, en bas de l'image, dit qu'ils sont au travail.

M.—Bien répondu. Autour de ce titre que voyez-vous?

E.—Des *lettres* et des *ciseaux* entremêlés.

M.—Est-ce que vous trouvez du rapport entre ces choses et l'image?

E.—Oui, M., les *lettres* se rapportent au travail de Georges qui étudie, et les *ciseaux* représentent le travail de Lucette qui taille et coud pour sa petite famille.

M.—Eh bien! mes enfants, voilà une image qui nous a dit bien des choses. Est-ce que vous ne vous sentez pas capables de faire une petite rédaction de tout cela...? Oui, n'est-ce pas? Alors ce sera le sujet de votre devoir et avec le canevas que vous allez écrire, le travail sera facilité.

CANEVAS.—La fenêtre... ce qu'elle laisse entrer... ce qui réjouit la vue—les ornements simples de la chambre—l'occupation de Georges—celle de Lucette—du petit chien—les poupées—Réflexions sur la jolie image et sur la bonne idée dans le choix des ornements qui encadrent le titre.

—Voici à peu près ce que les élèves pourraient produire avec plus ou moins de succès.

Le rideau de la fenêtre est tiré; le châssis est ouvert, et le grand air pur et la belle lumière du dehors pénètrent dans la chambre pour y apporter la santé et la joie. Une branche d'arbuste grimpant et des pots de belles fleurs ornent la tablette de la fenêtre, et un joli petit serin chante dans sa cage pour réjouir les oreilles de Georges et de Lucette, deux charmants enfants qui occupent la chambre. Une riante image orne le mur au-dessus

de la petite armoire; elle représente des enfants qui chantent en dansant une ronde joyeuse.

Le petit Georges est au travail; il est assis à son pupitre et fait avec attention son devoir sur son ardoise; son sac d'école est posé avec soin au pied du pupitre. Pendant ce temps, Lucette est bien occupée: elle a une nombreuse famille de poupées; deux sont déjà en toilette et assises bien sages au pied de la chaise de Georges; mais il y en a encore trois; une d'entre elles a déchiré sa robe, et Lucette, assise sur son petit banc, a l'air de s'appliquer à faire une reprise invisible. Son petit chien Fido semble s'intéresser aussi à l'ouvrage, et il attend patiemment que l'heure du travail soit écoulée pour reprendre le jeu avec les enfants.

C'est un tableau charmant que l'artiste a intitulé "au travail". Et il a eu l'heureuse idée de placer son titre sur un fond orné de ciseaux et de lettres entremêlés qui symbolisent bien le travail d'étude que fait Georges et la couture de Lucette.

—Il ne faut pas s'attendre, de la part des enfants, à des pages de littérature; mais tous peuvent arriver, avec la pratique, à écrire une suite de phrases correctes, mises en ordre et exprimant bien les pensées de l'élève sur un sujet qu'il a compris.

H. NANSOT

*Insp. d'écoles.*

## LEÇON D'ANGLAIS

### D'APRÈS LA METHODE NATURELLE

How many persons are there in the picture? There are two persons.  
How many animals are there in the picture? There is one animal in the picture.

Who are the persons? They are a woman and her little son.

How do you know that the boy is the woman's son?

I don't know it.

If you don't know that the boy is the woman's son why do you say that he his? I say that he is because I suppose he is.

Why do you suppose the boy to be the woman's son? I suppose him to be the woman's son because she is getting him ready for school.

What is she actually doing? She is tying the boy's necktie into a bow.

What is a bow? It is an ornamental knot on a necktie.

Is that your only reason for saying that she is getting the boy ready for school? Might she not be getting him ready for church?

No it is not my only reason and she is not getting him ready for church.



Why do you say she is not getting him ready for church? I say that she is not getting him ready for church, because a boy does not generally go to church with an apple in his right hand and a slate and a book under his left arm.

What part of the day is it? Is it the forenoon or the afternoon? Is it the forenoon I think.

Why do you think it is the forenoon? I think it is the forenoon, because the boy has a book and a slate.

If it were the afternoon would the boy not have a slate and a book? No, if it were the afternoon, the boy would not have a slate and a book.

Why, if it were the afternoon, would the boy not have a slate and a book as well as in the forenoon? If it were the afternoon, the boy's slate and book would be at school, because a boy rarely bring his books home at midday.

What o'clock is it do you think? I don't really know but I suppose it is about half past eight.

Why do you think it is about half past eight? I think it is about half-past eight, because that is the hour at which boys generally go to school.

Describe the position of the boy's head. It is tilted slightly backward.

At what is he looking? He is looking at his mother.

What is she looking at? She is looking at the bow which she is making.

How old do you suppose the boy to be? I suppose the boy to be between seven and nine years old.

What has he on his head? On his head he has a jockey-cap.

What is a jockey? A jockey is a man who makes a business of riding horses at races.

Does the cap come down over the boy's forehead? No, it does not come down over the boy's forehead.

Is it off the boy's forehead? Yes it is off his forehead.

What part of the boy's head does it cover? It covers the top and the back of the boy's head.

Does it come down low over the back of the boy's head? Yes it comes down low over the back of the boy's head.

What has the boy round his neck? Round his neck he has a collar.

What kind of collar has he on? He has on a linen collar.

Which is it, a high or a low collar? It is a high collar.

What color is the collar? It is white.

Is the collar stiff or soft? It is stiff.

Make a single sentence containing all the information to be found in the five last answers. Round his neck the boy has a high, stiff, white, linen collar.

State what other clothes the boy has on. He has on a white waist, grey trousers, loose at the knees, ribbed stockings and good, strong laced boots.

Describe the boy's posture. He is standing straight up, his heels close together and his head tilted back.

Why is his head tilted back? It is tilted back that his mother may be able to knot his necktie into a bow.

What is the boy holding under his left arm with his left hand? He is holding a slate and a book under his left arm with his left hand.

Where is the book? It is pressed against the slate.

Which is on the outside, the book or the slate? The book is on the outside.

Which is on the inside, the slate or the book? The slate is on the inside.

Besides the slate and the book what else is the boy holding in his left hand? Besides the book and the slate he is holding a slate pencil in his left hand.

Hanging to the lower end of the slate what is there? Hanging to the lower end of the slate there is a sponge.

By what is the sponge hanging to the slate? It is hanging by a piece of string.

How is the string fastened to the slate? It is passed through a hole in the frame of the slate.

Where is the other end of the string. It is tied to the slate pencil in the boy's hand.

Why does not the boy let the pencil hang down like the sponge? He does not let the pencil hang down because it might strike against something hard and be broken.

When the string was passed through the hole in the frame was the other end immediately tied to the pencil? When it was passed through the hole the other end was not immediately tied to the pencil.

What was done? The end was passed over the frame and through the hole a second time, making a loop at the frame before the end was tied to the pencil.

Why was this loop made? The loop was made to prevent the string from slipping backward and forward.

What is the sponge to be used for? It is to be used for cleaning the slate. Or It is used for rubbing out what the boy writes on his slate.

For what is the pencil to be used? It is to be used for writing on the slate.

Of what are slate pencils made? They are made of soft slate.

What has the boy in his right hand? He has an apple in his right hand.

Is it a big apple or a little one? It is a big one.

What do you suppose is the boy saying to himself? I don't know, probably, "mother is taking a long time and I'll be late".

Is the woman old or young? She is young.

How old, do you think, is she? She is not far from thirty years old.

What is the expression of her face? It is a motherly expression

What is the look on her face? It is a look of fondness for the little boy.

What has the woman on? She has on a print dress.

What is print? It is cotton cloth with a pattern printed on it.

Of what color is the dress? It is gray and white.

What else has the woman on? She has on an apron.

The apron is what color? It is white.

How is the apron fastened? It is fastened by apron strings.

How are the strings tied? They are tied in a bow.

Where are they tied? They are tied at the woman's waist at the back.

Is the woman's dress open or closed at the throat? It is slightly open.

Are the sleeves of the woman's dress down to her wrists? No, she has turned them up to her elbows.

Describe the dog. The dog is small and angular. Its body and nose, the tip excepted are white, its ears and the tip of the nose black and its tail short.

Describe its posture. It is sitting up, its head erect and the front of its body supported by its forepaws.

What is doing? It is watching the making of the bow.

What will it do when the bow is made? I suppose it will follow the boy at least a part of the way to school.

If it was a real dog what do you think would its tail be doing? If it were a real dog I suppose its tail would be wagging from side to side.

Why would it wag its tail? It would wag its tail with pleasure at the thought of going out and with impatience to be off.

J. AHERN.

## Le tableau-catéchisme

PAR UN OBLAT DE MARIE IMMACULEE.

### L'ENSEIGNEMENT DU CATECHISME AUX JEUNES ENFANTS.

#### NOUVELLE METHODE INTUITIVE

Le TABLEAU-CATECHISME est spécialement destiné à instruire les petits enfants. Il peut aider à graver dans leur esprit les principales vérités de la religion.

Ce tableau est divisé en sept parties: le ciel, le purgatoire, les limbes, l'enfer, la terre, un espace entre le ciel et la terre, le jugement.

Dans le ciel, le grand cercle représente un seul Dieu, et les trois angles du triangle tracé dans ce grand cercle, représentent les trois personnes de la Sainte-Trinité: le Père, le Fils et le S.-Esprit.

Dieu a créé le ciel et la terre, le monde visible et invisible.

Tous les petits cercles représentent les âmes. Les petits cercles tout blancs représentent les âmes toutes saintes, comme celles qui sont au ciel. Les cercles tachés représentent les âmes souillées du péché véniel ou ayant des peines temporelles à expier. Les cercles noirs avec centre blancs représentent les âmes souillées du péché originel seul, comme celles qui sont dans les limbes. Les cercles tout noirs représentent les âmes qui sont souillées du péché mortel actuel, comme celles qui sont en enfer.

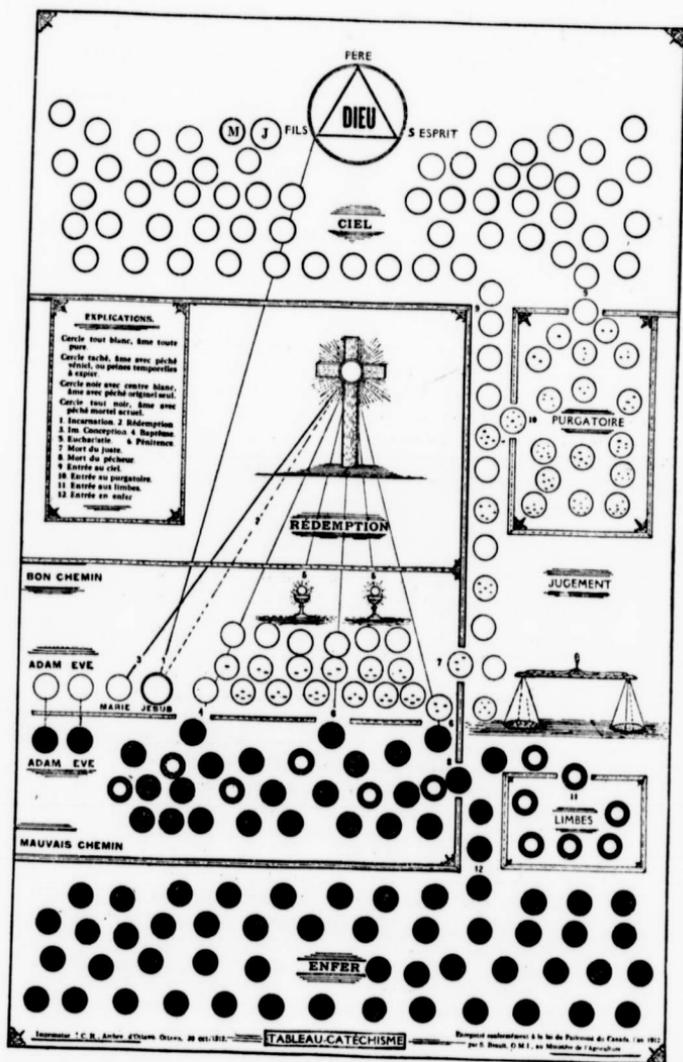
Ces diverses âmes se trouvent aussi sur la terre, les unes dans le bon, les autres dans le mauvais chemin.

Le premier homme et la première femme que Dieu a créés sont Adam et Eve, nos premiers parents. Dieu les a placés sur la terre et leur a donné la grâce qui les rendait saints. Adam et Eve sont représentés par les deux premiers cercles blancs tracés sur le tableau dans le bon chemin.

Mais Adam et Eve ont commis un grand péché et ils ont perdu la grâce sanctifiante. C'est pourquoi ils sont aussi représentés par les deux premiers cercles tout noirs dans le mauvais chemin.

Par la faute de nos premiers parents, tous les petits enfants, excepté Jésus et Marie, commencent leur vie dans l'état du péché originel.

Un Sauveur a été promis au monde après le péché de nos premiers parents.



Ce Sauveur est le Fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte-Trinité, qui est descendu du ciel et qui s'est fait homme en prenant un corps et une âme semblable aux nôtres (1), et qui nous a rachetés en mourant sur une croix (2). Par sa mort, il a expié nos péchés, il nous en a mérité le pardon. Il nous a aussi mérité la grâce sanctifiante et toutes les autres grâces nécessaires au salut, puis le ciel lui-même.

Toutes les grâces accordées aux hommes après le péché de nos premiers parents, soit par les sacrements, ont été méritées par les souffrances et la mort de Jésus-Christ. C'est ce que signifient dans le TABLEAU-CATECHISME, les rayons qui descendent de la croix sur les âmes, ou sur les ciboires qui représentent l'eucharistie.

C'est par les mérites de Jésus-Christ que Marie, sa mère, a été immaculée et sanctifiée dès sa conception (3), que le pécheur est purifié et sanctifié dans le baptême (d'eau, de sang ou de désir) (4) que l'âme reçoit une augmentation de grâce par la sainte communion (5), qu'elle obtient autant de fois qu'elle est bien disposée, le pardon des péchés commis après le baptême, par la pénitence (sacrement ou contrition parfaite). (6).

On meurt, ou en état de grâce (7), ou en état de péché mortel (8).

L'âme est jugée aussitôt après cette vie. Si elle est en état de grâce et sans aucune dette envers la justice de Dieu, elle va directement au ciel (1er 9). Si elle est en état de grâce mais encore avec des dettes envers la justice divine, elle va en purgatoire (10). Si elle est souillée du péché originel seulement, elle va dans les limbes (11). Si elle est souillée du péché mortel actuel, elle va en enfer (12).

Nous faisons des vœux pour que, la grâce de Dieu aidant, le "TABLEAU-CATECHISME" facilite aux parents et aux instituteurs et institutrices la tâche de bien préparer les jeunes enfants à la première communion et de les diriger dans la voie qui mène au ciel.

Prix:—10 tableaux (8½ x 6 pouces), 35 cts; 100 tableaux, \$3.00. Franco par la poste. Pour autre format; gravure, environ 6½ par 4½ pouces.

Prix:—10 tableaux, 25 cts; 100 tableaux \$2.00. Franco par la poste.

*Vient de paraître, un tableau de 16 pouces par 24.*

*Adresse: Juniorat du Sacré-Cœur, Ottawa, Canada.*

## Devant la Statue de Madeleine de Verchères

Les Iroquois vaincus dorment dans leur poussière.  
Il ne reste plus rien de cette nation;  
Le fort qu'ils attaquaient a vu crouler ses pierres,  
Mais le temps se souvient des nobles actions.

La force c'est le vrai, le juge c'est l'histoire:  
C'est à nous le passé, c'est nous les défricheurs!  
Nos mères sont debout sur leur socle de gloire!  
C'est nous les fils du sol, c'est nous les travailleurs!

Les hauts faits glorieux émeuvent nos pensées.  
Honorons le passé de ceux qui furent grands!  
Le vieux fort est tombé, les pierres sont usées,  
Mais sur l'airain se grave un nom qu'un peuple apprend.

De Verchères est ce nom, son prénom Madeleine,  
Synonyme d'amour, de force et de fierté;  
Gravons-le dans nos cœurs en sa gloire seraine  
Comme sur cet airain, pour la postérité.

Pour la postérité dont la voix chante et prie,  
Au souvenir de ceux qui luttèrent vaillamment,  
Qui luttèrent en héros pour garder la patrie,  
Dont l'espoir s'élevait jusques au firmament.

O vous, les vieux témoins des âges héroïques,  
Qui donniez votre vie à ce passé fervent,  
Abordez notre plage aux anciennes reliques,  
Et soyez nos témoins, nous sommes vos enfants!

Les Iroquois battus dorment dans leur silence,  
Mais nous, luttons toujours comme ont fait nos grands morts!  
Montrons ce que nous vaut d'être nés de la France,  
Nous serons écoutés lorsque nous serons forts.

Le danger est en nous, l'ennemi c'est nous-mêmes.  
Levons plus haut nos fronts, on nous connaîtra mieux!  
Grandissons en prenant la fierté pour emblème,  
Que notre âme soit libre et nous serons heureux!

Travaillons, méditons, ensemençons nos terres!  
Il n'est plus que l'oiseau qui vive à l'air du temps.  
Nous serons plus vaillants en étant plus prospères,  
Et les morts, nos aïeux, reposeront contents.

La lutte continue, et Madeleine reste.  
Ayons la foi nouvelle en de nouveaux combats!  
Rallions-nous toujours comme au temps de son geste;  
Frères, rallions-nous, ne nous excluons pas!

Et s'il advient plus tard que devant toi l'on nie  
Les droits de notre race à nos petits enfants,  
Dis ce que nous étions en cette colonie,  
En quelle langue alors s'exprimaient nos absents,

Les vieux repasseront au pied de ta statue,  
Ils diront ta mémoire aux petits fils grandis;  
Le fleuve lumineux, devant leur âme émue,  
Reflètera ton buste ainsi qu'au temps jadis,

En empertant l'an mil six cent quatre-vingt-douze  
Où sur un bastion de ton fort tu luttas,  
Contre l'âme iroquoise en sa fureur jalouse,  
Où, pour l'honneur des tiens, alors, tu les battais!

Le fleuve porte au loin ses vagues murmurantes,  
Comme aux jours glorieux qui sauvaient l'avenir;  
Héroïne d'airain, à nos jours souriante;  
Règne sur cette plage, avec ton souvenir!

L.-J. DOUCET.



## DOCUMENTS SCOLAIRES

## Ecole normale de Valleyfield

La onzième séance du Cercle pédagogique a eu lieu vendredi le 10 octobre sous la présidence d'honneur de Sa Grandeur Monseigneur J.-M. Emard. Voici quel fut le programme de cette séance:

- (1) Ouverture: Marche, *T. Fogler*: Mlles Simone Lefebvre, Marguerite Tassé, Cécile Lamarche, Wilhelmine St-Amour, M. Eustelle Pigeon, Diane Laberge.
- (2) Troisième session du "Cercle": Mlle Simone Lefebvre, Présidente.
- (3) Récitation: "Le liseron". *Le P. Delaporte*: Mlle Thérèse Bourbonnais.
- (4) Conférence: "La Rédaction" (a) Valeur éducative au point de vue intellectuel: Mlle Cécile Lamarche, Secrétaire.
- (5) Récital de piano (1ère partie) (a) *Witches Dance*. *E.-A. Mac-Dovel* (b) *Leggiero*. *Sinding*: Mlle Marie-Agnès Sabourin.
- (6) Conférence: "La rédaction" (b) Valeur éducative au point de vue moral: Mlle Hortense Prigent, Vice-Présidente
- (7) Récital de piano (2e partie) (c) *Prélude*. *S. Rachmaninoff* (d) *An den frühling*. *Greig*.
- (8) Conférence: "Composition in the Primary Grade": Mlle Marguerite Smyth, 1ère Conseilère.
- (9) Récital de piano (3e partie) (e) *Rhapsodie Hongroise N° 11*. *Franz Liszt*: Mlle Marie-Agnès Sabourin.
- (10) La feuille d'automne. *Ed. Missa*. Chœur des élèves.
- (11) Conférence par S. G. Monseigneur J.-M. Emard: "Le rôle de la prière dans l'éducation."
- (12) Sortie: *Sénéjade*. *H. Engelmann*: Mlles Simone Lefebvre, Lida Foran, M. Eustelle Pigeon, Parmélia Pilon, W. St-Amour, Diane Laberge.

LA PRÉSIDENTE

### Un congrès pédagogique de langue française au Manitoba

Les 16 et 17 octobre derniers les instituteurs bilingues du Manitoba se sont réunis à Saint-Boniface en congrès pédagogique. Voici le programme suivi à la séance de ce congrès:

*Jeudi, 16 octobre 1913*

10 h. a. m.—Lecture des procès verbaux par le Secrétaire. Adresse de bienvenue par le Président. Enregistrement des noms.

10 h. 30.—"Une leçon pratique d'après la méthode phonique," Rév. Frère Charles, directeur de l'Ecole Saint Norbert.

2 hrs. p. m.—"L'enseignement de la langue maternelle", M. A. Choiselat, instituteur à Marchand, Man.

3 hrs. p. m.—"La meilleure manière de rendre pratique l'enseignement des travaux manuels." Démonstration dans la salle de "Manual Training." Ecole Provencher, Saint-Boniface, par le Rév. Frère Eugène Kuhn, Ecole Provencher.

4 hrs. p. m.—"L'agriculture à l'Ecole". M. Watson, directeur de l'école élémentaire d'agriculture, des jardins scolaires et d'Histoire naturelle à Winnipeg.

8 hrs p. m.—Conférence par M. l'avocat Noël Bernier, "Le Monument La Vérendrye."

Vendredi, 17 octobre 1913

- 9½ hrs. a. m.—“L'Enseignement de l'histoire par les Biographies”. M. Antonio de Margerie.  
 10½ hrs. a. m.—“La Culture physique et les jeux organisés”. M. A. Potvin, premier vice-président honoraire, Inspecteur d'Écoles, St-Boniface.  
 2 hrs. p. m.—“L'enseignement de la musique”. M. P. Chabaliar, de l'École Provencher, Saint-Boniface.  
 3 hrs. p. m.—Remarques par MM. les Inspecteurs.  
 4 hrs. p. m.—Election des Officiers pour l'année académique 1913-14; résolutions, vœux.  
 8 hrs. p. m.—Adresse à Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. Allocution de Monseigneur. Vive la Canadienne. Dieu Sauve le Roi.

## CONVENTIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

### A Québec

Le 23 octobre dernier, la convention organisée par M. l'Inspecteur Vien a eu lieu à Québec, dans l'une des salles de l'École normale Laval. Une soixantaine de commissaires venus des comtés de Montmorency, Lévis et de Québec et de Ville-Montcalm, plusieurs membres du clergé étaient présents à la réunion.

Nous reproduisons de “*L'Action Sociale*” le compte-rendu de la convention de Québec:

“Monseigneur Rouleau ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à M. le Surintendant, aux personnages de marque qui l'accompagnent, et aux commissaires d'écoles qui ont répondu à son appel. Puis, M. l'Inspecteur Vien parle dans le même sens et prie M. de la Bruère de monter à la tribune.

#### LE SURINTENDANT

M. le surintendant prend alors la parole. Dans son discours il traite la question de la loi et des règlements scolaires et aussi des devoirs que les commissaires d'écoles ont à remplir, question bien “actuelle, bien pratique et liée intimement à l'avenir de la province,” dit-il.

M. de la Bruère examine alors dans ses grandes lignes le régime scolaire de la province de Québec et ce en quoi il diffère de ceux des autres provinces de la Confédération. Il insiste ensuite fortement sur les devoirs des commissaires d'écoles qui “représentent les parents comme l'institutrice remplace la mère de famille,” qui ont donc “une charge supérieure à celle de conseiller municipal”, qui doivent “ayant charge d'âmes”, être des “hommes à principes chrétiens, à l'esprit ouvert et juste.” Il détaille ces devoirs qui regardent l'instruction personnelle des commissaires, l'emplacement de l'école; la maison d'école elle-même; son mobilier, le choix et le traitement de l'instituteur ou de l'institutrice, l'enseignement de l'agriculture à l'école pour neutraliser cette désastreuse poussée qui jette nos gens de la campagne dans les villes, et la création de bibliothèques scolaires.

“Votre rôle, dit-il en terminant, est un apostolat, lequel consiste à diriger un triple enseignement: l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays. . . .

“Faites donc votre devoir, Messieurs, en hommes consciencieux, et l'on vous rendra le témoignage que vous avez travaillé pour le plus grand avantage de notre chère province de Québec et du Canada tout entier.”

#### M. L'INSPECTEUR VIEN

M. l'inspecteur Vien, qui prend ensuite la parole, remercie d'abord M. de la Bruère de son intéressante causerie puis il pénètre dans le domaine de l'appréciation des écoles “en général et

de celles de son district en particulier." Les quarante et un ans de sa vie passés dans l'enseignement lui donnent, en effet, la compétence voulue pour développer cette question.

Il parle, lui aussi, de nos "lois scolaires, les plus rationnelles qui aient jamais été faites par des législateurs et qui... mettent au service d'une grande cause toutes les saines énergies et toutes les autorités établies par Dieu pour gouverner la société". Puis il aborde le détail de certains devoirs que les commissaires d'écoles ont à remplir, devoirs qu'il regrette de voir accomplir par certains "avec une nonchalance déconcertante", dont il cite des exemples typiques, devoirs relatifs à la construction, à l'entretien et à la réparation des maisons d'écoles, à leur éclairage comme à leur ventilation, devoirs de l'entretien hygiénique de la cour de l'école, le lavage, le chauffage et le balayage des classes.—Il touche ensuite "le choix judicieux qu'il faut faire dans l'engagement des instituteurs et institutrices" et traite à fond l'importante question du salaire convenable que les commissaires scolaires doivent accorder aux maîtres et maîtresses.

Après avoir "fait connaître quelques-unes des lacunes auxquelles il faut remédier si nous ne voulons pas que nos écoles restent inférieures aux besoins de notre époque", M. Vien continue en démontrant que "pour le cultivateur l'instruction est de nécessité absolue" et il termine son travail en louant le zèle éclairé des "hommes soucieux de la grandeur de leur patrie, archevêques, évêques, prêtres, laïques éminents, qui ont fait tous leurs efforts pour favoriser l'éducation du peuple."(1)

#### L'INSPECTEUR GENERAL

M. C.-J. Magnan, Inspecteur-général, prend ensuite la parole. Afin de mettre ses explications et commentaires à la portée de tous, M. Magnan peint avec fidélité le tableau consolant de la municipalité scolaire progressive, d'une part, et décrit avec non moins de fidélité le rôle anti-patriotique de la commission scolaire apathique ou rétrograde, de l'autre. Il parle aussi de la collaboration du Prêtre et de la Famille à l'œuvre de l'École.

L'Inspecteur général insiste particulièrement sur le recrutement des institutrices et des instituteurs compétents; sur les graves inconvénients de changer trop souvent de maîtres ou de maîtresses; sur le devoir de payer convenablement ceux ou celles qui se dévouent à l'œuvre si importante de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Il signale ensuite les principales causes de l'inefficacité des écoles primaires, parfois. C'est d'abord, il le rappelle de nouveau, le changement trop fréquent des titulaires, l'incompétence d'un certain nombre et particulièrement l'encombrement des classes. Il conseille aux commissaires, lorsque le nombre des élèves d'une classe dépasse quarante, de ne pas hésiter à accorder une assistante à l'institutrice titulaire: ce sera de l'argent placé à un gros intérêt. Mieux classés suivant leur âge et leur capacité, les élèves feront plus de progrès en un an, qu'ils n'en réaliseraient en trois ans dans une classe encombrée.

L'Inspecteur général parle longuement de la "mise en opération du programme d'études" dont les commissaires d'écoles ont charge, et dit l'importance de la promotion méthodique et annuelle des élèves. Il rappelle aux commissaires leurs devoirs sur ce point important et leur donne des conseils simples, clairs et pratiques, et fournit des statistiques démontrant que trop peu d'élèves arrivent à la 4<sup>e</sup> année, la dernière du cours élémentaire.

Parlant des institutrices, M. Magnan recommande aux commissaires de les traiter avec égard, de les aider dans l'accomplissement de leur tâche difficile; de les protéger contre les caprices et les exigences de certains parents, de leur accorder toute la protection dont elles ont besoin. Il serait honteux de mesquiner quand il s'agit de loger l'institutrice, de la conduire à sa pension ou à l'église, si elle en est éloignée.

A propos du traitement des institutrices, l'Inspecteur général parle des primes accordées par le gouvernement aux municipalités scolaires qui paient un minimum de \$100, \$125 et \$150. Chiffres en mains, M. Magnan, démontre que dans bien des cas des commissions scolaires ont reçu plus du

(1) Dans une prochaine livraison, nous publierons en entier le discours de M. l'inspecteur Vien.

gouvernement que ce qu'elles avaient déboursé pour l'augmentation des salaires. Il attire l'attention des commissaires sur ce point important: en refusant de porter le minimum des salaires à \$150., certaines municipalités "perdent de l'argent." Il cite des cas typiques: une municipalité qui avait augmenté le traitement d'une institutrice de dix piastres pour atteindre le modeste minimum de cent piastres, a reçu \$129; une autre a reçu \$258.37 après avoir déboursé \$115 pour augmentation de salaires. M. Magnan fournit les noms de plusieurs de ces municipalités.

M. Magnan, en terminant, fait un chaleureux appel au patriotisme et à l'esprit public des commissaires d'écoles, "les véritables ministres de l'instruction publique." Il leur répète les excellents conseils de l'honorable M. de la Bruère, qui donne à tous l'exemple par son dévouement actif à la cause de l'Éducation. Et il termine en développant une idée émise par le Surintendant au sujet de l'école rurale, dont il indique le rôle vraiment national.

#### LE SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

Le Secrétaire provincial, l'honorable M. Décarie, prenant ensuite la parole insiste sur les devoirs des commissaires d'écoles, et aussi sur l'importance qu'il y a pour les parents de bien faire instruire leurs enfants. M. le ministre fut très applaudi.

M. l'inspecteur Vien remercie M. le ministre et toutes les personnes présentes d'avoir bien voulu assister à cette convention et termine en invitant Mgr Gosselin, curé de Lévis, à dire quelques mots. Mgr Gosselin prononce une courte allocution, puis la conférence s'ajourne."

### A Longueuil

Plus de 150 commissaires d'écoles et une trentaine de membres du clergé assistaient à la convention de Longueuil qui fut très enthousiastes. "*Le Devoir*" du 27 octobre a publié un compte-rendu assez complet de la convention; nous le reproduisons presque en entier:

Le congrès des commissaires d'écoles du district d'inspection de M. Hébert, qui s'est ouvert ici ce matin, a obtenu un gros succès. Commissaires, prêtres, éducateurs et amis de l'éducation s'y sont rendus fort nombreux.

Mgr Bruchési honorait de sa présence cette réunion, que présidait M. Hébert, et Sa Grandeur a demandé de la façon la plus pressante, que les plus minimes traitements fussent d'au moins \$200 dans son diocèse. Il a félicité MM. de la Bruère et Magnan, qui venaient de prononcer d'importants discours dont vous trouverez ci-dessous le résumé, et déclaré que ce sont de véritables amis de l'éducation, qui travaillent et se dévouent, quand d'autres dénigrent et ne font rien. Il a dit sa joie de voir se multiplier ces congrès de commissaires et insisté sur certains des conseils donnés par MM. de la Bruère et Magnan, déclarant qu'il avait eu plus d'une fois l'occasion de dire les mêmes choses dans ses tournées pastorales. Il a déclaré que M. de la Bruère s'était toujours trouvé d'accord avec l'épiscopat et termine en invitant les commissaires à entrer dans le mouvement des retraites fermées.

C'est M. Hébert qui a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a été suivi de M. Desaulniers, député du comté, qui a été fort aimable, puis M. le Surintendant a pris la parole.

#### LE SURINTENDANT

M. Boucher de la Bruère très actif malgré ses soixante-dix-sept ans, prononce un important discours, écouté avec une très vive attention. Il y expose avec une grande clarté les lignes maîtresses de notre loi sur l'instruction publique et les principaux règlements du Conseil de l'Instruction publique. Il montre l'importance du rôle attribué à la municipalité scolaire et donc aux commissaires qui l'administrent.

Il brosse à larges traits le régime scolaire de la province de Québec et montre en quoi il diffère de ceux des autres provinces de la Confédération. Il insiste sur les devoirs des commissaires d'é-

coles qui "représentent les parents comme l'institutrice remplace la mère de famille," qui ont donc "une charge supérieure à celle de conseiller municipal", qui doivent "ayant charge d'âmes," être des "hommes à principes chrétiens, à l'esprit ouvert et juste."

#### LE CHOIX DES MAITRES

Après avoir montré tout le soin avec lequel doit être fait le choix des commissaires et le souci que ceux-ci doivent avoir de l'école, de sa bonne administration, le Surintendant recommande particulièrement le choix d'instituteurs et d'institutrices compétents; "et n'attendez pas trop tard pour accomplir ce grand devoir," ajoute-t-il.

En premier lieu, dit-il encore, il importe aux progrès des élèves que vous engagiez de nouveau des titulaires qui donnent entière satisfaction dans l'arrondissement où ils enseignent. Le changement trop fréquent de maître ou de maîtresse est une des principales causes de l'inefficacité de l'école.

En second lieu, les services d'un bon maître ou d'une bonne maîtresse doivent être payés généreusement. Par conséquent, augmentez sans hésiter les traitements, car vous ne sauriez dépenser plus judicieusement l'argent des contribuables.

D'ailleurs, les primes spéciales que le gouvernement accorde aux municipalités qui paient un minimum de cent cinquante piastres à toutes les institutrices, y compris les assistantes ou sous-maîtresses, dédommagent amplement dans bien des cas, les municipalités qui s'imposent des sacrifices pour payer convenablement les titulaires de leurs écoles.

#### LE RÔLE DES COMMISSAIRES

"Votre rôle, dit en terminant M. le Surintendant, est un apostolat qui consiste à diriger un triple enseignement: l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour du pays.

"Faites donc votre devoir, Messieurs, en hommes consciencieux, et l'on vous rendra le témoignage que vous avez travaillé pour le plus grand avantage de notre chère province de Québec et du Canada tout entier."

#### L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

M. C.-J. Magnan se dit d'abord heureux de se trouver de nouveau en présence d'un groupe d'hommes sérieux, de véritables patriotes réunis dans une pensée commune, celle de promouvoir de plus en plus et de mieux en mieux la grande cause de l'éducation de la jeunesse, cause éminemment nationale. "De quel spectacle réconfortant ne sommes-nous pas témoins depuis treize mois, M. le Surintendant et moi, s'écrie l'orateur. Onze fois, depuis le 2 septembre 1912, le cri: "Pour l'École Primaire" a été jeté aux échos de vingt-cinq comtés de cette province et chaque fois un grand nombre, parfois des centaines de commissaires d'écoles, et plusieurs des membres du clergé ont répondu présents! à l'appel qui leur avait été fait. Les évêques, des ministres et d'autres personnages considérables ont honoré les réunions du genre de celle-ci de leur présence. Voilà une fière et éloquente réponse aux ennemis du Canada français et catholique qui cherchent à créer la malhonnête légende que la province de Québec est hostile au progrès scolaire."

#### SOUVENIRS HISTORIQUES

M. Magnan rappelle avec à propos que dès les premiers temps du pays, l'instruction fut en honneur dans toutes les campagnes dont Montréal est le centre. "Non loin d'ici, à Boucherville, l'illustre et vénérable Sœur Marguerite Bourgeoise donna les premières leçons de l'instruction primaire dès 1668. Sous M. de Vaudreuil, des maîtres d'écoles enseignaient dans plusieurs paroisses. C'est encore ici que furent établies le plus grand nombre d'écoles dites de Fabriques, de 1824 à 1846; Saint-Antoine, Verchères, Varennes, Boucherville, Chambly, Longueuil, Saint-Eustache et plusieurs autres paroisses du district de Montréal possédaient de ces écoles avant l'établissement

du système actuel, qui remonte à 1846. N'est-ce pas encore ici, à Longueuil, qu'en 1843 fut fondée par le grand évêque Bourget cette communauté si prospère des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie? N'est-ce pas encore ici, dans cette fertile région de Montréal, que deux laïques distingués, deux hommes de bien, deux vrais patriotes, se dévouèrent jusqu'au sacrifice à la cause sacrée de l'éducation populaire: j'ai nommé le docteur Labrie, de Saint-Eustache, et le Dr Meilleur, de l'Assomption.

Ah! il fait bon, en un pareil milieu, rappeler de pareils souvenirs. Messieurs, nous qui devons livrer les mêmes batailles que nos devanciers ont livrées jadis; nous qui voulons maintenir l'honneur du nom français et catholique au Canada, souvenons-nous de ces grands amis et protecteurs de l'éducation et suivons l'exemple qu'il nous ont laissé."

Ici l'Inspecteur général souligne en termes délicats le bel exemple de dévouement actif donné par l'honorable M. de la Bruère depuis l'inauguration des congrès des commissaires d'écoles. "Non loin d'ici, Pierre Boucher, votre très illustre ancêtre, M. le Surintendant, traça de sa main vigoureuse les limites de la belle et historique paroisse de Boucherville, qu'il fonda dans un but éminemment chrétien et dont il défricha le sol de ses propres mains.

"En collaborant à l'œuvre paroissiale, le vaillant guerrier, l'illustre gouverneur que fut Pierre Boucher, ne eut pas déroger à sa dignité. Loin de là, ce grand Canadien ajouta un titre de noblesse à tous ceux qu'il avait si vaillamment mérités au cours de sa longue et laborieuse carrière. En collaborant personnellement à l'œuvre scolaire des municipalités, vous imitez généreusement votre aïeul, M. le Surintendant, et donnez à vos concitoyens un exemple salubre."

#### LE BUT DES CONGRES DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES

M. Magnan dit que, fort de tous ces exemples, la tâche à remplir lui paraîtra moins lourde et il entre dans le vif de son sujet.

"Nous sommes réunis, Messieurs, pour étudier non seulement l'étendue de nos devoirs comme officiers de l'Instruction publique, devoirs que M. le Surintendant vous a exposés d'une façon claire et complète, mais aussi pour aviser aux moyens à prendre afin de mieux remplir ces devoirs. Pour cela il importe de s'enquérir sérieusement de l'état actuel de nos écoles primaires, et des résultats que l'on en obtient."

M. Magnan pose tout d'abord cette question à l'auditoire: "Nous, commissaires d'écoles, nous intéressons-nous aux écoles placées sous notre contrôle comme nous devrions le faire? Aux réunions de la commission, ne sommes-nous pas absents plus qu'à notre tour? Et quand nous y assistons, n'est-ce pas parfois pour faire de l'embarras et nous opposer aux mesures progressives?"

#### DEFAUTS ET LACUNES

L'Inspecteur général énumère les défauts et les lacunes qui paralysent l'effort de la petite école, défauts et lacunes qui ont souvent pour cause l'apathie ou un faux esprit d'économie. Parmi les défauts, notons le changement trop fréquent des institutrices, l'encombrement des classes et l'absence de promotion annuelle régulière des élèves, dans bien des cas.

M. Magnan donne des statistiques à l'appui: le district de M. l'inspecteur Hébert compte 52 municipalités scolaires renfermant 161 écoles sous contrôle et 20 indépendantes. Les écoles sous contrôle sont fréquentées par 8,215 élèves et les écoles indépendantes par 2,835. La présence moyenne en classe est de 80 p. c. dans les écoles sous contrôle et 89 p. c. dans les écoles indépendantes, pourcentage satisfaisant si l'on considère que 1,392 enfants de 5 à 7 ans fréquentent les écoles sous contrôle.

Mais ce qui est moins satisfaisant, c'est le petit nombre d'élèves qui atteignent la "quatrième année," la dernière du cours élémentaire et le nombre infime de ceux qui parviennent au cours intermédiaire (5e et 6e années) et au cours supérieur (7e et 8e années).

Voici comment sont classés, pour 1912-13 les 8,215 élèves du district de M. l'inspecteur Hébert, renfermant les comtés de Chambly, Richelieu, Verchères et trois paroisses du comté

d'Yamaska (élèves des écoles sous contrôle): 1ère année, 3,840; 2e année, 2,005; 3e année, 1,350; 4e année, 623; 5e année, 282; 6e année, 82, 7e année, 33; 8e année, aucun. Ainsi, sur un total de 8,215 élèves, 1,020 seulement ont atteint ou dépassé la 4e année; normalement, ce chiffre devrait être doublé. Quand on considère que sur les 8,215 élèves fréquentant les écoles sous contrôle du district de M. Hébert, 6,303 ont de 7 à 14 ans, l'on est surpris qu'un millier seulement ait atteint ou dépassé (en très petit nombre) la 4e année.

Les écoles indépendantes du même district donnent des résultats supérieurs. Les 2,529 élèves qui les fréquentaient en 1912-13 étaient classés comme suit, d'après M. l'inspecteur Hébert: 1ère année, 1,053; 2e année, 572; 3e année, 418; 4e année, 336; 5e année, 218; 6e année, 148; 7e année, 66; 8e année, 24. Ainsi, plus du quart des élèves des écoles indépendantes atteignent et dépassent parfois la 4e année; tandis que dans les écoles sous contrôle, cette catégorie d'élèves ne forme que le huitième.

#### LE POINT CAPITAL

"RENDRE PLUS EFFICACES NOS ECOLES PUBLIQUES, voilà ce qui doit nous préoccuper, messieurs," s'écrie l'Inspecteur général. "Il faut agir sans retard afin que la masse des élèves parcoure en entier le premier cycle primaire, et qu'une proportion sérieuse de ces élèves se rende au cours moyen et au cours supérieur. Dans ce vaste district, messieurs les commissaires, il n'y a que 459 élèves de 14 à 16 ans et 61 de 16 ans et plus qui fréquentent les écoles sous votre contrôle. Les autres élèves se répartissent comme suit: 1,392 de 5 à 7 ans et 6,303 de 7 à 14 ans. Plus des neuf-dixièmes de vos élèves, messieurs, quittent donc l'école avant l'âge de 14 ans, c'est-à-dire à l'époque où ils sont le plus en mesure de profiter de l'enseignement. Sauf ceux qui prennent la route de l'école spéciale ou du collège,—en bien petit nombre—les autres, la presque totalité, abandonnent la classe insuffisamment préparés."

Une scolarité écourtée, voilà le grand mal dont souffrent nos écoles primaires sous contrôle. Mais le remède?

#### LE REMEDE

Le remède suivant l'Inspecteur général, est d'application facile avec de la bonne volonté.

- 1°. Le choix plus judicieux du personnel enseignant et comme corollaire, traitement plus élevé payé aux institutrices et aux institutrices;
- 2°. Changement moins fréquent des institutrices;
- 3°. Surveillance plus suivie de l'école par les commissaires, et encouragements "*ad hoc*" aux maîtres et aux élèves, afin d'assurer une meilleure mise en opération du programme d'études;
- 4°. Désencombrement des classes.
- 5°. Fréquentation scolaire prolongée.

M. Magnan développe ces cinq points et donne des statistiques à l'appui de sa démonstration. C'est le comté de Verchères qui possède le plus grand nombre de titulaires porteurs d'un brevet modèle ou académique: 5 élémentaires, 32 intermédiaires (modèles) et 2 supérieurs (académiques). Dans les comtés de Chambly, Richelieu et Yamaska, les diplômes élémentaires sont en majorité. Les commissaires doivent rechercher les diplômés supérieurs, même lorsqu'il s'agit des écoles élémentaires. Le diplôme élémentaire, au point de vue professionnel, a peu de valeur.

#### CHANGEMENT TROP FREQUENTS DES TITULAIRES

A propos du changement fréquent des institutrices, l'Inspecteur général donne des chiffres écoutés avec intérêt. Sur un total de 164 institutrices laïques enseignant dans les écoles sous contrôle du district de M. l'inspecteur Hébert, 77 enseignaient pour la première année dans leur école respective en 1912-13. C'est donc près de la moitié du personnel enseignant qui se renouvelle chaque année. De là, dans une large mesure, l'inefficacité de l'école.

## CLASSES TROP NOMBREUSES

M. Magnan insiste aussi sur le désavantage des classes trop nombreuses. Chaque fois que le nombre des élèves dépasse 40, les commissaires devraient se faire un devoir, dans l'intérêt des élèves, de donner un assistant ou une assistante au titulaire. Grâce à cet adjoint, les élèves, mieux classés, feront trois fois plus de progrès.

## LES TRAITEMENTS

Abordant la question des salaires, l'Inspecteur général dit qu'il n'y a plus à marchander. Il faut offrir aux instituteurs et aux institutrices un traitement qui leur permette de "vivre", ce qui est légitime, sinon la carrière de l'enseignement sera désertée en notre province. Heureusement que l'élément congréganiste nous fournit toute une armée de vrais éducateurs. Néanmoins, le nombre de ces instituteurs et de ces institutrices est insuffisant et il nous faut absolument attirer dans l'enseignement tous les laïques sérieusement préparés et possédant les qualités morales requises. Ici, M. Magnan rappelle aux commissaires les primes spéciales accordées par le gouvernement aux municipalités qui paient un minimum de \$100, \$125, ou \$150. D'après les chiffres officiels fournis par l'Inspecteur général, il appert que la plupart des municipalités ont reçu plus qu'elles n'avaient déboursé pour augmentation de salaire. D'autres, pour avoir voulu mesquiner dix ou quinze piastres, ont perdu de cent à cent cinquante piastres. Certaines municipalités ont reçu en avril 1913, des montants assez considérables: Saint-Robert, par exemple, qui avait déboursé \$75 pour augmentation de salaires, a reçu \$194; Sainte-Victoire, \$5 déboursées, \$182 reçues; Sainte-Julie, \$75 déboursées, \$541.04 reçues pour trois primes; Boucherville, paroisse, \$20 déboursées, \$272.12 reçues; Longueuil paroisse, \$90 déboursées, \$320.07 reçues. Ainsi donc, les municipalités qui n'ont pas le bon esprit d'élever les traitements perdent de l'argent.

## FREQUENTATION SCOLAIRE

L'Inspecteur général dit aux commissaires combien il importe de favoriser une meilleure fréquentation scolaire. A ce sujet, il rappelle ce que leur disait le Surintendant dans une circulaire en date du 28 mars dernier. A l'avenir, en vertu d'un amendement fait à la loi de l'Instruction publique, à la dernière session de la Législature, le fonds des écoles publiques ne sera plus distribué proportionnellement au chiffre de la population constaté par le dernier recensement fédéral, mais "proportionnellement au nombre des enfants inscrits aux écoles, tel que constaté par les rapports annuels des commissaires et des syndics d'écoles pour l'année antérieure."

Cette nouvelle loi exige que le rapport de chaque secrétaire-trésorier soit assermenté avant d'être envoyé au Surintendant.

Ainsi, plus le nombre des élèves fréquentant les écoles d'une municipalité sera élevé, plus considérable sera l'octroi du gouvernement. "C'est là, dit M. Magnan, de l'instruction obligatoire de bon aloi."

## LA TACHE DES COMMISSAIRES

L'Inspecteur général attire ensuite spécialement l'attention des commissaires sur les conseils de M. le Surintendant relativement à la visite des classes, visite qui a pour but de contrôler la mise en opération du programme d'études, d'encourager maîtres et élèves, en un mot visite dont dépend le succès des écoles.

Après avoir signalé la désertion des campagnes et le flot envahisseur des émigrants étrangers, M. Magnan termine son discours en montrant le rôle vraiment patriotique que peut jouer l'école rurale si elle est mise sur son pied d'efficacité. "Si nous ne voulons pas, dit-il, que les étrangers qui nous arrivent d'Europe chaque année par centaines de mille, viennent rallumer les foyers

éteints de nos "maisons abandonnées", faisons en sorte que nos enfants séjournent assez longtemps à une bonne école primaire pour y puiser en même temps qu'une instruction suffisante, l'amour du sol natal, le goût de l'agriculture et la fierté nationale."

(*Le Devoir* du 29 octobre): Le Congrès de Longueuil s'est terminé hier soir après avoir entendu de fort intéressantes allocutions de MM. les abbés Perrier, Desrosiers et Baillargé, et une allocution finale de M. C.-J. Magnan, précédée de quelques mots de remerciements de M. l'inspecteur Hébert.

M. l'abbé Perrier, curé de Saint-Lambert, ancien visiteur des écoles de Montréal, a traité avec une compétence particulière des besoins de la classe et des devoirs des parents envers l'école.

(1) M. l'abbé Baillargé a soulevé une couple de questions intéressantes qui ont amené, de la part de M. Magnan, des explications très précises sur le caractère de l'enseignement des écoles normales. M. Magnan a fortement insisté sur la formation religieuse que reçoivent les élèves des écoles normales de filles, dont il était particulièrement question, et sur la compétence professionnelle développée par leurs études. M. l'abbé Desrosiers a pareillement traité du rôle des écoles normales.

Les congressistes se sont dispersés très satisfaits de leur besogne, se promettant de mettre en pratique les indications qu'ils ont reçues.

Il est probable qu'à la suite de ce congrès il en sera tenu un autre dans la région de Montréal, probablement dans le comté de Jacques-Cartier.

## DOCUMENTS OFFICIELS

### BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUEBEC

SESSION DE JUIN 1913

#### I

#### DIPLOMES ACADEMIQUES

#### MONTREAL

*Académie française—Distinction*—Malette, M. Marg.-Aurore; Poupart, Lucienne; Trudel Antoinette; Lamarche, Hélène; Gauthier, Rita; Daigneault, Alice; Coftmier, Wilfrid; Tailion, Joseph; Simard, Anald; Moreau, Gratien; Crenu, Henri; Falaise, Jean-Marie; Courtois, Léda; Martel, M.-Thérèse; Larivière, Sylvia; St-Germain, Gertrude.

*Académie française.—Satisfaisant*—Lebrun, Emery; Fillion, Jos.

*Académie anglaise.—Distinction*—Cuddihy, Thomas-F.; Gibbon, Hilda.

*Académie anglaise.—Satisfaisant*—Gosselin, Jos.-Henri.

*Académie anglaise et française.—Distinction*—Perrier, M.; Dureau, Urgel; Ferron, Omer; Gru, Jean, P.; Gélinas, J.-Bte.; Colibert, Pierre-Marie; St-Cyr, Donat; Corlé, Jacques; Rouleau, Ernest; Toussignant, Adolphe; Despeysee, Marius; Ferragne, Joannes Marius.

*Académie française et anglaise.—Satisfaisant*—Messier, Donat.

*Académie française et modèle anglais.—Distinction*—Desjardins, Blanche-Hélène; Gélinas, Annie.

(1) Nos lecteurs auront l'avantage de lire cette intéressante conférence que nous publions en entier.

## QUEBEC

*Académie français.—Distinction*—Bourgault, M.-Adrienne; Lachance, Jeanne; Masson, Aimée; Beaudry, Eugénie; Monnet, Marie; Richard, Lucie.

*Académie français.—Satisfaisant*—Désaultels, Cécile.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Robillard, Raoul;

## ST-HYACINTHE

*Académie français.—Distinction*—Gérin, Yvonne; Fortin, Marguerite; Gaudet, Ludivine; Dussault, Jeanne; Guertin, Laurentine; Nadeau, Irène; L'Ecuyer, Marguerite.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Charland, Ernestine.

*Académie français et modèle, anglais.—Distinction*—Choquette, Amélia; Dufault, Marguerite.

## FRASERVILLE

*Académie français.—Distinction*—Morin, Alma.

## SHERBROOKE

*Académie français.—Distinction*—Morin, Rachel; Boulanger, Jeannette; Binet, Juliette.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Richard, Rosa,

*Académie français, et modèle anglais.—Distinction*—Duhamel, Germaine; Provost, Gabrielle.

## PERCE

*Académie français.—Satisfaisant*—Duguay, M. Genéreuse.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Duguay, Marguerite, Alias Pearl.

## STE-MARIE

*Académie français.—Distinction*—Faucher, Stanislas; Lessard, Gédéon; Dupuis, Arthur; Brochu, M.-Laure; Drouin, J.-Marius.

*Académie français et anglais.—Distinction*—Rousseau, Julie-Anna.

## JOLIETTE

*Académie français.—Distinction*—Bélaïr, Dorothée.

## ST-FERDINAND

*Académie français.—Distinction*—Samson, Philiberte; Laroche, Juliette.

## HULL

*Académie français et anglais.—Distinction*—Provost, Jeanne; Lapointe, Albertine; Roy, M.-Louise; Roy, Suzanne; Lafond, Germaine.

*Académie français, modèle anglais.—Distinction*—Côté, Laurence; Plouffe, Dorina.

## II

## DIPLOMES MODELES

## MONTREAL

*Modèle français.—Grande distinction—*Joliceur, Marguerite.

*Modèle français.—Distinction—*Bérichon, Marie-Anne; Gagné, Aurore; Mercier, Berthe; Dupré, M.-Rose-Marguerite; Bonetto, Madeleine; Gauthier, Angéline; Groulx, Rose-Alba; Chaumont, M.-Anne; Lauzon, Agnès; Couture, Albina; Brière, M.-Louise; Latour, Yvonne; Lavallée, Bernadette; Ouimet, Cécile; Hurtubise, Hélène; Albert, Yvonne; Gravel, Létitia; Bourdeau, M.-Rose-Irène; Lavoie, M.-Anna-Sara; Basilières, Corinne; Laplante dit Thuot, M.-Rose, alias Rosine; Jarry, Imelda; Jourdenais, Josephine; Guillbault, M.-Ange-Alice; Nepveu, M.-Anne; Tourigny, J.-Donat; Roy, Georgette; Lagacé, Laura; Laviolette, M.-Anna; Giroux, M.-Antoinette, M.; St-Georges, Albertine; Dufresne, Augustine-Elise; Beaudoin, M.-A.-G.-Edwilda; Massé, Eva; Tetreault, Albina; Lasnier, Imelda; St-Jean, M.-Simonne; Plouffe, Sara; St-Michel, Sara; Marceau, Lucille (Pinsonneault); Lanctot, Laure; Dyfe, Domithilde; Dufresne, Antoinette; Pesant, Gertrude; Blais, Miélda; Laurin, Yvonne; Mackay, Ida; Lapierre, Rita; Delorme, Adrienne; Pélangier, Rose-M; Chartrand, Hubertine; Benoit, M.-Albina-Cora; Mireault, B.-M.-Anne; Vermette, Béatrix; Coallier, Irène; Gagné, Blanche; Bernard, Léonie; Perreault, Olive; Beauchamp, Ernest; Desbois, Albert; Robillard, Armand; Sauvageau, Thomas; De Ambrosie Cyr; Brien dit Desrochers, Joseph; Gegard, Ange; Lourmais, Adrien; Langlois, Eugène; James, Eugène; Poissant, Joseph; Renaud, Jos.; Labarre, Hervé; Lapointe, Aquila; Desrochers, Priscillia; Perreault, Dolorès; Beauséjour, Alexina; Latour, Délia; D'Aoust, Béatrice; Albert, Germaine; Mathieu, Hélène; Dansereau, Cécile; Chagnon, Adrienne; Morin, Edesse; Dufour, M.-Anne; Toussignant, Elisée; L'Ecuyer, Philippe; Verdon, J.-Oscar; Roque, Willie; Casavant Rhéa.

*Modèle français.—Satisfaisant.—*Hogue, Ubaline; Robitaille, Germaine; Lemay, Alexandra; Valade, Yvonne; Labelle, Cordélia; Dutrisac, Elisabeth; Turcotte, Eva; Goudreault, Blanche; Hurtubise, Irène; Lacroix, Berthe; Duhamel, Antoinette; Maillé, Léonie; Dulude, Omer; Gauthier, Joseph; Roy, Joseph; Séguin, Emilienne; D'Aoust, Jeanne; Brosseau, Bertha; Longtin, Rina; Verret, Alexina; Deslauriers, Blanche; Leblanc, M.-Anne; Depocas, Jeanne; L'Heureux, Déliane; Lucie; Prairie, Joseph.

*Modèle anglais.—Distinction—*Bodin, Joseph.

*Modèle anglais.—Satisfaisant—*Baker, Henry; Mauvieux, Eugène.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Gingras, Blandine; David, Adrienne; Aubuchon, Viola; Légault, Emile; Duvert, Hector; Marcoux, Laure.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—*Carey, Rose-Helen; Bindley, Florence.

*Modèle anglais et français.—Distinction—*Dowins, Marguerite; O'Dea, John-Bernard;

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*St-Onge, Alphonse.

## QUEBEC

*Modèle français.—Distinction—*Breton, Marie-Louise; Gendreau, Marie-Ange; Roy, Marie Thérèse; Métivier, M.-Adrienne; Mercier, M.-Anne-Bernadette; Maheux, M.-Rose; Morin, Cécile; Lefebvre, Gérardine; Guimont, M. Stella; Filteau, N.-Blanche; Gauvin, Lucienne; Chabot, Bernadette; Renaud, Marguerite; Laliberté, Lucienne; Leclerc, M.-Anne; Côté, Josephine; Dion, Yvonne; Chantal, Germaine; Lemay, M.-Berthe; Bergcron, Germaine; Barrette, M.-A.-Antoinette; Perreault, M.-Anne; Delisle, Blanche; Demers, Germaine; Feeteau, Yvonne; Grégoire, Jeanne; Germain, M.-Louise; Arcand, Aline; Trottier, Laura; Coulombe, Juliette; D'Auteuil, M.-Louise; Berger, Cécilia alias Lydia; LeBreux, M.-Anne; Talbot, Aline; Laberge, Cécile; Bérubé, M.-Yvonne; Dugal, Hermance; Binet, Béatrice; Laverdière, M. Jeanne; Nadeau, Rachel; Ruel, Imelda; Patry, Aldine; Coulombe, Azilda; Roberge, Lucienne; Rioux, Irène; Carrier, M.-Anne; Carrier, Anténia; Côté, Eléna; Morin, Apolline-Georgianna; Noel, Charlotte; Plamondon, Antoi-

nette; Dumas, Alma; Guimont, Anna; Matte, Maria; Sylvain, Albina; Touzin, Anathalie; Dumas, Cédulie; Lebrun, M.-Anne; Coulombe, Elisabeth; Coté, Ida; Coté, Mathilda; Fillion, Laura; Berger, Aline; Couture, M.-Rose; Clerc, M.-Louise.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Houde, M.-Ange; Legendre, Lucie; Turcot, Berthe; Richard, Germaine; Huot, M.-Bl.-Zéphirine; Lebrun, M.-Cath.-Evangéline; Picard, M.-Odile-Imelda; LeHouillier, Emma; Clermont, Rachel; Rochette, M.-Anna; Spénard, M.-Anna; Marois, Léontine; Godin, Alberta; Thibodeau, Jeanne; François, Alma; Belgarde, M.-Ange; Bellingier, Georgiana; Lebel, Jeanne; Proulx, Donald; Douville, Rose; Beaulieu, M.-Yvonne; Moreau, M.-Ange; Caron, Amélia; Lamarre, Lucia; Coulombe, Darie; Pepin, M.-Blanche; Tanguay, Alma; Goulet, Mathilda; Carrier, Yvonne; Leclerc, M.-Blanche; Gosselin, Gratia; Leclerc, Marie; Guay, M.-Louise; Racine, Angéline alias M.-Ange; Boucher, Albertine; Coulombe, Bernadette; Bilodeau, M.-Anne; Rousseau, Claire-Hélène.

*Modèle anglais.—Distinction*—Cameron, Marjorie; Brennan, Grace; Caron, Blanche; Dubuc, Mary-Jane; McManamy, Esther.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant*—Landry, M.-Aurore-Valéda-Cécile; Vallières, Azilda.

*Modèle anglais et français.—Distinction*—Boisseau, Blanche; Askin, Katie.

## TROIS-RIVIERES

*Modèle français.—Distinction*—Carbonneau, Eva; Deschenes, Marie-Anne; Hébert, M.-Anne; Vanasse, Juliette; Lesieur, Elmina; Gervais Antoinette; Leblanc, Julie-Anna; Sauvageau, Aline; Picard, Claudia; Lefebvre, Jeannette; Druitt, Eva; Cloutier, Bernadette.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Montplaisir, Alphon sine; Veillet, Marie; Boisvert, M.-Louise; Boisvert, Angèle; Trudel, Marie.

## NICOLET

*Modèle français.—Distinction*—Dion, Angéline; Laliberté Yvonne; Caillé, Juliette; Saucier-Maria; Villemare, Maria; Dufresne, Alma; Boisvert, Gilbert; Duff, Laura; Bergeron, Rose-Anna; Ouellette, Lucille; Brassard, Germaine; Hébert, Ida; Verrier, Eloise; Adam, M.-Clorinda; Pitt, Lucienne; Béland, Léa; Gélinas, Edouardina.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Beauchesne, Alice; Tourigny, M.-Rose; Forcier, Alice; Deshaies, Hénédine; Girard, Joséphine-Aurore; Martin, Eveline; Gravel, Germaine; Martel, Dolorès; Cyrenne, Eugénie.

## ST-HYACINTHE

*Modèle français.—Distinction*—Delage, Louisa; Lavoie, Anna; Caron, Cécile; Halde, M.-Adélina-Amanda; Blanchard, M.-Annette-Hélène; Jalbert, M.-Laurette; Landreville, M.-Eva; Guertin, M.-Lse-Bernadette; Quintal, Aurore; Tetrault, Marie-Louise; Rajotte, Blandine; Hétu, Rose-Alma; Lajeunesse, M.-Thérèse; St-Jean, M.-Blanche; Beaudreau, Alice; Danis, Evéline; Prévost, Germaine; Tassé, Charlotte; Favreau, Florida; Poloquin, M.-Agnès; Lemoine, Rosalie; Cournoyer, Cath.-Amanda; Cotnoir, M.-Léona; Capistran, M.-A.-Louisia; Sylvestre, Maria; Capistran, M.-Elisa; Riendeau, Arsélie alias Zélie; Deslandes, M.-Rosalie-Emma; Beaudry, M.-A.-Mathilde; Renière, Alva; Picard, Aline; Boulay, Alice; Beaugregard, M.-Blanche; Marthe, Bertha; Ethier, Germaine; Lavallée, Eva; LaRochelle, M.-Elise; Dupont, Laurette-Olive; Rémillard, M.-Rose; Laplante, Alice; Gouin, Adrienne; Papillon, Eva; Proulx, Alma; Reeves, Eglantine; Chicoine, Maria-Exilda, alias M.-Louise; Bourgeois, M.-Marg.-Léontine; Lange, Aldéa; Lanois, Rose; Théberge, Alberta; Beaugregard, Yvonne; Cloutier, Victoria; Vigneau, Gratia; Cournoyer, Berthe; Lavoie, Bernadette; Frigault, Sénora; Beaudry, Thérèse; Sénécal, Eva; Gauthier, Hortense; Michon, Laura; Halley, Alice; Godbout, M.-Flore; Marin, M.-Anne; Bernier, Alette; Archambeault, Clarinda; Côté, Simonne; Végiard, Antoinette; Vincent

Antonia; Deslandes, Angela; Clerc-Houde, Lensuy, alias Nancy; Chevrier, Odila; Monty, Yvonne; Girard, Marie; Deslandes, Rachel; Gauthier, M.-Eva; Cormier, Marie-Louise; Michon, Rose; L'Ecuyer, Charlotte; Gagner, Irène; Cornellier, M.-Rose; Labossière, Dorilda; Bélanger, Alida alias Ida; Darcy, Régina; Phaneuf, Fleurine; Sansoucy, Flore; Paulhus, Diana; Angers, M.-Alda; Petit Rose-Anna; Bouvier, Anne-M; Arpin, M.-Léona.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Cournoyer, Blanche; Jeannotte, Blanche; Girouard Louisa.

*Modèle anglais.—Distinction*—Girard, Augustine.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Bombardier, Juliette; Campbell, Elise; Tougas, Noël; Marchand, Ursule; Caya, Marguerite-Marie; Arès, M.-R.-A.-Amanda; Lalande, Germaine; Nadeau, Rose.

*Modèle français, élémentaire anglais.—Distinction*—Dextras, Mary-E.

## RIMOUSKI

*Modèle français.—Distinction*—St-Pierre, M.-Louise; Lepage, Jeanne; St-Amand, Amédée; St-Clair, Alice.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Desrosiers, Ernestine.

## STE-MARIE

*Modèle français.—Grande distinction*—Audet, Antoinette-Alicia.

*Modèle français.—Distinction*—Marcoux, Rose-Anna; Bernard, Angelina; Proulx, M.-Claire-Rosalie; Chabot, Bernadette; Bissonnette, Anna; Grégoire, Marie-Anne; Godbout, Angéline; Proulx, M.-Alice; Vachon, Alice; Vallée, Elmina; Fillion, Léonie; Gagnon, Alice; Lacroix, Léontine; Rhéaume, Alberta; Gagnon, Laura; Rouillard, Aldina; Mercier, Eva; Gosselin, Alice; Drouin, Mariette; Métivier, Adrienne; Chabot, M.-Anne; Rodrigue, M.-Clémentine-P.; Rancour, Léa; Fortier, Clarence-M.-Alice; Vallerand, M.-Anne; Gagnon, M.-Gertruce-Eva; Dubé, Annia.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Bernard, Angéline; Bérubé, Auréa.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Brennan, Annie;

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant*—Poliquin, M.-Ange.

## SHERBROOKE

*Modèle français.—Distinction*—Millar, M.-Winnifred; Reid, M.-Alma; Fouquet, M.-Alvine; Asselin, M.-Azilda; Laurendeau, Laura; Fournier, M.-Anne-Clara; Malenfant, Alexina; Bernier, Antonia; Marcotte, Marguerite; Savage, Oliva; Julien, Ida; Delisle, Théophanie; Gilbert, Albertine; Marcotte, Aurélie; Dodier, Mélanie; Pruneau, Paméla; Girard, Lucida; Aubin, Cécile; Lachance, Yvonne; Lalumière, Angéline; Gosselin, Alice.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Vachon, Imelda; Fortin, Hermina; Conway, Rose-Malvina.

*Modèle anglais.—Distinction*—Ross, Bertha-W; Mulvena, Eveline; Lanahen, Claribel.

*Modèle anglais.—Satisfaisant*—Healy, Agnès.

*Modèle français et anglais.—Distinction*—Carpentier, Lucienne; Gélinas, Rose-Alma; Archambault, Christine; Gervais, Lumina; Lalumière, Angéline.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant*—Saint-Amand, M.-Paule.

## JOLIETTE

*Modèle français.—Distinction*—Désaulniers, M.-Emma; Beaudoin, M.-Wilhelmine; Allard, Bernadette; Lafrenière, Alice; Massé, Lucia; Comtois, Florentine; Auclair, Germaine; Charbonneau, Georgette; Dagenais, Vitaline; Soumis, M.-Justine; Bourassa, Flore; Trudel, M.-Anita-Yvonne; Desrosiers, Maria; Sylvestre, Imelda; Desjardins, M.-Rosa-Anna; Brien, Bernadette; Ducharme, M.-Anne; Grandchamp, Jeannette; Champagne, Sarah; Comtois, Jeanne; Robitaille, Prudentienne; DesRosiers, Yvonne; Farly, Antoinette; Gendron, M.-Louise; Lefebvre, Eva;

Desrosiers, Rose-de-Lima; Landreville, M.-Anne; Desrosiers, M.-Blanche; Bourque, Hélène; Lebeau, M.-Anna; Desfossés, Berthe; Destrempe, Mélanie, alias M.-Anne; Marsolais, M.-Bernadette; Foucher, M.-Alice; Poitras, M.-Florentine; Clermont, Adrienne; Gaudet, Claudia; Richard, M.-Louise; Morel, Yvonne; Sylvestre, Lucienne; Valois, M.-Louise; Fiset, Agnès; Gaudet, Florina; Joly, Alice; Beausoleil, M.-Louise; Perreault, Rose-Alba; Fréchette, M.-Anna; Geoffroy, M.-Anna.

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—St-Arneault, Marie-Jeanne; Venne, M.-Anna-Ernestine; Berthiaume, Blanche; Leblanc, M.-Rose; Sylvestre, Marguerite-Marie; Bérard, Délia; Grégoire, Anna; Tellier, M.-Anne.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Parent, Yvonne; Champagne, Juliette; Grenier, Eudoxie;

## FARNHAM

*Modèle français.*—*Distinction*—Choquette, M.-Imelda; Morin, Emma; Choinière, Antoinette; Desroches, Exilia; Potvin, Eva; Hébert, Blanche; Perron, M.-Antoinette.

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Dussault, M.-Eglantine-Y. Cézonia; Gobeil, M.-Ange.

*Modèle anglais.*—*Distinction*—Farrell, Agnes.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Bienvenue, M.-Léone; Bruneau, Juliette; Godue, Flore; Lassonde, Eva.

*Modèle anglais et français.*—*Distinction*—Bédard, Dora; Dupuis, Henriette; Beaudet, Berthe.

*Modèle français, et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Ostigny, Adrienne.

## VALLEYFIELD

*Modèle français.*—*Distinction*—Gervais, Charlotte; Dulude, Léa; Mc.Nabt, Albertine; Leduc, Eva; Turcot, Annette; Viau, Jessie.

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Myre, M.-Mathilda Bélonyse; Picard, Eméline, alias Emélie; Sauvé, Edouard; Martin, Maria; Simon, Emilienne; Légaud, Maria; Monette, M.-Dina; Turcot, Georgiana; Laplante, Corona.

*Modèle anglais.*—*Distinction*—Tallon, Génévieve; Leahy, Edna; Flynn, Emma.

*Modèle français et anglais.*—*Distinction*—Lett, Alice.

*Modèle français et élémentaire anglais.*—*Distinction*—Parent, M.-Flora-Amanda; Goyette, Albertine.

## FRASERVILLE

*Modèle français.*—*Distinction*—Lavoie, M.-Anna-Philomène; Therriault, Anne-M.-Joséphine-Antoinette; Dumont, Marie-Alice; Viel, Rose-Aimée; Bélanger, Blanche; Beaulieu, M.-Amanda-Alice; Dubé, M.-Ida-Malvina; Dugal, Yvonne; Bérubé, Nathalie; Desjardins, Angéline; Michaud, dit Giroux, Juliette; Ouellet, M.-Anna; Latulippe, M.-Rose-Joséphine; Rousseau, Florida; Guérette, Bernadette; Michaud, Marguerite; Michaud, Julie-Anna; Côté, M.-Alice; Couillard, Marie; Lapointe, M.-Jeanne; Bilodeau, Blanche.

*Modèle français.*—*Satisfaisant*—Paradis, M.-Laure-Yvonne; Lebel, M.-Anne-Bl.-Yvonne; Pelletier, Irène; Michaud, Eva; Dionne, M.-Rose-Délina-Marguerite.

## VICTORIAVILLE

*Modèle français.*—*Distinction*—Carignan, Eva; Tourigny, Mélanie; Audette, Alexina; Hamel, M.-Anne; Saucier, Rosa; Simoneau, M.-Anne; Blais, Eveline; Blais, Olive; Auger, Abédo-ra; Astel, Maud; Saucier, Eva; Piton, Jeanne.

## BAIE ST-PAUL

*Modèle français.—Distinction—*Tremblay, Anne-Marie; Gagnon, M.-Blanche; Pednaud, Arienne; Tremblay, Alma.

*Modèle français.—Satisfaisant—*Bruyère, M.-Anna.

## ST-FERDINAND

*Modèle français.—Distinction—*Couture, Aurore; Lord, Maria; Bergeron, Alma; Nolin, Lollane; Demers, Diana; Gosselin, Valérie; Tourigny, M.-Thérèse; Boulé, Georgiana; Savoie, Antoinette; Roux, M.-Lydia; Bouffard, M.-Georgianna; Marcoux, Yvonne; Gosselin, M.-Reine; Gagnon, Lydia; Drouin, M.-Ange; Gingras, M.-Ange; Lamontagne, Adéline; Moore, Delvina.

## CARLETON

*Modèle français.—Distinction—*Arsenault, Georgette; Dugas, Emilie; Landry, Yvonne.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Selard, Mélanie; Cullen, Lorina.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Leblanc, Nina.

## HULL

*Modèle français.—Distinction—*Gascard, Ernestine-M.-Aug.; Lavigne, Dora; St-Germain, M.-Anne.

*Modèle anglais.—Distinction—*Campbell, Carmel; Hewston, Irène; Brown, Catherine; Munroe, Marg.-Ann; Daly, Margaret; Kelly, Mary; McCoy, Elizabeth-Ann; Addy, Lily; Bush, Loretta; Murphy, Eugénie; Lagard, M.-Geneva; McDermott, Marg.-Ethel; Kavanagh, Marg.-M.; Fleming, Mary-Irène; Charlebois, Moella; Foran, Lucie-Alberta.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Labelle, Hermina alias Alicia.

## ROBERVAL

*Modèle français.—Distinction—*Savard, Lorette; Bélanger, Oliva; Brassard, Julie alias Juliette; McLaren, Blanche; Samson, Yvonne.

*Modèle français.—Satisfaisant—*Lavoie, Irma; Chaffers, Maria; Paradis, Wilhelmine; Hudon, Laure.

## MONTEBELLO

*Modèle français.—Distinction—*Joly, Cyprienne; St-Jacques, M.-B.-Albertine; Dubois M.-Margerite; Racine, Eva; Leduc, Albertine; Leclair, Alexandrine; Paquin, Clémentine.

*Modèle français.—Satisfaisant—*Lanthier, Louisa; Fague, Aurore; Kempt, Mina.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction—*Vanier, Délia;

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction—*Robert, Margaret-Irène.

## ST-JOVITE

*Modèle français.—Distinction—*Quesnel, Stella; Chevalier, Jeannette;

*Modèle français.—Satisfaisant—*Lallier, Yvonne.

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Mailloux, Marguerite;

## HAVRE-AUX-MAISONS

*Modèle français et anglais.—Distinction—*Delaney, M.-Aurélie.

## CHICOUTIMI

*Modèle français.—Distinction*—Colozza, Juliette.

*Modèle français.—Satisfaisant*—Deschênes, M.-Ange.

## STE-ANNE-DES-MONTS

*Modèle français.—Distinction*—St-Louis, Blanche; St-Pierre, Yvonne; Gagnon, Alice.

## PERCE

*Modèle français.—Satisfaisant*—Beaudoin, M.-Louise.

## MANIWAKI

*Modèle français.—Satisfaisant*—Levasseur, Léda.

## VILLE-MARIE

*Modèle français.—Distinction*—Desrochers M.-Bernadette; St-Cyr, Séraphine;

*Modèle français.—Satisfaisant*—Simard, M.-Laure.

## Ecoles normales catholiques de la province de Québec

## LISTE DES DIPLOMES ACCORDES EN JUIN 1913

## ECOLE NORMALE DE RIMOUSKI

**COURS ACADEMIQUE.**—*Avec grande distinction.*—Lydia Harvey.

*Avec distinction.*—Ant. Dubé; Laura Tremblay; Louisa Joubert.

**COURS MODELE.**—*Avec grande distinction.*—Armande Lavergne, Rosalie Gagné.

*Avec distinction.*—Marie-Louise Martel; Bernadette Bourgoing; Clarina Laforest, Maria Bellavance, Joséphine Bernard, Marguerite Rousseau, Alice Ahier, Alma Forest, Blanche Roy, Berthe Mercier.

*D'une manière satisfaisante.*—Hilda Bellavance, Alphonsine Dumais.

**COURS ELEMENTAIRE.**—*Avec distinction.*—Anne-Marie Gauvin, Philomène Plourde, Clara Gagnon, Berthe Morisset, Alméc Roy, Maria Morin, Alice Bouehard, Jeanne Bélanger, Edith Chénard, Hélène Beaulieu.

*D'une manière satisfaisante.*—Alice St-Pierre, Laura Bérubé, Laura Gamache, Emérentienne Thibault, Adèle Lavoie, Rose-Anne Beaulieu, Maria Ross, Clarina Beaupré, Marie-Rose Côté; Laura Couture, Eliz. Grenier, Eva Moreau.

**DIPLOMES ANGLAIS.**—*Elémentaire.*—Joséphine Bernard, Alice Ahier, Armande Lavergne, Elizabeth Grenier.

## ECOLE NORMALE DES TROIS-RIVIERES

**COURS ELEMENTAIRE.**—*Avec grande distinction.*—Mlle Bella Abran.

*Avec distinction.*—Milles Blandine St-Armand, Maria-A. Lajoie, Ernestine Auger, Marie Lamothe, Bernadette Veillet, Albertine Laneville, Rose-Aimée Lemay, Annette Rheault, Clara Tessier, M.-Blanche Lajoie, Cécile Héon, Clarilda Boisvert, Angéline Brousseau, Rose Leblanc, Angéline Baril.

*Sans note.*—Mlles Laurence Marchand, Hélène Masson, Gilberte St-Armand, Claudia Davidson.

**COURS INTERMÉDIAIRE (MODELE).**—*Avec grande distinction.*—Mlles Bernadette Paris, M-Jeanne Massicotte.

*Avec distinction.*—Mlles M-Anna Labarre, Flore Duval, (élémentaire anglais,) *avec distinction*, Adrienne Mayrand, Marguerite-M. Rivard, Alice L'Heureux, Rose-Alba Gélinas, Marie Brouillette, Béatrice Beauchemin.

*Sans note.*—Mlles Jeanne Béliand, Rose A. Dessurault.

**COURS SUPÉRIEUR (ACADÉMIQUE).**—*Avec grande distinction.*—Mlles Florette Parent, Jeanne Giguère (académique anglais, *avec distinction*), Germaine Beaudet, Cyprienne Rivard (élémentaire anglais, *avec distinction*),

*Avec distinction.*—Mlles Juliette Brousseau, Angéline Lacerte, Gabrielle Peltier, M.-Antoinette Telmosse, Yvonne Paquin, Germaine Bellefeuille, Marguerite-Marie Rivard, Berthe Carignan.

*Sans note.*—Mlle Florence Fortin (académique français et modèle anglais).

### ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

**ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE.**—*Avec distinction.*—Mlle Blanche Tremblay (académique français et intermédiaire anglais); Mlle Jeannette Villeneuve.

**ÉCOLE INTERMÉDIAIRE.**—*Avec grande distinction.*—Mlle Jeanne Boulianne (français et anglais).

*Avec distinction.*—Mlles Jeanne Bouchard (français et anglais), Berthe Potvin (intermédiaire français et élémentaire anglais), Marie-Louise Robin, Alma Coudé, (intermédiaire français et anglais), Thérèse Tremblay (intermédiaire français et élémentaire anglais).

*Avec succès.*—Mlles Marie Gilbert, Marie Tremblay, Hermance Tremblay, Mathilda Duguay, (français et anglais), Yvonne Fortin, Anna-Marie Gaudin (intermédiaire français et élémentaire anglais), Marie-Louise Kéroauack.

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.**—*Avec grande distinction.*—Mlles Hélène Bélanger, Aurore Boivin, Gertrude Boulianne (français et anglais), Marie-Anne Bouchard.

*Avec distinction.*—Mlles Léontine Lavoie, Ida Dégagné, Lydia Gravel, Marie-Louise Hébert, Mathilda McNicoll, Marie-Ange Gaudreault.

*Avec succès.*—Mlles Marie-Ange Dorval, Antonia Gagnon, Eugénie Duchesne, Imelda Tremblay, Mériella Duchesne; Florida Savard, Laurette Lavoie, Clémence Tremblay, Yvonne Villeneuve, Albertine Allaire, Anna-Marie Tremblay, Emilie Jean (français et anglais), Blanche Tremblay.

## ENSEIGNEMENT PRATIQUE

### INSTRUCTION RELIGIEUSE

#### DE LA PRIÈRE A L'ÉCOLE

Où la prière devra-t-elle être faite, et bien faite, sinon dans une école chrétienne?

Mais pour qu'elle soit bien faite, elle doit, de toute nécessité, être pour nos élèves un acte religieux.

Par conséquent un acte ayant un *sens* et dont ils comprennent la portée.

Un acte auquel le maître ou la maîtresse s'associent, et dans lequel ils leur servent de modèles.

Un acte pendant lequel le recueillement et le respect seront facilités aux enfants par les précautions dont ils sauront les entourer.

Voilà pourquoi nous donnerons les avis suivants:

1° Pour que les enfants prient bien, il faut:

(a) Leur avoir préalablement expliqué qu'ils vont parler à Dieu. Comment parlent-ils à leur maîtresse, à leur père, à leur mère? Comment donc vont-ils parler à Dieu, qu'ils doivent respecter et aimer plus que leur père et leur mère?

Cette pensée doit être fréquemment rappelée aux enfants, au moment où ils vont commencer à prier.

(b) Leur avoir fait comprendre le sens des prières qu'ils vont réciter, et c'est là un très utile emploi de la leçon d'instruction religieuse.

2° Les maîtres, tournés vers les enfants, doivent eux-mêmes prendre une attitude de recueillement et de respect qui prêche d'exemple.

3° La classe doit être parfaitement en ordre au moment de la prière afin que tout parle du respect dû à cet acte et que rien ne puisse distraire les enfants.

4° La prière ne doit être commencée, non seulement qu'après avoir obtenu une tranquillité et un silence absolus, mais après un petit moment de recueillement capable d'impressionner les enfants, surtout si on leur a appris à se mettre en la présence de Dieu.

5° Quant à la tenue des enfants, il est bon :

(a) De les faire s'agenouiller sur leur banc et non à terre, position incommode et qui favorise une mauvaise tenue.

(b) De leur faire joindre les mains.

(c) De leur faire porter et arrêter les regards sur une belle image, une statue de la Sainte Vierge ou le crucifix, plutôt que de les baisser ou de fermer les yeux, ce qui les porte à faire des grimaces grotesques qui distraient les autres.

Je me rappelle, à ce propos, l'effet déplora-

ble produit dans sa classe par une bonne maîtresse qui avait l'habitude de "commander" la prière par un coup de claquoir et ces mots brefs: "Attention! mes enfants; les mains, les yeux!"

6° Il est très bon de suggérer aux enfants une *intention* avant de les faire prier. Cela les aide à se recueillir et à comprendre la valeur de la prière.

7° Il faut formellement interdire aux enfants de prendre un ton chantant, de bredouiller, de crier en priant. Il faut que la prière soit dite posément, distinctement. Si la prière est dite par un des enfants, à tour de rôle, il faut qu'il sache bien que c'est un honneur pour lui de prier au nom de tous. Il faut qu'il le mérite par sa sagesse. On tirera même de là l'occasion de rappeler aux enfants que, plus leur âme sera pure pour parler à Dieu, plus leur prière lui sera agréable et méritera d'être exaucée.

8° Si la prière est dite par un seul enfant, il faut que tous prennent l'habitude de répondre et de souligner la fin de la prière par un *ainsi soit-il*. On aura soin de leur expliquer le sens de ce mot et de leur apprendre que le dire avec attention est le moyen de marquer leur union aux demandes formulées et aux sentiments exprimés dans la prière, et réparer ainsi les distractions.

9° Enfin exiger que les enfants répondent aux prières posément, distinctement, d'un ton pieux et naturel.

Pour un maître ou une maîtresse attentive, la manière dont les enfants récitent les prières est un sûr indice de leur piété.

(D'après les *Conseils pédagogiques*, par une Ancienne Normalienne)

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ELEMENTAIRE

#### DICTEES

#### I

#### DEUX COMMANDEMENTS

Un docteur de la loi fit à Jésus la question suivante: "Maître, quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus répondit: Aime le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute

ton âme et de tout ton esprit. Aime ton prochain comme toi-même. Ces deux commandements renferment la loi et les prophètes."

EXERCICES.—Copier en soulignant les adjectifs.—Analyser cette phrase: Aime ton prochain comme toi-même.—Qu'est-ce qu'un docteur?—un prophète?

#### II

#### LE RENARD

Le renard se nourrit de chair, mais il aime

beaucoup les fruits, le raisin, le miel. Le renard ne peut grimper sur les arbres ni chasser les oiseaux comme le chat. Le renard est robuste; il a l'ouïe fine, l'odorat sensible, la vue perçante. Bien qu'il détruise les rats et les mulots, il fait plus de mal que de bien.

EXERCICES.—Trouver les verbes de la diétée et indiquer leurs sujets.

—Qu'est-ce que le raisin, le miel?—Qu'est-ce l'ouïe, l'odorat, la vue?—Le renard est-il un animal utile?

## Récitation et Elocution

### I

#### LE CHARDONNERET

"Petit chardonneret, quoi! tu chantes en cage?  
—Je charme ma captivité.  
C'est ainsi que l'âme du sage  
Triomphe de l'adversité.

ROSSAND.

### II

#### DE LA CHARITÉ

N'attendez pas toujours qu'on implore vos soins.  
Allez des malheureux prévenir les besoins;  
Et songez qu'un bienfait qui vient sans qu'on l'attende.  
Fait bien plus de plaisir que celui qu'on demande.

EXERCICES.—Tirer la moralité de ces deux pièces enfantines, après avoir provoqué les réflexions des enfants par des questions dans le genre de celle-ci:

Qu'est-ce qu'un chardonneret?—Aimez-vous les oiseaux?—Seriez-vous contents d'être en cage?—Pourquoi non? Trouveriez-vous qu'on vous aime si l'on vous mettait en prison?—Les oiseaux sont-ils heureux en cage?—S'ils le pouvaient, s'envoleraient-ils?—Est-ce une preuve de bonté de les mettre en cage?—Ils sont nos auxiliaires précieux en détruisant les insectes nuisibles.

Un tout petit enfant peut faire du bien à ses petits camarades par sa douceur et ses bons exemples. Ce qu'il faut entendre par

charité, son prochain, les malheureux. Différentes manières de pratiquer la charité. Récompense promise par Jésus-Christ.

## COURS MOYEN

### Dictées

#### I

#### LA FAMILLE OU REGNE L'UNION

Une mère donna à sa fille une grappe de raisin: la jeune fille après l'avoir prise, songea que cette grappe ferait plaisir à son frère et la lui porta. Le frère la prit et dit: "Mon père qui travaille là-bas doit être fatigué; portons-lui cette grappe rafraîchis ante." Le père prit la grappe à son tour, puis apercevant sa femme non loin de là, il s'empressa de venir près d'elle pour la lui offrir. C'est ainsi que la grappe de raisin, après avoir fait le tour de la famille, revient dans les mains qui l'avaient donnée.

Heureuse la famille où l'union règne! c'est l'image de l'amour qui doit régner entre les enfants d'une même patrie.

EXPLICATION ET EXERCICES.—prise: accord avec l'(grappe) compl. direct placé avant.—songea: remarque sur les verbes en ger. Quel mot pourrait remplacer songea? penser.—ferait on change fait en se seulement au futur de l'indicatif et au présent du conditionnel. Faire dire oralement le présent de l'indicatif et celui du subjonctif (attention à vous faisez, ils faissent, que je faise etc.)—la lui porta: donnez le rôle des deux pronoms: la (la grappe) compl. direct; lui (à son frère) compl. indirect.—là-bas: qu'est-ce que ce mot? adverbe de lieu, compl. circ. de travail.—portons-lui: à quel mode est le verbe? à l'impératif. Quel est le sujet non exprimé? toi et moi.—apercevant: citer quelques verbes dans lesquels le p n'est pas doublé? apaiser.—aplanir, apostasier.—offrir: donnez le présent de l'ind.: j'offre, nous offrons. L'imparfait? j'offrais... nous offrions, etc... revint: les temps primitifs? revenir, revenant, revenu, je reviens... nous revenons; je reviens (nous revenons; je reviens; je reviendrai. Un temps composé? je suis revenu; que nous soyons reve-

bus.—*donnée*: justifiez le féminin: accord avec l'(la grappe)—compl. direct placé avant.  
—*Heureuse la famille, etc*: quel est le verbe principal de cette phrase? Il n'est pas exprimé; c'est le mot *est* sous-entendu. La famille (où l'union règne) est heureuse.—*enfants*: le mot *enfants* désigne-t-il ici seulement les jeunes? Non, la *patrie* est considérée comme une mère, et tous les hommes qui y sont nés, sont ses enfants.

Reprenre le texte et oralement indiquer le sujet exprimé ou sous-entendu de chaque verbe.

## II

## L'AMOUR DU PAYS NATAL

Si l'on nous demandait quelles sont ces fortes attaches par lesquelles nous sommes enchaînés au lieu natal, nous répondrions que c'est le souvenir d'une mère, d'un père, d'une sœur. C'est peut-être le souvenir d'un vieux précepteur qui nous éleva et des jeunes compagnons de notre enfance... C'est peut-être les soins que nous avons reçus d'une bonne nourrice, d'un domestique âgé, partie essentielle de la maison.

Enfin, ce sont les circonstances les plus simples: un chien qui aboyait la nuit dans la campagne, un rossignol qui venait tous les ans dans le verger, le nid de l'hirondelle à la fenêtre, le clocher de l'église que l'on voyait au-dessus des arbres, l'if du cimetière, un tombeau d'aïcêtres.

## CHATEAUBRIAND.

QUESTIONS.—1.—Que veut dire *enchaîné au pays natal*?

2.—Que signifie le mot *précepteur*?

3.—Quels sont les mots qui se rapportent grammaticalement au verbe *demandait*?

4.—Mots de la même famille que *partie*.

## Récitation

## LA SOURCE

Lorsque l'été sur la terre  
Etend son *brûlant manteau*,  
Comme un *Eden* solitaire  
Fleurit au pied du coteau  
Un *pré riant* et fertile.

Ailleurs quand le sol *stérile*

Est *morne* et silencieux.

Là s'ouvre un charmant asile

Pour l'oiseau *mélodieux*.

Dans l'*atmosphère embrasée*

On voit monter, doux espoir,

Un brouillard qui, vers le soir,

Retombe en *fraîche rosée*.

Or, ce pré toujours vert, même au sein de l'été,

A qui doit-il la *sève* et la fertilité?

C'est à la source féconde

Qui répand sous les fleurs les trésors de son onde.

Ainsi dans l'obscurité

Se cache la bienfaisance,

Et, seules, ses vertus signalent sa présence.

LACHAMBEAUDIE.

EXPLICATIONS.—*Brûlant manteau*: les rayons de soleil dont la grande chaleur échauffe la terre et mûrit les récoltes.—*Eden*: un séjour délicieux. Le paradis terrestre où Dieu plaça Adam et Eve après qu'il les eût créés.—*Riant*: agréable à la vue.—*Stérile*: qui ne produit rien; c'est l'opposé de *fertile*.—*Morne*: qui ne plaît pas à la vue; c'est l'opposé de *riant*.—*Oiseaux mélodieux*: le rossignol.—*Atmosphère*: l'air embrasé qui nous entoure.—*Fraîche rosée*: en pluie.—*Sève*: liquide qui circule dans les plantes, les nourrit et les fait croître.

QUESTIONS.—Où voit-on le pré fleurir?—Pourquoi au pied du coteau?—A qui sert-il d'asile?—A qui ce pré doit-il sa fertilité?—Qu'est-ce qui féconde la source?—De quoi la source est-elle ici le symbole?—Pourquoi?...

## Rédaction

## DEMANDE D'UNE PLACE DE COMMIS

CANEVAS.—Jules expose sa situation... son désir de venir en aide à ses parents... Il expose sa demande et le but de sa lettre... sa confiance, son désir... Terminaison confiante, respectueuse...

Village de L., novembre 1913.

Monsieur

Je viens de terminer d'assez bonnes études primaires, j'ai le désir de bien faire et l'amour du travail. De plus, je dois venir en aide à mes

parents qui ont fait pour moi de grands sacrifices, plus grands que leur position de fortune ne semblait le leur permettre. Il dépend de vous, Monsieur, de me mettre en état d'utiliser l'instruction que j'ai acquise, et de me faciliter les moyens de rendre à mes parents une partie de ce qu'ils ont dépensé pour mon éducation: accordez-moi pour cela une place de commis dans votre maison. C'est cette faveur que je viens solliciter; je compte pour l'obtenir, sur votre bonté si connue de tous ceux qui ont été assez heureux pour se trouver en rapport avec vous. Daignez agréer l'expression des sentiments de confiance respectueuse avec lesquels je suis heureux de me dire, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

## COURS SUPERIEUR

### Dictée

#### RAISON D'ÊTRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE.

Une société, *quelle* qu'elle soit, est la mise en commun des forces et de l'activité de plusieurs. Et l'on *sait* qu'il est toujours utile à l'homme d'ajouter sa force à celle d'*autrui*, et de mêler ensemble des activités qui se *décuplent* en s'unissant et se pénétrant les unes les autres. Et c'est pourquoi les sociétés littéraires et scientifiques existent à côté des sociétés industrielles, commerciales, ouvrières et philanthropiques. Nous vivons vraiment sous le régime des unions; c'est maintenant l'*âge* des *syndicats*, des associations, des groupements de toute nature. L'homme qui travaille associe son effort à l'effort du voisin, et il en *résulte* un accroissement de vie, et, en toutes sphères, de réels progrès. Et voilà pour quelles raisons philosophiques et déterminantes les *ouïers de la littérature et des sciences* se sont rassemblés et agglomérés, tout comme font chaque jour les artisans de la fortune privée et de la fortune publique. Et la *Société royale* a donc pour décisif résultat, qu'elle fait se connaître, s'éclairer, encourager à une œuvre commune, ceux-là qu'elle réunit et qui *cherchent* à développer notre *avoir littéraire* ou scientifique. Et cela est bon, cela est utile, et cela est, croyons-nous, le principal, et à lui

seul suffisant motif qui justifie sa fondation, et son obstination à vivre et à se perpétuer.

L'ABBE CAMILLE ROY,  
(Propos Canadiens).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Quelle*: il ne faut pas confondre *quelque* (adverbe) avec *quelque* (adj. indéfini) ni avec l'adjectif *quel* suivi de la conjonction *que*, comme c'est le cas ici. *Quelle* s'accorde avec *elle* (la Société).—*Sait*: faites donner oralement quelques temps de ce verbe: je *sais*..., je *sus*..., *sachons*..., que je *sache*..., je *saurai*..., *saurais*..., etc.—*Autrui*: qu'est-ce que ce mot? un pronom indéfini qui veut dire *les autres*, ou un *autre quelconque* de nos semblables.—*décuplent*: *décupler* veut dire rendre dix fois plus grand. Faire expliquer: *doubler*, *tripler*, *quadrupler*, *quintupler*, *sextupler*, *centupler*, *payer au centuple* (et non pas au *sanctus*, comme disait une bonne femme).—*vivons*: faites donner quelques temps: *vivant*, *vécu*, je *vis*, je *récus*, nous *vivons*, *vivriens* (et non *viverons*, *viverions*)...—*l'âge*: remplacer par un équivalent: l'époque, le temps. Rappeler à propos les trois âges de l'histoire du monde: les temps anciens le *moyen âge*, les temps modernes.—*Syndicats*: groupements formés pour veiller à la protection, à la défense des intérêts communs.—*résulte*: cherchez le complément direct: *accroissement de vie et réels progrès*.—*ouïers de la littérature et des sciences*: simplifiez cette expression: littérateurs et savants.—*Société royale* justifiez la majuscule: C'est le nom propre d'une société de littérateurs et de savants, fondée en 1881 par le marquis de Lorne, alors gouverneur du Canada; son siège est à Ottawa.—*cherchent*: le sujet? *Qui* dont l'antécédent est *ceux-là*.—*avoir*: synonyme de bien, de propriété, *perpétuer*: faire durer sans cesse.—Relever oralement tous les pronoms et en indiquer la fonction.

#### ANALYSE.

"L'homme qui travaille associe son effort à l'effort du voisin, et il en résulte un accroissement de vie; et en toutes sphères, de réels progrès"

Deux propositions principales coordonnées et une proposition complétive déterminative.

Ère PRINCIPALE: *L'homme associe son effort à l'effort de son voisin; et*: lien qui rattache les deux propositions principales.

2<sup>e</sup> PRINCIPALE: *il en résulte un accroissement de vie et en toutes sphères de réels progrès.*

COMPLÉTIVES DÉTERMINATIVES: de *homme*: qui travaille.

La seconde principale seule offre des difficultés: il faut d'abord changer la forme impersonnelle pour faire disparaître le gallicisme. Tourner ainsi: *Un accroissement de vie et de réels progrès résultent en toutes sphères.*

SUJET: *accroissement de vie et réels progrès.*

VERBE: *résultent.*

COMPL. INDIRECT: *en (de cela, de l'acte d'associer les efforts.)*

COMPL. CIRCONST.: *en toutes sphères.*

Il nous semble qu'il n'y a pas d'autres difficultés.

## Composition

### ECONOMIE ET CHARITÉ.

On apprend aux enfants à être économe. D'autre part on les exhorte à la charité. Montrez qu'il n'y a pas contradiction.

CANEVAS.—1. L'économie n'est pas l'avare, —2 La charité est l'instinct d'un cœur généreux. —3 —Pour accorder l'économie et la charité, bannir l'égoïsme. —4 Réglementer sagement ses dépenses et, au moyen de quelques petites privations, alimenter le budget de la charité.

### DEVELOPPEMENT.

1. Beaucoup de gens confondent l'économie et l'avare. Il y a cependant entre elles une grande différence: la première est une pré-

cieuse qualité, la seconde un vice exécrable; l'économie assure le bien-être de la famille, permet de soulager l'infortune; l'avare dessèche le cœur, retranche le nécessaire de l'existence, repousse impitoyablement le malheureux qui tend la main. L'homme économe supprime les dépenses superflues, et cette épargne lui permet de satisfaire sa générosité; l'avare ne se prive que pour entasser des trésors inutiles.

2. Ce ne sont pas seulement les riches qui ont le privilège de la charité: un bon cœur éprouve un véritable besoin de secourir son prochain dans la détresse. On voit souvent des personnes dans une situation précaire chercher et trouver le moyen de venir en aide à de plus pauvres qu'elles, c'est qu'elles ont un cœur vraiment charitable.

3. Mais pour arriver à ce résultat, il faut bannir l'égoïsme, il faut songer aux autres avant de songer à soi, il faut s'oublier, se dévouer. Et le dévouement porte en soi une telle satisfaction qu'il est sa première récompense.

4. L'homme économe règle ses dépenses sur son revenu, s'efforcera de faire quelques épargnes afin de parer à toutes les éventualités; il rognera sur le superflu, afin de donner cours à sa générosité. Les enfants doivent, de bonne heure, s'habituer à unir la charité à l'économie; la privation volontaire de quelques gâteaux, de quelques petits jouets, leur permettra d'offrir une livre de pain à un malheureux. Et Celui qui a promis de "ne pas laisser sans récompense le verre d'eau donné en son nom", bénira l'enfant charitable.

## ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

### AGRICULTURE

#### Dictées

##### LA BREBIS

La brebis est l'animal qui procure à l'homme les choses les plus utiles. Elle lui fournit une riche toison qui sert à le vêtir. Le lait de la brebis, sa graisse, sa peau, ses os servent tous au profit de l'homme. Le petit de la brebis s'appelle agneau. La tonte des brebis

se fait au printemps. Il faut éviter de faire parquer les brebis tondues dans un endroit humide.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—*Quels sont les principaux produits de la brebis?—Tonte: action de tondre les moutons.—Laine obtenue en tondant.—Temps où l'on tond les troupeaux.—Parquer.—mettre les moutons dans un parc.*

EXERCICES.—Ecrire les phrases suivantes en remplaçant les points par l'article convenable: . . . *anguilles sont* . . . *poissons*.— . . . *rivières alimentent* . . . *poissons*.— . . . *oisiveté conduit au vice*.—*Marie va* . . . *jardin*.

## Rédaction

### LE PAIN

Le pain est fait avec la farine de froment ou de seigle. Le grain avant d'être du pain subit plusieurs transformations.

Le semeur d'abord jette les grains dans une terre labourée d'avance. Ces grains germent et produisent des épis. Ces épis mûrissent sous les rayons du soleil de juillet.

Au temps de la moisson, le moissonneur, armé de la moissonneuse, de la faux ou d'une faucille, coupe le froment. Après on sépare le grain de la paille.

Le meunier réduit les grains en farine.

Le boulanger pétrit cette farine. Lorsque la pâte a levé, il fait les pains qu'il met cuire dans le four.

Ainsi ce pain, que je mange avec insouciance, a coûté beaucoup de fatigues et de travaux. Jamais je ne le gaspillerai, et dans l'occasion je l' partagerai avec le pauvre. En le prenant, j'aurai une pensée de reconnaissance pour mes parents qui me le procurent, et une prière de remerciement pour Dieu qui fait germer la semence et mûrir la moisson!

QUESTIONNAIRE.—Avec quoi fait-on le pain? —Comment obtient-on la farine? Et le grain, Comment l'a-t-on obtenu, par quels travaux préparatoires? Parlez du semeur, du moissonneur, du batteur, du meunier, du boulanger. Quelles réflexions et quels sentiments vous inspire un morceau de pain?

CANEVAS.—Froment.—Transformation que subit le grain de froment; semence, moisson, farine, pâte.—Reconnaissance.

## Problèmes agricoles

1.—Dans un journal agricole, on lit dans une annonce d'engrais chimiques: Nitrate(1) de soude, base(2) 95, contenant 15.5% d'azote(3) prix \$1.59 les 100 livres. A combien revient la livre d'azote(4) nitrique?

(1) *Nitrate de soude*.—Combinaison d'acide nitrique et de soude. Le nitrate de soude ressemble au sel de cuisine et renferme, quand il est pur, 16.32% d'azote. En agriculture, on le trouve généralement dans le commerce, à 95% de pureté, c'est-à-dire renfermant 15.5% d'azote.

(2) *Base*.—Dans les engrais chiffre qui indique le degré de pureté sur 100 de l'élément principal.

(3) *Azote*.—Gaz qui entre pour les quatre-cinquièmes environ dans la composition de l'air; il joue un grand rôle dans la végétation. En agriculture, on le trouve dans diverses combinaisons où il prend les noms d'azote nitrique, azote ammoniacal, azote organique.

(4) *Azote nitrique*.—Azote combiné à l'oxygène et formant de l'acide azotique ou nitrique. En agriculture, on se le procure en achetant des *nitrates*.

*Solution*: 100 livres de nitrate de soude valent \$1.59 et contiennent 15.5 livres d'acide nitrique. Donc 15.5 livres d'acide nitrique valent \$1.59; une livre de nitrate de soude =  $\$1.59 \div 15.5 = \$0.103$ . *Rép.*

Un cultivateur a acheté un engrais(5) complet contenant 12% d'acide(6) phosphorique, 3% d'azote, 5% de potasse, et il croit avoir fait une bonne affaire en passant un marché pour 10,000 livres de cet engrais à \$1.73 les 10 livres. Voyez si ce marché est aussi avantageux qu'il le croit: le nitrate de soude, azote 15.5 vaut aujourd'hui \$1.773 les 100 livres; le chlorure (6) de potassium, base 75-80(8) 63.1% de pureté, vaut \$1.93 les 100 livres, le superphosphate(9) minéral, 10-12(8) vaut \$0.50 les 10 livres. Combien ce cultivateur a-t-il gagné ou perdu, en achetant cet engrais, au lieu d'acheter des engrais simples aux prix relatés ci-dessus?

(5) *Engrais et engrais complet*.—Engrais.—Substance qui sert d'aliment à la plante. La valeur d'un engrais dépend de ce qu'il dose d'azote, d'acide phosphorique ou de potasse. Engrais complet.—On entend généralement par engrais complet toute substance qui contient à la fois de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse.

(6). *Acide phosphorique.*—Combinaison de phosphore et d'oxygène.

Les os des animaux renferment beaucoup d'acide phosphorique. La plante en a dans toutes ses parties, mais principalement dans la graine c'est donc un élément essentiel en agriculture. Le cultivateur se le procure en achetant des phosphates, des superphosphates et des scories de déphosphoration.

(7). *Chlorure de potassium.*—Sel blanc formé de la combinaison du chlore et du potassium. On l'extrait des eaux de la mer et de certaines plantes marines; on le trouve en grande quantité à l'état de minéral impur à Stassfurt, près de Magdebourg, en Prusse. Le chlorure de potassium pur renferme 52.4% de potassium, correspondant à 63.1% de potasse.

(8). 75-80.—Le titre d'un engrais est souvent représenté par deux nombres séparés par un trait, tels que 75-80. Il faut se garder de prendre l'ensemble de ces deux nombres pour une fraction: cette expression signifie que l'engrais contient de 75 à 80 % de potassium, entre 75 et 80% de potassium, 75 au moins, 80 au plus. On prononcera soixante-quinze-quatre-vingt, ou soixante-quinze-quatre-vingts pour cent, et il conviendra de prendre dans tous les calculs, le chiffre le plus faible, car la dose maximum n'étant pas garantie, on ne peut compter que sur le titre minimum.

Même remarque pour la base des engrais, qui indique leur degré de pureté sur 100.

(9). *Superphosphate minéral.*—Phosphate naturel traité par l'acide sulfurique pour rendre l'acide phosphorique soluble et par conséquent plus assimilable par la plante. Les superphosphates renferment en général 15.25% d'acide phosphorique soluble dans l'eau ou au citrate d'ammoniaque.

*Solution:* Pour établir le prix de cet engrais il faut d'abord savoir la valeur réelle d'une livre d'azote, d'une livre d'acide phosphorique, et d'une livre de potasse.

Valeur d'une livre d'azote:  $\$1.773 \div 15.5 = \$0.1144$ .

Valeur d'une livre d'acide phosphorique  $\$0.50 \div 10 = \$0.05$ .

Nombre de livres de potasse sur 100 livres de chlorure de potassium:  $.631 \times 75 = 47.32$  lbs.

Valeur d'une livre de potasse:  $1.93 \div 47.32 = 0.041$ .

Dans l'engrais complet que le cultivateur a acheté, l'azote vaut ..  $\$0.1144 \times 3 = \$0.3432$

L'acide phosphorique vaut. ....  $\$0.05 \times 12 = \$0.60$

La potasse vaut. ....  $\$0.041 \times 5 = \$0.205$

Valeur réelle de l'engrais complet. .... =  $\$1.1482$

Puisque cet engrais a coûté. .... =  $\$1.73$

Le cultivateur a perdu sur 100 livres  $\$1.73 - \$1.1482 = \$0.5818$ .

Sur 10,000 livres il a perdu  $(\$0.5818 \times 10,000) \div 100 = \$58.18$ . *Rép.*

## Anti-alcoolisme

### L'IVRESSE

Charles XII, roi de Suède, perdit un jour, dans l'ivresse, le respect qu'il devait à la reine, son aïeule; elle se retira, pénétrée de douleur, dans son appartement. Le lendemain, comme elle ne paraissait pas, le roi en demanda la cause, car il avait tout oublié. On la lui dit. Il alla trouver la princesse. "Madame, lui dit-il, je viens d'apprendre qu'hier je me suis

oublié à votre égard, je viens vous en demander pardon." Il promit de se corriger. Il tint parole. Depuis ce jour-là, il ne but que de l'eau, et se montra d'une sobriété qui contribua, avec l'exercice, à rendre son tempérament fort et robuste.

1.—Donner le sens de l'expression: *je me suis oublié à votre égard.*

2.—Pourquoi le tempérament de Charles XII devint-il fort et robuste?

3.—Analyser le second verbe de la dictée avec son sujet et ses compléments.

## Enseignement ménager

## LA MEILLEURE AMIE DES JEUNES FILLES

La meilleure amie des jeunes filles, qui est-ce ? Voulez-vous que je vous le dise ? Eh bien ! c'est l'aiguille.—Comment, l'aiguille à coudre ? —Oui, à coudre, à broder, même à tricoter. Je comprends d'autant plus qu'aujourd'hui, dans une partie de la société riche, l'aiguille est passée de mode. Elle est reléguée parmi les vieilleries d'autrefois. Les jeunes femmes du monde élégant ne travaillent plus. J'en connais qui n'ont pas de dé. Est-ce préférence pour les occupations plus sérieuses, l'étude, la lecture ? C'est amour du bavardage. Jamais on n'a tant bavardé et si peu causé. C'est aussi dédain de l'effort du travail. A quoi bon se donner la peine de faire ce qu'on peut acheter tout fait ? Et cependant les bienfaits des travaux à l'aiguille ont ce privilège incomparable, qu'il en reste toujours quelque chose.

E. LEGOUVE.

## L'Economie

## LA BANQUE SCOLAIRE

*(Fable pour les enfants de tout âge)*

Que fais-tu de tes sous ? dit Maurice à son frère.

—Ce que j'en fais ? dit Paul. Quand j'en ai je m'en sers

—Eh bien ! moi, je les porte à la banque scolaire ;

J'épargne ainsi les miens ; mais les tiens tu les perds.

J'ai déjà trois dollars et vingt sous à la banque.

—Prête-les-moi, dit Paul, ces vingt sous qu'avec soin

Je te rembourserai.—Je crains que tu n'y manques :

Qui ne sait épargner peut-il rendre au besoin ?

Je vous dis sans cérémonie :

N'agissez plus, chers enfants, comme fous ;

Economisez vos gros sous.

Fortune naît d'économie ;

Epargne engendre crédit ;

Mettez-vous ça bien avant dans l'esprit.

CASIMIR HEBERT.

Montréal.

## MATHÉMATIQUES

## PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1.—Un horloger a acheté 104 montres pour \$1248. Combien doit-il revendre la montre s'il désire gagner sur 8 montres le prix coûtant de 2 montres ?

*Solution:*  $\$1248 \div 104 = \$12$ , le coût d'une montre.

$\$12 \times 8 = \$96$ , le coût de 8 montres.

$\$12 \times 2 = \$24$ , le gain à faire sur 8 montres.

$\$96 + 24 = \$120$ , le prix de vente de 8 montres.

$\$120 \div 8 = \$15$ , le prix de vente de 1 montre. *Rép.*

2.—Un bœuf doit recevoir 5 livres de foin pour chaque 100 livres de son poids brut ; combien doit-on distribuer de foin à 12 bœufs pesant 1480 livres chacun ?

*Solution:*  $1480 \times 12 = 17,760$  livres, le poids total des 12 bœufs.

$(17760 \div 100) \times 5 = (17760 \times 5) \div 100 = 88,800 \div 100 = 888$  livres de foin. *Rép.*

3.—Deux frères sont occupés à un même travail ; l'aîné reçoit \$0.48 de plus, par jour, que le cadet. Si à la fin du travail, le premier reçoit \$60.48 de plus que le cadet et que les deux ont reçu en tout \$372.96, combien ont-ils travaillé de jours et quel est le prix de la journée pour chacun ?

*Solution:*  $\$60.48 \div 48 = 126$  jours. *Rép.*

$\$372.96 - \$60.48 = \$312.48$ , ce qu'ils auraient reçu en tout s'ils avaient reçu chacun le même salaire journalier que le cadet.

$\$312.48 + 2 = \$156.24$ , le salaire total du cadet.  
 $\$156.24 + 126 = \$1.24$ , le salaire journalier du cadet. *Rép.*  
 $\$156.24 + \$60.48 = \$216.72$ , le salaire total de l'aîné.  
 $\$216.72 \div 126 = \$1.72$ , le salaire journalier de l'aîné. *Rép.*  
 Ou  $\$1.24 + \$0.48 = \$1.72$ , le salaire journalier de l'aîné. *Rép.*

4.—Un marchand a acheté du coton pour une certaine somme. En le revendant  $\$0.28$  la verge il gagne  $\$1185.12$ ; en le revendant  $\$0.23$  il ne gagne que  $\$691.32$ . Combien ce marchand a-t-il acheté de verges de coton et à quel prix par verge?

*Solution:*  $\$1185.12 - \$691.32 = \$493.80$ , ce qu'il gagne de moins sur toute la quantité dans le second cas.

$\$0.28 - \$0.23 = \$0.05$ , ce qu'il gagne de moins par verge dans le second cas.  
 $\$493.80 \div \$0.05 = 9876$  verges. *Rép.*

$\$0.28 \times 9876 = \$2765.28$ , le prix qu'il aurait vendu tout le coton.  
 $\$2765.28 - \$1185.12 = 1580.16$ , le prix coûtant des 9876 verges.  
 $\$1580.16 \div 9876 = \$0.16$ , le prix coûtant d'une verge. *Rép.*

5.—Un entrepreneur a un certain nombre d'ouvriers à payer. S'il leur donne par jour  $\$1.37$  il gagne  $\$48.64$  sur leur travail, et s'il leur donne  $\$1.84$  par jour il perd  $\$71.68$ . Combien a-t-il d'ouvriers et que reçoit-il chaque jour pour leur travail?

*Solution:*  $\$1.84 - \$1.37 = \$0.47$ , la différence pour 1 ouvrier,  
 $\$48.64 + \$71.68 = \$120.32$  la différence pour tous les ouvriers.

$\$120.32 \div \$0.47 = 256$  ouvriers. *Rép.*

$\$48.64 \div 256 = \$0.19$ , ce qu'il gagne sur chaque ouvrier auquel il donne  $\$1.37$ .  
 $\$1.37 + \$0.19 = \$1.56$ , ce qu'il reçoit pour chaque ouvrier. *Rép.*

6.—Un négociant a acheté, en fabrique 23,700 bouteilles pour  $\$1066.50$ ; le transport et les autres frais se sont élevés à  $\$1.63$  par mille; il les a revendues  $\$6.12$  le cent. Quel est son bénéfice?

*Solution:*  $(\$6.12 \times 23,700) \div 100 = 6.12 \times 237 = \$1450.44$ , le produit de la vente.

$(\$1.63 \times 23700) \div 1,000 = \$1.63 \times 23.7 = \$38.631$ , les frais.

$\$1066.50 + \$38.631 = \$1105.131$ , le coût total.

$\$1450.44 - \$1105.131 = \$345.309$ , le bénéfice. *Rép.*

### PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1.—On nous demande de résoudre laprobème suivant par l'arithmétique et par l'algèbre. Trois femmes A, B, C, ont ensemble 360 œufs. Si A donne  $\frac{1}{2}$  de ce qu'elle a à C et que B donne le  $\frac{1}{3}$  de ce qu'elle a à C, elles auront alors chacune le même nombre d'œufs. Combien en ont-elles chacune?

*Solution:*  $360 \div 3 = 120$ , ce que chacune aurait après que C aurait reçu le  $\frac{1}{2}$  du nombre d'A et le  $\frac{1}{3}$  du nombre de B.

A a  $\frac{2}{7} - \frac{1}{2} = \frac{6}{7} = 120$

$\frac{1}{2} = \frac{120}{240}$

$\frac{1}{7} = \frac{120}{840} \times 7 = 140$ . *Rép.*

B a  $\frac{3}{8} - \frac{1}{3} = \frac{2}{8} = 120$ ,

$\frac{1}{8} = \frac{120}{960}$ .

$\frac{1}{8} = \frac{120}{960} \times 8 = 180$ . *Rép.*

C a  $360 - (140 + 180) = 360 - 320 = 40$ . *Rép.*

2.—Un ouvrier ferait un ouvrage en 18 jours combien ferait-il en 15 jours  $\frac{2}{3}$ ?

*Solution:* Dans 1 jour il ferait  $\frac{1}{18}$ .

Dans 15 jours  $\frac{2}{3}$  il ferait  $\frac{1}{18} \times 15 \frac{2}{3} = \frac{1}{18} \times \frac{47}{3} = \frac{47}{54}$  de l'ouvrage.—*Rép.*

3.—J'ai dépensé les  $\frac{2}{3}$  de ce que j'avais, puis les  $\frac{2}{3}$  du reste. Combien avais-je s'il me reste \$857.88?

*Solution:*  $\frac{2}{3} - \frac{2}{3} = \frac{4}{9}$  de ce que j'avais.

Ayant dépensé les  $\frac{2}{3}$  du reste, il me reste les  $\frac{2}{3}$  du reste, c'est-à-dire les  $\frac{2}{3}$  des  $\frac{4}{9} = \frac{8}{27}$  de ce que j'avais à l'origine = \$875.88,

$$\frac{8}{27} = 857.88$$

$$\frac{1}{35} = 857.88 = \$71.49.$$

$$\frac{8}{35} = \$71.49 \times 35 = \$2502.15. \text{ Rép.}$$

4. Quel est le produit de deux fractions dont la somme est  $\frac{3}{8}$  et la différence  $\frac{1}{8}$ ?

*Solution:*  $\frac{3}{8} + \frac{1}{8} = \frac{4}{8} + \frac{3}{8} = \frac{7}{8}$ , deux fois la plus grande.

$\frac{7}{8} \div 2 = \frac{7}{16}$ , la plus grande.

$\frac{3}{8} - \frac{1}{8} = \frac{2}{8} = \frac{1}{4} = \frac{4}{16}$ , la plus petite.

*Ou autrement:*  $\frac{3}{8} - \frac{1}{8} = \frac{2}{8} = \frac{1}{4} = \frac{3}{12}$ , deux fois la plus petite.

$\frac{7}{16} \div 2 = \frac{7}{32}$ , la plus petite.

$\frac{7}{32} \times \frac{7}{32} = \frac{49}{1024}$ , le produit. *Rép.*

5. Deux dames entrent successivement dans un magasin de nouveautés; la 1ère achète les  $\frac{3}{8}$  d'une pièce velours de soie, la 2e les  $\frac{4}{5}$  du reste. Elles ont payé le velours \$3.75 la verge et l'une en a 21 verges de plus que l'autre. On demande:

1° Le prix payé par chacune des dames;

2° Le prix d'achat de la pièce entière sachant que le marchand a gagné  $\frac{1}{4}$  du coût de la partie vendue;

3° La longueur de la pièce entière.

4° La surface de la pièce sachant que la largeur de la pièce est de 1 verge  $\frac{3}{4}$ .

*Solution:*  $\frac{3}{8} - \frac{4}{5} = \frac{15}{40} - \frac{32}{40} = \frac{17}{40}$  le reste.

$\frac{4}{5}$  de  $\frac{17}{40} = \frac{68}{200} = \frac{17}{50}$  de la pièce.

$\frac{3}{8} - \frac{17}{50} = \frac{75}{200} - \frac{68}{200} = \frac{7}{200}$  de la pièce, la fraction de la pièce que la 1ère a achetée de plus que l'autre.

$$\frac{7}{200} = 21 \text{ verges.}$$

$$\frac{1}{200} = \frac{21}{7} = 3 \text{ verges.}$$

$$\frac{3}{200} = 3 \times 72 = 216 \text{ verges. Rép.}$$

$\frac{3}{8}$  de 216 =  $3 \times 27 = 81$  verges, ce que la 1ère dame acheta.

$$\$3.75 \times 81 = \$303.75 \text{ somme payée par la 1ère dame. Rép.}$$

$$216 - 81 = 135 \text{ verges, le reste.}$$

$\frac{4}{5}$  de 135 verges =  $4 \times 15 = 60$  verges, ce qu'acheta la 2e dame.

*Autrement:* 81 verges - 21 verges = 60 verges ce qu'acheta la 2e dame.

$$\$3.75 \times 60 = \$225.00 \text{ ce que paya la 2e dame.—Rép.}$$

$$\$303.75 + \$225 = \$528.75, \text{ ce que payèrent les deux dames.}$$

$\frac{4}{5}$  du coût de la partie vendue +  $\frac{1}{4}$  du coût de la partie vendue =  $\frac{9}{20}$  du coût de la partie vendue.

$$\frac{9}{20} \text{ du coût de la partie vendue} = 528.75$$

$$\frac{1}{20} \text{ du coût de la partie vendue} = \frac{528.75}{9} = 105.75$$

$$\frac{4}{5} \text{ du coût de la partie vendue } \$105.75 \times 4 = \$423.00, \text{ le coût de la partie vendue.}$$

$$81 \text{ verges} + 60 = 141 \text{ la partie vendue.}$$

$$\$423 \div 141 = \$3, \text{ le prix coûtant d'une verge.}$$

$$\text{Autrement: } \frac{4}{5} \text{ du prix coûtant} + \frac{1}{4} \text{ du prix coûtant} = \frac{9}{20} \text{ du prix coûtant} = \$3.75.$$

$$\frac{1}{20} \text{ du prix coûtant} = \frac{3.75}{9} = \$0.75.$$

$$\frac{4}{5} \text{ du prix coûtant} = \$0.75 \times 4 = \$3. \text{ le prix coûtant d'une verge}$$

$$\$3 \times 216 = \$648, \text{ le coût de la pièce. Rép.}$$

$$216 \times 1\frac{3}{4} = 216 \times \frac{7}{4} = 378 \text{ verges carrées. Rép.}$$

6.—Combien diminue-t-on  $24\frac{3}{8}$  en le multipliant par  $\frac{5}{8}$  ?

*Solution:* Multiplier un nombre par  $\frac{5}{8}$ , c'est en prendre les  $\frac{5}{8}$ ; donc en multipliant un nombre par  $\frac{5}{8}$ , on le diminue de ses  $\frac{3}{8}$ .

$$24\frac{3}{8} \times \frac{5}{8} = 12\frac{3}{8} \times \frac{5}{8} = \frac{36,9}{2,5} = 9\frac{9}{10}. \text{ Rép.}$$

$$\text{Autre solution: } 24\frac{3}{8} \times \frac{5}{8} = 12\frac{3}{8} \times \frac{5}{8} = 12\frac{3}{8} = 15\frac{3}{8}.$$

$$24\frac{3}{8} - 15\frac{3}{8} = 24\frac{3}{8} - 15\frac{3}{8} = 9\frac{9}{10}. \text{ Réo.}$$

7.—De combien augmente-t-on  $24\frac{3}{8}$  en le divisant par  $\frac{5}{8}$  ?

*Solution:* Diviser un nombre par  $\frac{5}{8}$  équivaut à le multiplier par  $\frac{8}{5}$ , c'est-à-dire à ajouter au nombre ses  $\frac{3}{5}$ .

$$24\frac{3}{8} \times \frac{8}{5} = 12\frac{3}{8} \times \frac{8}{5} = \frac{36,9}{2,5} = 14\frac{1}{5}. \text{ Rép.}$$

$$\text{Autre solution: } 24\frac{3}{8} \div \frac{5}{8} = 24\frac{3}{8} \times \frac{8}{5} = 12\frac{3}{8} \times \frac{8}{5} = 9\frac{8,4}{2,5} = 39\frac{2}{5}.$$

$$39\frac{2}{5} - 24\frac{3}{8} = 39\frac{2}{5} - 24\frac{1}{2} = 14\frac{1}{5}. \text{ Rép.}$$

8.—Un homme a dépensé les  $\frac{2}{3}$ , les  $\frac{3}{8}$  et les  $\frac{1}{4}$  de son argent et s'il avait \$15. de plus, il lui resterait \$300. Combien avait-il et combien a-t-il dépensé ?

*Solution:* \$300 - \$15 = \$285, ce qui lui reste.

$$\frac{2}{3} + \frac{3}{8} + \frac{1}{4} = \frac{8}{8} + \frac{9}{8} + \frac{2}{8} = \frac{6}{8} \text{ de son argent dépensé.}$$

$$\frac{8,4}{8,4} - \frac{6,4}{8,4} = \frac{1,9}{8,4} = \$285$$

$$\frac{1}{8,4} = \frac{2,8,5}{8,4}$$

$$\frac{8,4}{8,4} = \frac{2,8,5}{1,9} \times 8,4 = 15 \times 8,4 = \$1260, \text{ ce qu'il avait.}$$

$$\frac{6}{8} \text{ de } \$1260 = \$15 \times 65 = \$975, \text{ somme dépensée. Rép.}$$

$$\text{Ou: } \$1260 - \$285 = \$975, \text{ somme dépensée. Rép.}$$

9.—Il faut 4 heures  $\frac{1}{3}$  pour faire 2 verges  $\frac{2}{3}$  d'ouvrage; combien faudrait-il d'heures pour faire 18 verges  $\frac{1}{3}$  ?

*Solution:*  $4\frac{2}{3} \div 2\frac{2}{3} = \frac{3,8}{1,5} = \frac{3,8}{9} \times \frac{5}{3} = \frac{1,9,0}{1,3}$ , le nombre d'heures pour faire 1 verge d'ouvrage.

$$\frac{1,9,0}{1,3} \times 18\frac{1}{3} = \frac{1,9,0}{1,3} \times 11\frac{2}{3} = \frac{9,5}{1,7} \times 11\frac{2}{3} = \frac{1,0,7,3,5}{3,5,1} = 30 \text{ heures } \frac{2,0,5}{3,5,1}. \text{ Rép.}$$

$$\text{Autre solution: } (4\frac{2}{3} \div 2\frac{2}{3}) \times 18\frac{1}{3} = 4\frac{2}{3} \times 18\frac{1}{3} \div 2\frac{2}{3} =$$

$$\frac{3,8}{9} \times 11\frac{2}{3} \times \frac{5}{3} = \frac{1,9}{9} \times 11\frac{2}{3} \times \frac{5}{3} = \frac{1,0,7,3,5}{3,3,1} = 30 \text{ heures } \frac{2,0,5}{3,3,1}. \text{ Rép.}$$

### REGLES DE L'UNITE, PERCENTAGE, ETC.

1.—Un homme hérite d'une somme de \$8,400; il en donne \$1,050 aux pauvres et il place le reste dans une spéculation qui lui rapporte la somme donnée en charité. Combien pour cent de l'héritage a-t-il donné aux pauvres et quel est le taux du gain sur la somme placée ?

*Solution:* \$1,050 ÷ \$8,400 = 0,125 = 12½%. Rép.

$$\$8,400 - \$1,050 = \$7,350, \text{ la somme placée.}$$

$$\$1050 \div \$7350 = 0,14\frac{2}{7} = 14\frac{2}{7}\%. \text{ Rép.}$$

2. Trois hommes, l'un à pied, le deuxième en bicyclette et le troisième à cheval, sont partis ensemble d'un même point à 8 heures du matin et sont arrivés au but désigné: le cavalier à midi, le bicycliste à 1 heure et le piéton à 6 heures du soir. Indiquez le rapport de la vitesse du cavalier à celle des deux autres personnes.

*Solution:* Les vitesses sont inversement proportionnelles aux temps employés à parcourir le même espace; or le cavalier a mis 4 heures et le bicycliste 5 heures; donc le rapport de la vitesse du cavalier à celle du bicycliste est  $\frac{5}{4} = 1\frac{1}{4}$ .

De même le piéton ayant mis 10 heures, le rapport de la vitesse du cavalier à celle du piéton est  $\frac{10}{4} = 2\frac{1}{2}$ .

En résumé le cavalier parcourt 2 milles  $\frac{1}{2}$  dans le temps que le piéton met à parcourir 1 mille, et 1 mille  $\frac{1}{2}$ , dans le temps que le bicycliste met à parcourir 1 mille.

3.—Une personne doit \$2,400 et elle s'est engagée à payer \$200 par mois: combien devra-t-elle en plus, à la fin de l'année, pour les intérêts calculés à 7½ % ?

*Solution:* Cette personne devra les intérêts de \$200 pour 1 mois, de \$200 pour 2 mois, \$200 pour 3 mois, de \$200 pour 4 mois, de \$200 pour 5 mois, de \$200 pour 6 mois, de \$200 pour 7 mois, de \$200 pour 8 mois, de \$200 pour 9 mois, de \$200 pour 10 mois, de \$200 pour 11 mois, de \$200 pour 12 mois; donc elle devra les intérêts de \$200 pour (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 + 10 + 11 + 12) mois, c'est-à-dire les intérêts de \$200 pour 78 mois = 6 ans 6 mois.

L'intérêt de \$200 pendant 1 an, à 7½ % = \$200 × 0.075 = \$15.

L'intérêt de \$200, pendant 6 ans 6 mois, à 7½ % = \$15 × 6½ = \$97.50. *Rép.*

4. Par suite d'une saisie, on vend des marchandises avec un rabais de 37½ %. Une personne en achète pour \$103488.44 y compris 4½ % en sus du prix de vente, pour honoraires de l'huissier. Quelle est la valeur des marchandises achetées ?

Quel est le bénéfice de la personne ?

*Solution:* Pour avoir \$1 de marchandises il faut donner \$1.045; \$1 pour les marchandises et \$0.045 à l'huissier. Ainsi chaque somme de \$1.045 contenue dans \$103,488.44 représente un achat de marchandises au montant de \$1.

\$103,488.44 ÷ 1.045 = \$99032; la somme dépensée directement pour les marchandises à donc été de \$99032. Ces \$99032 ne représentent pas la valeur des marchandises mais ce qui reste après une diminution de 37½ %, c'est-à-dire 62½ %.

\$99032 ÷ 0.625 = \$158451.20, valeur des marchandises.

\$158451.20 - \$103488.44 = \$54962.76, le bénéfice. *Rép.*

5.—Le trésorier d'une société reçoit comme appointements 6¾ % sur toutes les recettes de cette société. Il a touché dans un trimestre \$638.415. Quel a été le total des recettes de ce trimestre ?

*Solution:* Chaque somme de \$0.675 qu'il touche représente \$1. reçue; autant la somme de \$0.0675 sera contenue de fois dans \$638.415, autant il y aura de fois \$1 dans la somme reçue.

\$638.415 ÷ \$0.0675 = \$9458. *Rép.*

6.—Partagez \$38269 entre A et B de telle sorte que la part de B soit égale à celle d'A diminuée de 16⅔ %.

*Solution:* Soit \$1 la part d'A.

Alors \$1 - \$0.16⅔ = \$0.83⅓ la part de B.

\$1 + \$0.83⅓ la somme des parts des deux. *Rép.*

\$38269 ÷ 1,83⅓ = \$114807 ÷ \$5.50 = \$20874 la part d'A. *Rép.*

\$20874 × 0.83⅓ = 17395 la part de B. *Rép.*

7.—Un marchand de grains envoie à son correspondant \$6198.203 qu'il doit dépenser à acheter de la farine après avoir déduit sa commission à 1¾ %. Si la farine coûte \$4.85 le baril, combien devra-t-il recevoir de barils ?

Si les frais de transport et d'assurance sont de \$95., à quel prix faut-il vendre le baril de farine pour réaliser un bénéfice de 16⅔ % ?

*Solution:* \$6198.203 ÷ \$1.0175 = \$6091.60 somme dépensée à acheter la farine.

\$6091.60 ÷ \$4.85 = 1256 barils. *Rép.*

\$6198.203 + \$95. = \$6293.203, le coût total.

\$6293.203 × 0.16⅔ = \$1048.867, le bénéfice.

\$6293.203 + \$1048.867 = \$7342.07 le prix de vente de 1256 barils.

\$7342.07 ÷ 1256 = \$5.85, le prix de vente d'un baril. *Rép.*

## Algèbre

1.—Un réservoir est pourvu de tuyaux qui servent à le vider. Les robinets des deux tupaux restent ouverts pendant 4 heures, alors le 1er robinet est fermé et le deuxième vide le réservoir en 5 heures 36 minutes. Si le 2e robinet seul avait été fermé au bout des 4 heures et que le 1er seul avait coulé le réservoir aurait été vidé en 9 heures 20 minutes. Combien d'heures chaque robinet aurait-il mis à vider le réservoir ?

*Solution:* Soient 1 le contenu du réservoir,  $x$  le nombre d'heures du 1er robinet et  $y$  celui du 2<sup>e</sup>.

Dans 1 heure le 1er vide  $\frac{1}{x}$  du contenu du réservoir.

Dans 1 heure le 2e vide  $\frac{1}{y}$  du contenu du réservoir.

$$4\left(\frac{1}{x} + \frac{1}{y}\right) + 5\frac{3}{8}\frac{1}{y} = 1. \dots\dots\dots (1)$$

$$4\left(\frac{1}{x} + \frac{1}{y}\right) + 9\frac{1}{8}\frac{1}{x} = 1. \dots\dots\dots (2)$$

Mettant  $\frac{1}{x} = x'$  et  $\frac{1}{y} = y'$  nous avons:

$$4(x' + y') + 5\frac{3}{8}y' = 1. \dots\dots\dots (3)$$

$$4(x' + y') + 9\frac{1}{8}x' = 1. \dots\dots\dots (4)$$

$$4x' + 4y' + 5\frac{3}{8}y' = 1. \dots\dots\dots (5)$$

$$4x' + 4y' + 9\frac{1}{8}x' = 1. \dots\dots\dots (6)$$

$$\text{Réduisant nous avons: } 4x' + 9\frac{3}{8}y' = 1. \dots\dots\dots (7)$$

$$\text{Et } 13\frac{1}{8}x' + 4y' = 1. \dots\dots\dots (8)$$

Multipliant (7) par 5 et (8) par 3 nous avons:

$$20x' + 48y' = 5. \dots\dots\dots (9)$$

$$40x' + 12y' = 3. \dots\dots\dots (10)$$

$$\text{Multipliant } 9x' \text{ par (2): } 40 + 96y' = 10. \dots\dots\dots (11)$$

$$\text{Soustrayant (10) de (11) } 84y' = 7. \dots\dots\dots (12)$$

$$\text{D'où... } y' = \frac{7}{84} = \frac{1}{12} = \frac{1}{12}. \dots\dots\dots (13)$$

$$\text{Mais } y' = \frac{1}{y}; \text{ donc } \frac{1}{y} = \frac{1}{12} \text{ et } y = 12. \text{ Rép.}$$

$$\text{Substituant } \frac{1}{12} \text{ à } \frac{1}{y} \text{ dans (7) nous avons:}$$

$$20x' + 4 = 5. \dots\dots\dots (9)$$

$$\text{D'où } 20x' = 5 - 4 = 1. \dots\dots\dots (14)$$

$$\text{Et } x' = \frac{1}{20} = \frac{1}{20}; \text{ donc } \frac{1}{x} = \frac{1}{20} \text{ et } x = 20. \text{ Rép.}$$

2.—Trouvez la valeur d' $x$  dans l'équation suivante:

$$ac \quad a \quad bc \quad b$$

$$- - - = - + -$$

$$bx \quad 2 \quad ax \quad 2$$

*Solution:* Multipliant par  $2abx$  le plus petit multiple commun des dénominateurs nous avons:

$$2a^2c - a^2bx = 2b^2c + ab^2x$$

$$\text{Transposant: } -a^2bx - ab^2x = 2b^2c - 2a^2c$$

$$(-a^2b - ab^2)x = 2c(b^2 - a^2)$$

$$\text{Multipliant par moins un: } (a^2b + ab^2)x = 2c(a^2 - b^2)$$

$$\text{Divisant par } (a + b): abx = 2c(a - b)$$

$$\text{D'où } x = \frac{2c(a-b)}{ab}. \text{ Rép.}$$

3.—Prouvez que le carré de la somme de deux nombres quelconque plus le carré de leur différence est égal à deux fois la somme des carrés des deux nombres.

*Solution:* Soient  $a$  et  $b$  les deux nombres.

$$\text{Il s'agit de prouver que } (a + b)^2 + (a - b)^2 = 2(a^2 + b^2)$$

$$(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$$

$$(a - b)^2 = a^2 - 2ab + b^2.$$

$$\text{D'où } a^2 + 2ab + b^2 + a^2 - 2ab + b^2 = 2(a^2 + b^2).$$

$$\text{Réduisant: } a^2 + a^2 + b^2 + b^2 = 2a^2 + 2b^2$$

$$\text{Où } 2a^2 + 2b^2 = 2a^2 + 2b^2$$

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1.—La surface d'un trapèze est de 9 arpents  $\frac{7}{8}$  et sa hauteur de 150 verges. Trouvez la longueur de chacune des bases, sachant que leur différence est de 108 verges.

*Solution:*  $9\frac{7}{8} \times 3600 = 34500$  verges surface du trapèze en verges.

$(34500 \times 2) \div 150 = 230 \times 2 = 460$  verges somme des bases.

$460 + 108 = 568$  verges, 2 fois la grande base.

$568 \div 2 = 284$  verges, la grande base. *Rép.*

$284 - 108 = 176$  verges, la petite base. *Rép.*

2.—Quelle est la surface d'un trapèze symétrique (ou isocèle) ayant pour hauteur 12 verges, pour périmètre 84.84 verges et pour côtés non parallèles 14.42 verges. Quelle en sont les bases?

*Solution:*  $14.42 \times 2 = 28.84$  verges, la somme des côtés non parallèles.

$84.84 - 28.84 = 56$ , la somme des bases.

$(56 \times 12) \div 2 = 336$  verges. Surface du trapèze. *Rép.*

$14.42^2 - 12^2 = 207.9364 - 144 = 63.9364$ .

La racine carrée de 63.9364 = 7.99 verges,

$7.99 \times 2 = 15.98$  la différence des deux bases,

$56 + 15.98 = 71.98$ , 2 fois la grande base.

$71.98 \div 2 = 35.99$  verges, la grande base. *Rép.*

$35.99 - 15.98 = 20.01$  verges, la petite base. *Rép.*

## LANGUE ANGLAISE

## Dictation and composition

## THE RORQUAL, OR SMOOTH-BACKED WHALE

*Bol'lard*, a post in the bow of a boat to which ropes are fastened.

*Dor'sal*, on the back.

*Pil'chard*, a kind of herring.

*Sound'ing*, diving.

*Vora-cious*, greedily.

In the wide ocean which extends between Greenland and Nova Zembla, the huge rorqual rules, the indisputed monarch of the watery wilds. Though much greater in length than the Greenland whale varying from 100 to 121 feet, its body is more slender, and its muzzle considerable more pointed.

Being active and fearless, it is avoided by the whalers; especially as, in consequence of the small amount of oil it produces, and the short length and inferior quality of the whalebone in its mouth, it is of much less value than the true whale.

Having a large gullet, it is able to swallow fish of considerable size; and it is stated that

in the stomach of one captured there were found no fewer than six hundred large cod-fish, with no small number of pilchards besides! This will give some idea of the havoc it makes among shoals of fish. To satisfy its voracious appetite, it follows them in all directions, frequently leaving the Arctic seas in search of its prey; and it has been found hovering round the fishing grounds of the coast of Great Britain.

From its savage disposition, it is very a dangerous animal to attack; for not only does it swim off at rapid speed when a harpoon is struck into it, carrying out line after line, but it often turns on its assailants with open mouth, or dashes their boats to pieces by the strokes of its powerful tail!

Captain Scoresby, the well-known naturalist and commander of Arctic whale-ships, made several attempts to capture one of these monsters. His plan was to assail it by harpoons attached to short lines of only four hundred yards in length, and secured to buoys, so as to tire out the monster.

The first whale struck, immediately dived, and tore off the buoys as it dragged them

against the surface of the water. Again the attempt was made; but in this case the line was almost immediately severed,—probably by friction against the dorsal fin.

A fearful accident occurred to a boat's crew of another whaler when attacking a rorqual. A whale was seen between the ships and the ice-field. The boats were lowerd, in hopes of easily capturing the prize. The leading boat dashes on. The harpooner stands up with the weapon in his hand. The whale awaits their approach, floating on the surface. In a minute more he will be down.

The boats are up to him. The weapon flies plunging deep into his side. As the line runs rapidly out, the harpooner secures it to the bollard. The monster, instead of sounding, darts impetuously forward. The boat holds fast by the line. The water hisses, and dense clouds of spray fly over her bows.

The whales continues his onward course. The crew accustomed only to the less powerful true whale of Baffin Bay, believe that he must soon be tired out. Now they see before them a long unbroken ice-field. Unwilling to lose their prize, no one gives the order to cut the line.

On, on they dash. Almost before they are aware of it, they are on the edge of the ice.

With the speed of lightning the whale plunges beneath the wide-extending sheet of ice, and in another instant the boat's bow strikes it. Before a hand can be raised to cut the rope, and almost before the crew can utter a despairing cry, downward the boat is drawn; and those who are watching her at a distance, with horror see her and all on board disappear! They row up to the spot, but not a trace of the boat nor of their companions is to be found.

QUESTIONS.—Where is the rorqual found? What is its length? Wherein does it differ from the Greenland whale? Why is it usually avoided by whalers? What enables the rorqual to eat larger fish than the true whale? What quantity of fish was found in the stomach of one? What may this convey some idea of? What does it some times do when it is attacked? What plan did Captain Scoresby adopt to capture it? Did this plan succeed? Why not? What fearful accident occurred to a boat attacking a rorqual near an ice-field? How might the crew have saved themselves? Why was this not done?

PRONOUNCE IN SYLLABLES:—

|                   |               |
|-------------------|---------------|
| ror'-qual         | ob-tained'    |
| un-dis-put'-ed    | mon'-arch     |
| con-sid'-er-a-bly | as-sail'-ants |
| im-pet'-u-ous-ly  | ac'-ci-dent   |
| ac-cus'-tomed     | light'-ning   |
| de-spair'-ing     |               |

DICATION.—*The rorqual, which is probably the longest of the whole animal creation, is also called the razor-backed whale, from its having a prominent ridge or spine on its back.*

*Its usual length is above one hundred feet, and it is from thirty to thirty-five feet in circumference.*

### Recitation

#### BOIL IT DOWN

Whatever you have to say, my friend,  
Whether witty, or grave, or gay,  
Condense as much as ever you can,  
And say in the readiest way;  
And whether you write of rural affairs,  
Or matters and things in town,  
Just take, a word of friendly advice:  
Boil it down.

If you go spluttering over a page,  
When a couple of lines would do,  
Your butter is spread so much you see,  
That the bread looks plainly through;  
So when you have a story to tell,  
And would like a little renown;  
To make quite sure of your wish, my friend,  
Boil it down.

When writing an article for the press,  
Whether prose or verse, just try  
To settle your thoughts in the fewest words,  
And let them be crisp and dry,  
And when it is finished, and you suppose  
It is done exactly brown,  
Just look it over again, and then  
Boil it down

For editors do not like to print  
An article lazily long,  
And the general reader does not care  
For a couple of yards of song.  
So gather your wits in the smallest space,  
If you want a little renown  
And every time you write, my friend  
Boil it down.

ANON.

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Le chant à la petite école

Le morceau que nous présentons aujourd'hui comme exercice de chant pour le mois est une poésie charmante du "barde breton" Théodore Botrel. En lisant cette poésie, l'air publié ici nous est venu tout simplement et nous l'avons écrit pour nos écoliers. L'indication "en racontant" qui est en tête de la musique, fait entendre suffisamment que pour bien chanter ce morceau (comme tous les autres, d'ailleurs) il faut en bien comprendre le sens, car comment raconter ce que l'on ne comprend pas? Il faut éprouver des sentiments pour les provoquer chez les autres par la parole ou par le chant.

On étudiera donc d'abord le morceau, sans s'occuper du chant, pour apprendre à bien dire. Il faudra surtout faire attention aux inversions telles que celle des trois premiers vers du 5e couplet; faire attention encore de ne pas arrêter aux enjambements à travers. . . . avec. . . . dans. . . . à l'avant dernier vers des couplets 4, 6, et 7, mais de prolonger la note en supprimant le silence indiqué dans la musique; il faudra encore bien détacher le mot *moralité* qui commence le dernier couplet. Si l'on observe la ponctuation indiquée par les signes, mais surtout par le sens, c'est très facile et c'est le point important pour chanter avec intelligence et intéresser ceux qui écoutent. On devra prendre garde en chantant de ne pas prolonger les deux dernières syllabes du 3e vers de chaque couplet; il faut garder la mesure. On ralentira un peu le dernier vers de chaque couplet. Il convient de ne pas chanter trop vite puisque l'on raconte.

Nous remercions bien cordialement ici l'auteur de la poésie qui nous a permis de publier son œuvre avec la mélodie que nous y adaptons. Et nous faisons savoir à tous ceux qui le connaissent qu'il nous prie de le rappeler à leur bon souvenir.

H. NANSOT

Insp. d'écoles.

### Les lunettes de Grand'mère.

Poésie de Théodore Botrel.

Musique de H. Nansot.



1. Un froid matin de janvier, grand'maman dut s'éloigner
2. Après avoir gravement, longuement, soigneusement



Pour une journée entière. Me voyant seule au logis,  
 Bien essuyé chaque verre, Avec des airs recueillis,



de leur vieil étui je sortis Les lunettes de ma grand'mère!  
 Sur le bout de mon nez je mis Les lunettes de ma grand'mère!

— 3 —

Je pris ensuite en ma main  
Le gros paroissien romain  
Pour y lire ma prière. . . .  
Et je la comprenais mieux  
Depuis que j'avais sur les yeux  
Les lunettes de ma grand'mère!

— 5 —

Puis enfin comme un oiseau  
Doucement dans son berceau,  
Je berçai mon petit frère  
Dont les grands yeux étonnés  
S'amusaient de voir sur mon nez  
Les lunettes de ma grand'mère!

— 7 —

Lorsque je dis à maman:  
"Pourquoi ce prompt changement?"  
Elle répondit: "ma chère,  
C'est qu'un des rayons ardents  
De son grand cœur est resté dans  
Les lunettes de ta grand'mère!"

— 4 —

Puis je tricotai des bas  
Pour les gueux qui n'en ont pas  
D'une main bien plus légère,  
Maudissant les durs hivers  
En voyant la neige, à travers  
Les lunettes de ma grand'mère!

— 6 —

Jadis mon cœur frémit  
Quand maman le caressait! . . . .  
Adieu! jalousie amère  
J'adore mon Yvonnee  
Rien que de l'admirer avec  
Les lunettes de ma grand'mère!

— 8 —

Moralité: Pour mieux voir,  
Mieux comprendre le devoir  
Et nos humaines misères,  
Sur nos yeux trop exigeants  
Mettons les verres indulgents  
Des lunettes de nos grand'mères!

## La langue française au Canada

Le *Daily Mail*, de Montréal, l'un des organes autorisés de la langue anglaise en ce pays, a rendu récemment hommage à la langue française. Au moment où nos compatriotes d'Ontario luttent superbement pour maintenir l'enseignement de notre langue dans leurs écoles, il est bon de faire connaître ce que les Anglais de Québec pensent du français au Canada.

Voici l'article du *DAILY MAIL*:

"Dans une allocution adressée l'autre jour aux professeurs des écoles de Toronto, M. R.-H. Cowley, inspecteur en chef des écoles de la province d'Ontario, a insisté sur les avantages que retireraient les enfants de l'étude du français. Il a fait remarquer, avec beaucoup d'à-propos, que celui qui connaît les deux langues vaut mieux intellectuellement, que celui qui n'en possède qu'une seule, et il a signalé le fait, très important et trop souvent ignoré dans la province d'Ontario, qu'il y a plus de Canadiens français parlant anglais que d'Anglais pouvant s'exprimer en français, de sorte que l'élément français possède ainsi un avantage considérable sur l'élément anglais dans les rapports journaliers. Il est inutile de faire de cette question une affaire de races. Dans ce pays, nous avons accepté les choses telles qu'elles se présentent. Les Canadiens français étaient ici avant nous, ils sont établis dans le pays d'une manière permanente et, si les nôtres ne veulent pas apprendre le français, il arrivera qu'avec le temps ils seront devancés par les Canadiens français qui apprennent l'anglais. Au point de vue numérique, les Canadiens français forment un facteur puissant dans notre vie nationale, pourquoi ne pas accepter l'état de choses existant? Il est remarquable qu'un si grand nombre de Canadiens français occupent des positions responsables dans le commerce, dans l'ouest, et même dans la province d'Ontario, à cause de leur connaissance des deux langues. Leurs services sont continuellement en requisition. Souvent ils obtiennent des positions pour lesquelles les Canadiens d'ori-

gine anglaise possèdent toutes les aptitudes voulues, mais en sont écartés à cause de leur manque de connaissance du français, qui est, aujourd'hui, essentiel, dans le commerce, non seulement au Canada, mais en tout pays. En Angleterre, l'éducation de la classe moyenne n'est pas complète si elle ne comprend pas le français; cette langue est nécessaire pour parvenir aux emplois importants du service civil, et le jeune homme qui la possède en entrant dans les affaires est doublement favorisé. Bien plus, elle ouvre à l'étudiant un champ littéraire nouveau, lui communique un esprit plus large, et lui fait envisager d'un point de vue plus libéral les problèmes de ce monde. Nous ne sommes pas sans être exempts de reproches, nous, Anglais de la province de Québec. Un trop grand nombre d'entre nous considèrent la connaissance du français plutôt comme une superfluité que comme une chose nécessaire, mais nous faisons cependant des progrès. Nous sommes plus avancés qu'il y a vingt ans et nous nous en trouvons mieux. La connaissance du français constitue une splendide valeur commerciale, c'est un précieux intermédiaire destiné à détruire les préjugés soulevés par des démagogues forcés et dépourvus de scrupules."

### De la place de l'anglais dans nos Couvents et nos Académies

L'enseignement de l'anglais est en honneur dans nos écoles primaires supérieures, et c'est tant mieux. Les élèves de ces écoles apprennent à parler et à écrire cette langue assez correctement. Aussi, la connaissance des deux langues officielles du pays donne une supériorité reconnue à la jeunesse canadienne-française sur la jeunesse canadienne-anglaise.

Mais tout opportune que soit l'étude de l'anglais, il ne faut jamais dans la province de Québec, lui donner le pas sur l'étude du français. On exagère parfois en certains milieux. Dans des séances solennelles, où l'auditoire est exclusivement français, ne va-t-on pas jusqu'à détrôner la langue française, si propre à exprimer les sentiments les plus délicats, et faire dire en anglais d'abord, les remerciements des élèves *canadiens-français* à des parents *canadiens-français*. C'est une innovation malheureuse.

### Nomination

M. A.-H. Fortier, avocat et député de Labelle, a été nommé membre du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. C'est une excellente nomination. Nous félicitons cordialement le nouveau titulaire.

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

### Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire

Séance du 5 décembre 1912

Présents: L'honorable P. Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, président de la commission; MM. Jos. Ahern, de la cité de Québec, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Québec; J.-N. Perrault, de la cité de Montréal, délégué de la conférence des instituteurs catholiques de Montréal; H.-M. Cockfield et M.-C. Hopkins, de la cité de Montréal, délégués de l'association provinciale des instituteurs protestants.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire de la commission soumet le rapport suivant:

MM. les membres de la commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Messieurs,

Le soussigné, secrétaire de votre commission, a l'honneur de vous faire le rapport qui suit:

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1911-12.

## POUR LE COMPTE DU REVENU

|                         |             |
|-------------------------|-------------|
| La dépense.....         | \$84,124.75 |
| La recette.....         | 77,933.22   |
| Déficit de l'année..... | \$ 6,191.53 |

Ce déficit est comblé par les surplus accumulés de 1899 à 1911 qui étaient de.....\$20,252 60  
La balance de ces surplus qui reste au crédit du revenu de ce fonds dans le Trésor  
de la province est donc de.....\$14,061.07

## POUR LE COMPTE DU CAPITAL

Le capital au 1er juillet 1911 était de \$193,918.18

## REÇU POUR LE CAPITAL EN 1911-12

|   |             |
|---|-------------|
| Retenues payées par les fonctionnaires eux-mêmes..... | \$ 1,346.24 |
| Déductions sur les pensions durant l'année.....       | 1,483.87    |
| Total.....  | \$ 2,830.11 |

## A DEDUIRE:

|   |              |
|---|--------------|
| Partie de pension prise sur le capital.....     | 245.00       |
| Balance à ajouter au capital.....               | \$ 2,585.11  |
| Le capital au 1er juillet 1912 est donc de..... | \$196,503.29 |

Pensionnaires qui ont repris l'enseignement au mois de septembre 1912: Milles Beauchemin, Lina; M. Dorais, J.-T.; Mlle Gingras, Malvina; Mlle Malouin, Mélanie; Mlle Massé, Odile; Mlle Paradis, M. Delvina; Mme Provencher, Edouard; Mlle Roberge, Marie-Ombéline; Mlle Verreault, Virginie.

Pensionnaires décédés depuis le mois de Novembre 1911:

| Noms                        | Age | Pension. |
|-----------------------------|-----|----------|
| 1 Brassard, Malvina.....    | 65  | \$ 75.00 |
| 2 Bussières, Elmina.....    | 57  | 75.00    |
| 3 Desaulniers, Anna.....    | 51  | 75.00    |
| 4 Dureau, Sévérine.....     | 55  | 75.00    |
| 5 Faucher, Caroline.....    | 49  | 105.87   |
| 6 Labelle, Philomène.....   | 72  | 75.00    |
| 7 Laflamme, Aurélie.....    | 62  | 75.00    |
| 8 Lippens, Bernard.....     | 61  | 571.24   |
| 9 Maver, Esther.....        | 65  | 297.60   |
| 10 McCaffrey, Margaret..... | 81  | 106.95   |
| 11 Molleur, Vve S.....      | 75  | 148.50   |
| 12 O'Bryan, Amélie-E.....   | 61  | 75.00    |
| 13 Paradis, Mme Jos.-E..... | 75  | 76.50    |

|                               |          |        |
|-------------------------------|----------|--------|
| 14 Ringland, Jos. ....        | 74. .... | 198 27 |
| 15 Robitaille, Grégoire. .... | 74. .... | 148 86 |
| 16 Rochon, Mme Alfred. ....   | 70. .... | 75 00  |
| 17 Simard, Eulalie. ....      | 70. .... | 75 00  |
| 18 Stenson, M. Thomas. ....   | 75. .... | 309 22 |
| 19 Tétrault, Vve W.-N. ....   | 69. .... | 208 00 |
| 20 Trépanier, Auguste. ....   | 71. .... | 75 00  |
| 21 Turgeon, Frs. ....         | 75. .... | 129 20 |

Six inspecteurs d'écoles n'ont pas encore transmis leur rapport annuel sur les pensionnaires et d'autres n'ont transmis que des rapports incomplets.

Treize pensionnaires tenus de produire un certificat de médecin ne l'ont pas fait.

Six pensionnaires résidant en dehors de la province n'ont pas encore transmis la déclaration qu'ils sont tenus de produire annuellement pour avoir droit à leur pension.

Avis a été donné aux inspecteurs d'écoles retardataires de faire leur rapport sans délai.

Je recommande que la pension soit servie à tous les pensionnaires qui ont été visités par un inspecteur d'écoles; à ceux qui, demeurant à l'étranger, ont transmis la déclaration requise ainsi qu'à ceux qui ont produit un certificat de médecin.

Le tout humblement soumis.

AVILA DE BELLEVAL,

Secrétaire.

Québec, 5 décembre 1912

Le rapport est adopté avec l'amendement suivant:

Proposé par M. Perrault:

"Que la pension ne soit servie à M. J.-W. Méloche, pensionnaire, de Montréal, que sur le rapport favorable d'un autre médecin."

M. Cockfield propose:

"Que le paiement de la pension des pensionnaires qui n'ont pas rempli toutes les formalités requises pour y avoir droit, soit laissé à la discrétion du Surintendant et du secrétaire, et que ce dernier fasse rapport à la prochaine séance des pensions qu'ils auront ainsi jugé à propos de payer ou de retenir."

Suit l'exposé des cas particuliers soumis à la commission:

1. Mme Patrick J. Boyce, née Julia Brennan, âgée de 35 ans, a enseigné durant 19 ans et 1 mois. Elle s'est mariée le 10 octobre 1911. Elle a quitté l'enseignement le 29 septembre 1911. Elle demande sa pension. Elle produit un certificat de médecin attestant qu'elle est incapable d'enseigner.

La commission décide qu'elle n'a pas droit à une pension vu qu'elle n'a pas enseigné 20 ans depuis l'âge de 18 ans, mais autorise le remboursement de ses retenues si elle en fait la demande.

2. Mme Philippe Rhault, née Délima St-Hilaire, a produit en 1905 une demande de pension que la commission n'a pas cru devoir lui accorder, étant d'avis que cette personne avait quitté l'enseignement non pour cause de maladie, mais pour contracter mariage. Elle avait quitté l'enseignement le 20 décembre 1904, et s'est mariée le 14 janvier 1905. Elle renouvelle sa demande. Comme elle n'a pas repris l'enseignement depuis 1905 la commission ne croit pas devoir revenir sur sa décision.

3. Miss Jane A. Holyon a quitté l'enseignement au mois de décembre 1907. Elle avait alors enseigné durant le nombre d'année requis pour avoir droit à une pension. Elle était âgée de 52 ans. La commission lui accorde sa pension.

4. Mme Alexis Mireault, née Anysie-B. Lamarche, était pensionnaire. En 1907 la commission sur rapport non favorable du Dr Cléroux, de Montréal, par qui elle l'avait fait examiner, la retrancha sa pension. Elle était alors âgée de 50 ans. La commission décide qu'elle a droit à sa pension à compter du jour où elle a atteint l'âge de 56 ans.

5. M. J.-T. Dorais, pensionnaire, a repris l'enseignement au mois de septembre 1912. Il demande le paiement de sa pension pour les mois de juillet et août. La commission lui accorde sa demande.

6. Mme Sarah Allen, née Lawless, a enseigné de 1870 à juin 1907. Elle est morte en 1907, âgée de 65 ans.

La commission décide d'accorder à ses héritiers la pension à laquelle elle aurait eu droit pour le semestre durant lequel elle est décédée.

7. Mme Fanny-G. West, née Gadd, a enseigné durant le nombre d'année requis pour avoir droit à une pension. Elle a quitté l'enseignement en 1906, à l'âge de 52 ans.

La commission lui accorde sa pension.

8. M. Angus Caza est porteur d'un diplôme de l'école normale Jacques-Cartier. Il tient une école indépendante à Montréal. Il n'a jamais enseigné dans les écoles sous le contrôle des commissions scolaires ou subventionnées par elles ou par le gouvernement. Il demande à participer au fonds de pension. Sa demande est référée au procureur général pour opinion.

9. Mlle Marie Lévesque a obtenu un diplôme d'école modèle en 1870. Elle a enseigné sous le contrôle des commissaires d'écoles de 1871 à 1879. Depuis 15 ans elle est employée comme commis au département de l'Instruction publique. Elle demande à être considérée comme fonctionnaire de l'enseignement primaire et à payer la retenue sur son traitement. La commission ne croit pas pouvoir faire droit à sa demande.

10. Mme Alexis Bouillon demande le remboursement de ses retenues. Sa demande a déjà été rejetée par la commission en 1899 et en 1900 parce qu'elle n'avait pas établi de façon satisfaisante son incapacité d'enseigner. Elle n'a pas repris l'enseignement depuis et la commission ne croit pas devoir revenir sur sa décision.

11. Mlle Rosa Baker-Edwards, professeur de gymnastique, a produit un état de service dans lequel elle mentionne le salaire qu'elle s'est fait alors qu'elle tenait une école spéciale où la gymnastique était exclusivement enseigné. La commission décide qu'il ne lui est permis de payer la retenue que sur le salaire qu'elle a reçu des institutions où la gymnastique était enseignée comme matière du cours d'études. Mlle Edwards est diplômée.

12. M. W.-H. Smith, professeur de chant au service des commissaires d'écoles protestantes de la cité de Montréal, demande qu'il lui soit permis de payer la retenue sur les sommes qu'il a reçues depuis 12 ans pour l'organisation et la direction du concert de l'Empire Day dont ses élèves font les frais.

Cette requête est accordée.

13. Une demande de pension de Mme Auguste Miville, née Azilda Keable, à déjà été rejetée parce que cette personne n'avait pas établie d'une manière satisfaisante qu'elle avait quitté l'enseignement pour cause de maladie.

M. l'abbé St-Laurent écrit une lettre dans laquelle il atteste que cette personne était malade depuis plusieurs années lorsqu'elle a quitté l'enseignement.

M. Ahern propose que sa pension lui soit accordée.

Ont voté pour la motion: M. Ahern.

Contre: MM. Cockfield, Hopkins et Perrault. Ces derniers alléguant que les certificats de médecin qu'elle a produits n'établissent pas qu'elle était malade lorsqu'elle a quitté l'enseignement et subséquemment a contracté mariage. En conséquence la demande de Mme Miville est de nouveau rejetée.

14. Mme Vve L.-A. DeBlois obtient une pension en 1899 pour cause de maladie. En 1901, alors qu'elle n'avait pas encore 56 ans, elle quitta la province, se mettant dans l'impossibilité de recevoir la visite d'un inspecteur d'écoles. Sa pension lui fut retranchée. Cette année elle en réclame le paiement. Sa requête est rejetée.

15. Mme M. Mackay-Wolff demande qu'il lui soit permis de payer la retenue sur le plein salaire qu'elle a reçu pour les années 1888 à 1909 durant lesquelles elle a enseigné dans une école indépendante subventionnée. La commission ne croit pas pouvoir lui accorder sa requête vu les dispositions de l'article 528 du code scolaire qui était en vigueur durant ces années.

La commission prenant en considération les nouvelles demandes de pension et tous les documents à leur appui, après avoir étudié chaque cas en particulier, règle et ordonne ce qui suit:

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant 20 ans d'enseignement et plus, âgés d'au moins 56 ans révolus, ont droit à leur pension et le paiement en est ordonné :

Mlle M.-D. Joséphine Ouellet; M. Joseph Honorius Turgeon; M. Pierre Birtz-Desmarteau; Mlle Marie-Céline Gingras; Mlle Caroline alias Georgiana Lapointe; M. F.-X. Ed. Demers; M. Jos.-Ed. Savard; M. Charles-Ashley Humphrey; M. Urbain Barthélémy; Mlle Philomène Amyot; M. Daniel Paquet; Mme Arthur S. Newell, née Lizzie Latimer; Mlle Marie McKensie; Mme Michel Hamel, née Opportune Parent; Mlle Exilda Lusignan; Mlle Lucinda.-E. Lawless; Mme Ed.-Jacques, née Maria Héroux; Mme Napoléon Lavoie, née Tremblay; Mlle Adélaïde Lacroix; Mlle Caroline-Lorraine Ives; Mlle Joséphine Bélanger; Mme J.-B. Jalbert, née Marie Deslandes; M. Thomas-Joseph Courtney; Mlle Marie-Olivine Tardif; Mme Malcolm Thompson, née Isabella-M.-S. Reid; Mme Wm.-Henry Rosevear, née M.-A. Ingham Peebles; M. J.-C. Dupuis.

Les fonctionnaires dont les noms suivent, ayant enseigné pendant au moins 20 ans et établi qu'ils sont forcés de quitter le service à cause de maladie, recevront aussi la pension à laquelle ils ont droit :

Mlle Philomène Chabot; Mlle Rose-Anna Doyle; M. Armand Lockquell; Mme Catherine Martin; Mme James-Henry Murray, née Ann-Jane Cooper; Mlle Elizabeth Hepburn; Mlle Joséphine Lacasse; Mlle Amanda Desroches; Mlle Marie-Louise Pepin; Mlle Rachel Longpré; Mlle Iola-J. Shufelt; Mlle Catharine Henessy; Mlle Lumina Therrien; Mlle Lelia Phaneuf; Mme J.-B. Robillard, née Arthémise Caisse; Mme-Jean Laflamme, née Maria Rioux; Mlle Eliza Turcotte; Mlle Florida Langlais; Mlle Alma Poupert; Mlle Adèle-Arthémise Riverin.

La pension est accordée à Mlle Annie Thompson, mais ne lui sera payée que lorsqu'elle aura atteint l'âge de 56 ans révolus.

Les personnes suivantes seront soumises à l'examen d'un médecin que le surintendant de l'Instruction publique leur indiquera, et s'il est établi qu'elles sont incapables d'enseigner à cause de maladie, elles recevront leur pension :

Mme Joseph Perras, née Marie Leber; Mlle Rosine Monast; Mme Thomas McCarthy, née Georgie E.-T. Boyle; Mlle Parméla Nourrit; Mme To assaint Dion, née Sarah Clément; Mme Jean Fontaine.

La pension est accordée aux personnes suivantes si elles parviennent à établir qu'elles ont enseigné au moins 20 ans et paient la retenue :

Mme Arthur Champagne; Mlle Jane Egan; Mr. Joseph McCarragher; Mme André Lapierre; M. Donald Matheson; Mlle Mathilda Payton; M. Joseph-Alexis Roch; Mlle Domitilde Thibault; Mlle Anastasie-Elmire Mercier; Mlle Rose-Alma Bédard; Mme Joseph Imbeau, née Odélie Bernier; Mlle Justine-Augustine Bérubé; Mlle Annie Kehoe.

Les demandes de pension des fonctionnaires dont les noms suivent sont rejetées :

Mme Honorius Turgeon; Mlle Léonidas Bourgouin; M. Joseph-Aldéric Bélanger.

M. Ahern propose et il est résolu que la demande de pension de Mlle Lina Ledoux ne soit pas accordée cette année vu qu'elle n'a pas complété sa vingtième année de service. Elle pourra présenter sa demande à la prochaine séance.

Les demandes de remboursement de retenues produites par les personnes suivantes sont accordées :

Mme Marcel Lavoie, née Emilie Claveau; Mme Moïse Caron, née Agnès Lahaie; M. Francis C. Sylie; Mlle Virginie Malenfant; Mlle Méléline Caron; Mlle Alice Forgues.

Celles des suivantes sont refusées :

Mme Abel Tremblay, née Julienne Audet; Mme Arthur Proulx, née Lucinda Dubuc; Mlle Virginie Lévesque.

M. Cockfield propose, secondé par M. Perrault, et il est résolu que le salaire du secrétaire trésorier soit le même que celui de l'année dernière.

Et la session s'ajourne.

AVILA DE BELLEVAL,  
Secrétaire.